

# Des Galapagos au Siam : les premiers Français à travers le Pacifique (1690)

Notes de recherche par : Raynald Laprise

Chercheur indépendant spécialisé dans l'histoire des flibustiers français et anglais de Saint-Domingue et de la

Jamaïque au XVIIe siècle.

Courriel: diable\_volant@yahoo.com.

#### Résumé

Fin 1689, aux Galapagos, une dizaine de flibustiers français quittèrent la compagnie du capitaine Franc Rolle, dont ils représentaient environ 10% des effectifs. Pour les plus anciens d'entre eux, cinq ans s'étaient écoulés depuis leur départ de Saint-Domingue, et pour les autres, ceux venus avec Rolle par le détroit de Magellan, un peu plus de trois ans. C'en était assez de chercher à piller les navires et bourgs espagnols le long des côtes pacifiques des Amériques. Ces hommes avaient soif d'autres aventures, et de nouveaux horizons. Ils furent ainsi les premiers Français, en tant que groupe, à traverser l'océan Pacifique, alors que l'on attribue généralement cette première au capitaine Nicolas de Frondat, en 1708. Le dessein de ces flibustiers était de gagner le comptoir que la Compagnie des Indes orientales avait — du moins le croyaient-ils — dans le royaume de Siam. Ils y arrivèrent après six mois de pérégrinations, mais une déception les attendait : les Français n'y étaient plus en faveur depuis qu'une révolution de palais avait provoqué la chute de l'aventurier d'origine grecque Constance Phaulkon, l'un des principaux conseillers du roi siamois et l'un des artisans d'un éphémère rapprochement avec la France. Dans un premier temps, le présent texte analysera les circonstances de leur traversée. Ensuite, il proposera une revue des entreprises similaires exécutées par d'autres flibustiers, leurs contemporains, exercice nécessaire puisqu'il n'existe que peu de détails quant à leur propre voyage. Enfin, il racontera ce qui leur advint, une fois en Asie.

#### Mots-clés

Mer du Sud, océan Pacifique, flibustiers, pirates, Amérique espagnole, Indes orientales, Galapagos, Philippines, Thaïlande, Vietnam, voyages.

#### **Abstract**

At the end of 1689, in the Galapagos, a dozen French buccaneers left the company of Captain Franc Rolle, which di did no exceed a hundred men. For the veterans of them, five years had passed since their departure from Saint-Domingo, and for the others, those who had come with Rolle via the Strait of Magellan, a little over three years. Tired of trying to plunder Spanish ships and towns along the Pacific coasts of the Americas, these men were thirsty for other adventures, and new horizons. They were thus the first Frenchmen, as a group, to cross the Pacific Ocean, whereas this first is generally attributed to Captain Nicolas de Frondat, in 1708. The design of these buccaneers was to reach the trading post that the French East India Company had — or so they believed — in the kingdom of Siam. They arrived there after six months of wanderings, but a disappointment awaited them: the French were no longer in favour there since a palace revolution had caused the fall of the Greek adventurer Constance Phaulkon, one of the main advisers to the Siamese king and one of the architects of an ephemeral rapprochement with France. First, this text will analyze the circumstances of their crossing. Then, he will offer a review of similar enterprises carried out by other buccaneers, their contemporaries, a necessary exercise since there are few details about their own journey. Finally, he will tell what happened to them, once in Asia.

#### Keywords

South Sea, Pacific Ocean, buccaneers, pirates, Spanish America, East Indies, Galapagos, Philippines, Thailand, Vietnam, travels.

#### Resumen

A fines de 1689, en Galápagos, una docena de bucaneros franceses abandonaron la compañía del Capitán Franc Rolle, que no superaba el centenar de hombres. Para los más veteranos de ellos habían pasado cinco años desde su salida de Santo Domingo, y para los demás, los que habían venido con Rolle por el Estrecho de Magallanes, poco más de tres años. Cansados de tratar de saquear barcos y pueblos españoles a lo largo de las costas del Pacífico de las Américas, estos hombres estaban sedientos de otras aventuras y nuevos horizontes. Fueron así los primeros franceses, en grupo, en cruzar el Océano Pacífico, mientras que este primero se atribuye generalmente al Capitán Nicolás de Frondat, en 1708. El diseño de estos bucaneros era llegar al puesto comercial que la Compañía Francesa de las Indias Orientales tenía. —o eso creían— en el reino de Siam. Llegaron allí tras seis meses de andanzas, pero les esperaba una decepción: los franceses ya no estaban allí desde que una revolución palaciega había provocado la caída del aventurero griego Constance Phaulkon, uno de las principales consejeros del rey siamés y uno de los promotor de un efímero acercamiento a Francia. En primer lugar, este texto analizará las circunstancias de su cruce. Luego, ofrecerá un repaso a empresas similares realizadas por otros bucaneros, sus coetáneos, ejercicio necesario ya que hay pocos detalles sobre su propio periplo. Finalmente, contará lo que les sucedió, una vez en Asia..

## Palabras clave

Mar del Sur, Océano Pacífico, bucaneros, piratas, Hispanoamérica, Indias Orientales, Galápagos, Filipinas, Tailandia, Vietnam, viajes.

## Abréviations des sources manuscrites

AGI Archivo General de Indias (Séville, Espagne). https://pares.culturaydeporte.gob.es

AHNOB Archivo Histórico de la Nobleza (Tolède, Espagne). https://

pares.culturaydeporte.gob.es

Archives SJ-France Archives françaises de la Compagnie de Jésus (Vanves, France). https://

archives.jesuites.com

BAC Library and Archives Canada (Ottawa, Canada). https://library-archives.canada.ca/

BL The British Library (Londres, Grande-Bretagne). https://www.bl.uk/

**BnF** Bibliothèque nationale de France (Paris, France). https://www.bnf.fr/

EC ANE CS/POP Archivo Nacional del Ecuador (Quito, Équateur) — Fonds Corte Supremo, série

Popayán.

FR AD14 Archives départementales du Calvados (Caen, France). https://

archives.calvados.fr/

FR AD17 Archives départementales de Charente-Maritime (La Rochelle, France). https://

archives.charente-maritime.fr/

FR AN (Paris) Archives nationales — Site de Paris (Paris, France). https://www.archives-

nationales.culture.gouv.fr/

FR ANOM Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence, France). https://recherche-

anom.culture.gouv.fr/

FR IRFA AMEP Institut de recherche France-Asie (Paris, France) — Archives des Mission

Étrangères de Paris. https://irfa.paris/

**Huntington Library** The Huntington Library, Art Museum and Botanical Gardens (San Marino,

Californie, États-Unis d'Amérique) https://huntington.org/

ID-ANRI Arsip Nasional Republik Indonesia (Jakarta, Indonésie) https://sejarah-

nusantara.anri.go.id/

Library of Congress (Washington, D.C., États-Unis d'Amérique). https://

www.loc.gov/

NL-HaNA Nationaal Archief (La Haye, Pays-Bas). https://www.nationaalarchief.nl/

TNA The National Archives of the United Kingdom (Kew, Grande-Bretagne) https://

www.nationalarchives.gov.uk/

ViWC Blathwayt Papers Colonial Williamsburg Foundation, John D. Rockefeller Jr. Library (Williamsburg,

Virginie, États-Unis d'Amérique) — MS 1946.2 William Blathwayt Papers

1680-1700. https://research.colonialwilliamsburg.org/

## Des Galapagos au Siam Les premiers Français à travers le Pacifique (1690)

## Notes de recherche par Raynald Laprise

Les historiens spécialistes du Pacifique considèrent Nicolas de Frondat comme le premier navigateur français à avoir traversé cet océan, ou pour reprendre la terminologie de l'époque, la « mer du Sud ».1 Lorsqu'il réalisa son exploit, il y avait comme une sorte d'effervescence de voyages français dans cette partie du monde pour aller commercer (ou pour mieux dire, faire de la contrebande) avec les colonies espagnoles aux côtes pacifiques des Amériques, voyages initiés à la suite — il faut le dire — des expéditions que les flibustiers de Saint-Domingue y avaient faites.<sup>2</sup> Pourtant, quand le capitaine Frondat quitta le Port-Louis, en janvier 1707, au commandement du Saint-Antoine-de-Padoue, de 300 tonneaux, ses armateurs avaient seulement eu la permission d'envoyer le navire aux Moluques et îles voisines ainsi qu'en Chine, sauf dans les ports de Canton et Ningpo, permission qui était également assortie d'une défense expresse de faire du négoce en mer du Sud avec les Espagnols.3 Ce fut après avoir contrevenu à cette seconde prohibition que Frondat traversa le grand océan à destination de l'un des deux ports chinois où il lui était aussi défendu d'aller! Parti de Huacho, au Pérou, le 30 mars 1708, il avait ensuite suivi la route empruntée, depuis un siècle, par les Espagnols pour rallier les Philippines, leur seule possession en Asie. Après l'escale obligée à Guam, dans les Mariannes, à la fin juin, il avait mis le cap vers le nord des Philippines. Passant par l'archipel des Babuyanes, après quatre mois de navigation, il jetait l'ancre le 26 juillet dans le port de Canton. Enfin, non content d'avoir traversé le Pacifique d'est en ouest, il refit le voyage en sens inverse et revint écouler sa cargaison asiatique au Pérou avant de rentrer en France, via le cap Horn, son navire chargé pour plus d'un million et demi de livres-tournois en or et en argent.4 C'est bien là, uniquement là, dans cet aller-retour dans le Pacifique, que réside son statut de précurseur.<sup>5</sup> En effet, les premiers navigateurs français à s'être risqués des Amériques vers l'Asie furent une poignée de flibustiers ayant appartenu à la compagnie d'un capitaine nommé Franc Rolle... presque deux décennies plus tôt.6

Début 1687, François (alias Franc) Rolle, marin d'origine zélandaise, commandant un flibot ou petite flûte armé à Saint-Domingue, était entré dans la mer du Sud par le détroit de Magellan. La quarantaine d'hommes de sa compagnie, en grande majorité français, y étaient venus continuer leurs pirateries contre les Espagnols, cette fois du Chili à la Californie. Dans les derniers jours cette année-là, ils joignirent 40 autres Français vivotant dans de petites embarcations. Cet autre groupe, conduit par le capitaine Pierre Daix, formait le reliquat de divers contingents passés, depuis presque trois ans, à cette même mer par les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rodrigue Lévesque, « French Ships at Guam, 1708-1717: Introduction to a Little-Known Period in Pacific History », *The Journal of Pacific History*, vol. 33, no 1 (juin 1998), p. 105-110.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour le contexte général de ces voyages entrepris tantôt sous l'égide d'une compagnie française de commerce, tantôt sous prétexte d'aller « à la découverte », suivant l'état des relations franço-espagnoles, voir Erik W. Dahlgren, *Voyages français à destination de la mer du Sud, 1695-1749* (Paris: Imprimerie nationale, 1907), p. 1-7.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Armand Corre, « Armateurs et Marins breton d'autrefois », *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, t. XXI (1<sup>er</sup> semestre 1899), p. 121-133. L'armement de Frondat se faisait aux mêmes conditions que celles consentis peu de temps auparavant à Jean Jourdan et consorts par la Compagnie des Indes orientales, qui entendait ainsi protéger le privilège de commerce avec les deux ports chinois mentionnés ici qu'elle avait cédé d'ailleurs à une autre société à monopole, la Compagnie de la Chine.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Erik W. Dahlgren, Voyages français à destination de la mer du Sud, 1695-1749 (Paris: Imprimerie nationale, 1907), p. 48-49.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C'est, en effet, le premier navigateur non espagnol, lors d'une même expédition, à avoir fait le voyage aller-retour dans le Pacifique.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Évidemment, il y eut des marins d'origine française qui, individuellement, comme membres d'équipage de navires espagnols principalement, firent cette traversée bien avant, et ce dès le voyage initial de Fernand de Magellan. À ce sujet, voir Bruno d'Halluin, *Les Compagnons français de Magellan*, 1519-1522 (Paris: Éditions Chandeigne, 2022), 222 p.

terres du Darien, dans l'isthme de Panama. Les deux bandes réunies sous le commandement de Franc Rolle se signalèrent, en novembre 1688, par la prise d'Acaponeta, chef-lieu de la province du même nom, en Nouvelle-Galice, dans le sud-ouest de l'actuel Mexique. En mai 1689, ils résolurent de déplacer leurs activités aux côtes du Pérou. En route, ils firent escale, pour une première fois, dans les îles Galapagos, qui allaient devenir leur lieu de relâche, par intermittence, au cours des 12 mois suivants, et même audelà. Lors de leur première croisière au Pérou, entre Guayaquil, au nord, et le port de Malabrigo, au sud, ils capturèrent quelques navires espagnols, dont deux qu'ils envoyèrent, à deux semaines d'intervalle, aux Galapagos avec des équipages de prise. Le premier et le plus important de ces deux bâtiments s'appelait le *San Francisco Xavier*. C'était un vaisseau tout neuf que que ces flibustiers avaient décidé de conserver pour en faire leur nouveau navire de guerre. L'autre était une barque chargée de farines. Pendant quelques jours encore, Franc Rolle et la majorité de son équipage continuèrent à rôder le long de la côte du Pérou dans leur flibot, puis ils mirent, eux aussi, le cap vers les Galapagos.<sup>7</sup>

Plus tard, l'un de leurs officiers, Étienne Massertie, raconta de mémoire, en se trompant toutefois sur les dates, ce qu'il advint lorsqu'ils retrouvèrent le *San Francisco* et leur autre prise aux Galapagos :

« Le 17e de décembre [sic] 1689, nous nous assemblîmes tous à bord de notre navire pour voir si nous voulions monter le grand navire. À quoi l'on consentit. Il y eut neuf hommes des nôtres qui nous demandirent la barque, dont l'on leur octroya, et toute la journée l'on fut à séparer ce que l'on avait pris pour en donner la part à ces neuf hommes, et aussi des vivres. Nous nous préparîmes pour partir le lendemain.

« Le 18e dudit [sic], au matin, l'on donna une grande chaloupe aux prisonniers pour qu'ils s'en fussent à la Grande Terre, et leur fîmes accroire que nous nous en allions en France. Aussitôt qu'ils furent partis, nous levâmes l'ancre avec la barque, qui fut d'un côté, et nous de l'autre. Nous fîmes route pour l'île Brullée avec la grande prise que nous menions pour l'accommoder, à cette fin de la monter : elle allait fort bien à la voile. »<sup>8</sup>

Cette séparation a longtemps piqué ma curiosité, et ce dès ma première lecture de ce passage voilà plus de vingt ans. Nulle part ailleurs dans ses écrits, Massertie ne disait ce qu'il était advenu de ces neuf hommes, ni les Espagnols d'ailleurs. Il me fallut attendre presqu'une décennie pour, enfin, trouver une piste qui me mena de l'autre côté du Pacifique. Cette piste, je la trouvai dans les mémoires de François Martin, alors directeur général pour la Compagnie des Indes orientales à la côte de Coromandel et au Bengale<sup>9</sup>. Ces mémoires, comme le remarquait déjà du vivant de l'auteur l'un de ses subordonnés, qui était aussi son gendre,<sup>10</sup> peuvent être considérées comme une source historique très fiable.<sup>11</sup> Or, pour le mois de février 1691, Martin y avait écrit ceci :

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les aventures de ces flibustiers sont décrites dans Frantz Olivié et Raynald Laprise, *L'Enfer de la flibuste : Pirates français dans la mer du Sud* (Toulouse: Éditions Anacharsis, 2021), 480 p.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> BnF Français 385, fol. 34r. À propos de la production écrite de ce flibustier, et en particulier de la relation écrite sous forme de journal d'où est tiré cet extrait, voir Raynald Laprise, « Lorsque les flibustiers prenaient la plume : le dossier "Massertie" », *HISTOIRE(S) de l'Amérique latine*, 14, n° 5 (2021), 20 p. [en ligne] https://www.hisal.org/revue/article/view/laprise2021 (é le 26 juillet 2023).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le marchand parisien François Martin (1634-1706) servit d'abord la Compagnie à Madagascar, puis en Inde, aux comptoirs de Surate, de Masulipatam, puis de Pondichéry, dont il fut d'ailleurs le fondateur en 1674. Il termina sa carrière comme gouverneur général de tous les établissements français aux Indes orientales.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 4026/fol. 1137-1142, lettre du chef de comptoir André Boureau-Deslandes à Esprit Cabart de Villermont, Ougly, 28 décembre 1688.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> FR AN (Paris) T/\*/1169/Mémoires sur l'établissement des colonies françoises aux Indes Orientales, dressez par messire François Martin, gouverneur de la Ville et Fort-Louis de Ponticheri, 631 fol. J'utilise toutefois ici la transcription qu'en a donné Alfred Martineau (éd.), Mémoires de François Martin, fondateur de Pondichéry, 1665-1696 (Paris: Société de l'histoire des colonies françaises, 1932-1934), 3 vol.

« Il était arrivé à Siam un petit bâtiment où il y avait des Français dessus. C'était de ces flibustiers de l'Amérique qui avaient passé des Îles françaises dans la Mer du Sud par le détroit de Magellan et, après plusieurs courses et pilleries à la côte du Pérou et de celles de la Nouvelle-Espagne, dix ou douze d'entre eux s'étaient séparés du gros et avec un petit bâtiment, ils étaient arrivés après plusieurs aventures à la Cochinchine, et de là à Siam. Ils y furent bien reçus. Le roi de Siam donna ordre de traiter de même tous les Français qui viendraient faire commerce. »<sup>12</sup>

Et plus loin, pour mars 1693, le même Martin précisait :

« Nous reçûmes dans ce mois des lettres de Siam par deux Français flibustiers, qui avaient passé de Merguy à Achem, et de là à Pondichéry, sur un navire d'un marchand portugais de Porto-Novo qui mouilla à notre rade. Ces deux hommes étaient du nombre de ces aventuriers dont j'ai parlé dans cette relation qui étaient passés des Îles françaises de l'Amérique dans la mer du Sud par le détroit de Magellan et dont quelques uns d'entre eux qui s'étaient séparés du gros, après avoir rangé en corps les côtes de Chili, du Pérou et de la Nouvelle-Espagne jusqu'à la Californie, fait plusieurs descentes et pillé divers lieux, passèrent aux Indes orientales. Ils mirent pied à terre à la Cochinchine, où ils furent bien reçus et de là à Siam, d'où les deux flibustiers passèrent à Merguy et ensuite à Pondichéry. Ils nous remirent des lettres de M. l'évêque de Metellopolis, de messieurs les missionnaires et de quelques officiers français. »<sup>13</sup>

Pas de doute possible, malgré quelques différences, dont le nombre d'hommes ayant fait ce voyage (dix ou douze ici, au lieu de neuf chez Massertie) : il s'agissait bien des anciens compagnons de Franc Rolle, qui commandait la seule compagnie de flibustiers encore présents aux côtes pacifiques des Amériques à cette époque. Ces hommes avaient donc traversé le Pacifique. Une fois de l'autre côté du grand océan, ils avaient visité la Cochinchine (correspondant grossièrement à la partie sud-est de l'actuel Vietnam) puis le royaume de Siam (aujourd'hui la Thaïlande), et de là, deux d'entre eux étaient arrivés au comptoir de la Compagnie à Pondichéry, à la côte de Coromandel, au début de l'année 1693.

Cependant, jusqu'à tout récemment encore, j'avais mal interprété le contexte du premier de ces deux extraits des mémoires de Martin. En effet, puisque ce dernier avait répertorié l'arrivée de ces flibustiers au Siam sous février 1691, j'avais cru qu'ils y étaient arrivés ce mois-là. Fort de cette interprétation, j'avais spéculé à loisir quant à leurs aventures sur cette longue période d'une quinzaine de mois, soit entre leur départ des Galapagos et leur arrivée au Siam via la Cochinchine. Étaient-ils retournés vers la Nouvelle-Espagne, voire la Californie? Avaient-ils pu visiter certaines îles du Pacifique alors inconnues d'autres navigateurs, ou négligées à leur époque, et si oui lesquelles?<sup>14</sup>

Ma découverte récente de la copie d'une lettre de deux missionnaires français oeuvrant au Siam, interceptée par les autorités de la Verenigde Oostindische Compagnie (ci-après « VOC ») à Batavia, est venue dissiper tout malentendu et rétablir les faits... du moins en partie. <sup>15</sup> En effet, par ce document, je compris que ces neuf flibustiers n'avaient pas mis 15 mois pour atteindre l'Asie du Sud-Est, qu'il s'agisse du Siam ou de la Cochinchine, mais deux fois moins de temps (fig. 1). Cette découverte m'amena à relire attentivement le passage des mémoires de Martin précédant la première nouvelle relative à ces

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Martineau (éd.), *Mémoires de François Martin*, vol. III (1934), p. 142-143.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> idem, p. 303-304.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Le défunt Jacques Gasser, autre spécialiste français des flibustiers, connaissait depuis plus longtemps que moi les deux références de François Martin concernant ces flibustiers. L'éditeur Frantz Olivié, à qui nous les avions communiquées lorsqu'il nous contacta pour son projet de publication de la relation de Massertie (alors « le flibustier inconnu »), tenta d'apporter des réponses aux mêmes questions que nous nous posions. Voir Frantz Olivié, *L'Enfer de la flibuste* (Toulouse: Éditions Anacharsis, 2016), p. 202-205, repris dans la seconde édition du même ouvrage, Olivié et Laprise, *L'Enfer de la flibuste* (2021), p. 209-213.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144-147, copie d'une lettre des pères Bernard Martineau et Pierre Ferreux, Siam, 7 janvier 1692.

flibustiers, et février 1691 marquait bien le moment où cette nouvelle fut reçue à Pondichéry, et non celui de l'arrivée de ces étonnants voyageurs au Siam :

« Nous reçûmes des lettres de Siam de M. l'évêque de Metellopolis. Ce grand prélat donnait avis que les missionnaires étaient en liberté et permission d'aller par la ville. Les autres Français étaient toujours retenus dans les prisons. Il était mort quelques missionnaires et d'autres Français de misère et des mauvais traitement qu'ils avaient soufferts. » 16

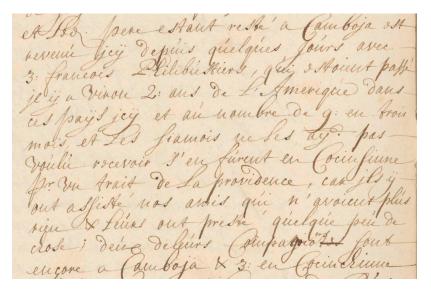


Fig. 1 — Partie de la lettre de deux missionnaires français mentionnant l'arrivée de trois flibustiers au Siam NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144v. © Nationaal Archief

Je m'intéressai ensuite aux deux missionnaires. La copie de leur lettre telle que retranscrite au XVIIe siècle sur ordre du gouverneur général et du conseil des Indes néerlandaises à Batavia indiquait en entête que les auteurs étaient des Jésuites français. Quelques recherches supplémentaires me permirent de réfuter cette identité. En fait, ces deux Français étaient des prêtres séculiers appartenant à la Société des Missions étrangères de Paris, fondée en 1658 pour propager la foi catholique dans les pays lointains, particulièrement en Asie. Cela me mena à prospecter les inventaires des archives de cette société qui existe encore nos jours<sup>17</sup>. J'y trouvai quelques autres documents mentionnant effectivement ces neuf flibustiers,

particulièrement un dont l'analyse de la carrière subséquente en Asie formera la dernière partie de présentes notes de recherche. Ces documents, dont je commandai des copies, m'ont permis d'en apprendre un peu plus sur leur voyage, suffisamment assez pour en esquisser les grandes lignes. Mais reprenons d'abord les faits depuis le début.

## Rendez-vous et séparation aux Galapagos

Le 15 octobre 1689, Franc Rolle et ses hommes s'emparèrent d'un navire espagnol à la hauteur du cap Blanco, marquant la limite méridionale du golfe de Guayaquil. C'était le *San Francisco Javier*, qui en était à son premier voyage en mer, sous le commandement de son propriétaire, le capitaine Francisco de Larraín. Ayant quitté, quelques jours auparavant, le port de l'île de Puna, à Guayaquil, il portait à Lima une cargaison constituée principalement de bois d'oeuvre et de draps de Quito. Les flibustiers résolurent

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 142.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ce fonds d'archives est détenu par l'Institut de recherche France-Asie (IRFA), fondé en 2019 par les Missions Étrangères de Paris pour veiller à la conservation de leur patrimoine historique. Ses inventaires sont accessibles en ligne : https://irfa.paris/archives/ (consulté le 26 juillet 2023).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, 6r-8v, déclaration de Pedro de la Milla et celle d'Antonio Fernández de Miranda, Santa María del Puerto, respectivement des 25 et 27 décembre 1689; et également AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín Ibañez, Lima, 7 janvier 1692.

aussitôt de le garder pour en faire leur nouveau navire de guerre. <sup>19</sup> En conséquence, dès le lendemain, ils l'envoyèrent aux Galapagos avec une trentaine des leurs et une partie de l'équipage et des passagers se trouvant déjà à son bord. Entretemps, ils poursuivirent leur route vers le sud en direction du port de Trujillo, à la recherche de vivres. Deux semaines plus tard, dans les parages de l'île Lobos de Tierra, ils firent une seconde prise qui les satisfit sur ce point. C'était une barque, maître Francisco de Escalante, appartenant à Francisco Miguel Cortijo Quero, notaire du conseil municipal de Trujillo. Elle était chargée de toiles et de 500 sacs de farine. Franc Rolle y fit monter une dizaine de ses hommes avec ordre d'aller rejoindre le *San Francisco* aux Galapagos. Plus tard le même jour, il arraisonna deux autres barques, venant cette fois de Panama, qu'il laissa repartir après les avoir pillés de ce dont il avait besoin. <sup>20</sup>

L'une de ces deux barques de Panama portait de la correspondance privée donnant, entre autres, des nouvelles de l'état des affaires en Europe. Les flibustiers apprirent ainsi que la France était maintenant en querre contre les Provinces-Unies (depuis novembre 1688) et l'Espagne (depuis avril 1689), et sans doute prochainement contre l'Angleterre<sup>21</sup>. Ils surent aussi que cinq navires anglais devaient venir leur donner la chasse en mer du Sud, et cette nouvelle en particulier paraissait beaucoup les inquiéter. Étaitce pourtant suffisant pour les inciter à vouloir quitter cette mer au plus vite, comme l'interpréta le capitaine Pedro de La Milla, l'un de leurs prisonniers, passager sur le San Francisco, et dont c'était le sentiment après avoir bien observé leurs réactions?22 Ce n'aurait été ni la première ni la dernière fois que des flibustiers auraient dissimulé leurs véritables intentions en jouant la comédie devant leurs prisonniers ou en leur racontant n'importe quoi, et ceux de la compagnie de Franc Rolle n'y faisaient pas exception.<sup>23</sup> Cependant, suivant les déclarations que firent plus tard en Asie du Sud-Est les neufs hommes qui allaient bientôt se séparer de Rolle, ils auraient bien considéré comme étant fermées les deux voies habituelles leur permettant de sortir de la mer du Sud, c'est-à-dire les terres de l'isthme de Panama et le détroit de Magellan.<sup>24</sup> Le même capitaine La Milla paraissait d'ailleurs bien sûr de son fait. Il allait jusqu'à attribuer à la crainte que ces cing corsaires anglais inspiraient aux flibustiers les questions que leur principal pilote et leur interprète lui firent, une fois toute leur compagnie réunie aux Galapagos, à propos du galion de Manille. Certes, spéculait-il, ses geôliers pouvaient l'avoir interrogé sur ce sujet uniquement pour en apprendre davantage sur la route empruntée par le galion à dessein de s'en emparer, mais en considérant bien la crainte qu'ils avaient de ces Anglais, ne cherchaient-ils pas plutôt à obtenir ces renseignements pour traverser eux-mêmes le Pacifique et aller ensuite désarmer dans quelque comptoir

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Huntington Library, mssHM 58286, *Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud, grossy de plusieurs particularitez et de plusieurs connoissances qui sont venues par luy et ses camarades, qui en sont revenus par le détroit de Magellan*; et EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, déclaration de Pedro de la Milla, Santa María del Puerto, 25 décembre 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín Ibañez, Lima, 7 janvier 1692; BnF Français 385, fol. 32v-33v; et EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 2r-5r, 6r-8v, lettre de Francisco de Larraín à Bartolome Estupiñan, Iscuandé, 18 décembre 1689, ainsi que les déclarations de Pedro de la Milla et d'Antonio Fernández de Miranda, citées précédemment.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La France déclara la guerre à l'Angleterre en juin 1689. Cela indique que le navire portant ces nouvelles à Portobelo, au Panama, avait quitté l'Espagne probablement en avril précédent un peu après que la guerre eut été déclarée en l'Espagne et la France.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, déclaration de La Milla, Santa María del Puerto, 25 décembre 1689. Ces cinq navires anglais correspondent certainement à ceux partis d'Angleterre (mais au nombre de quatre seulement), en septembre 1688, sous la conduite du capitaine irlandais Thomas Hewetson, pour aller « pêcher » sur une épave espagnole au Pérou, expédition qui n'alla cependant pas plus loin que le Brésil comme le confirme TNA T/1/25/nº 34, pétition du comte de Clare et autres armateurs du navire *The Lion*, 1693. Dans *L'Enfer de la flibuste* (2021), p. 207, n. 4, j'avais considéré que ces Anglais étaient plutôt commandés par John Strong qui, lui, contrairement à Hewetson, se rendit effectivement en mer du Sud, et dans le même but, quoiqu'avec seulement deux navires. Toutefois, la venue de Strong pouvait difficilement être connue au Pérou ou ailleurs en Amérique, puisqu'il ne reçut qu'en juillet 1689, sa commission des nouveaux souverains britanniques Guillaume et Marie (pour faire aussi la guerre aux Français, car il y avait maintenant la guerre entre les deux pays), et parce qu'il ne quitta l'Angleterre qu'en octobre suivant. À ce sujet, voir le propre journal de Strong conservé sous BL Sloane MS 3295, 126 fol.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín lbañez, Lima, 7 janvier 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, lettre du missionnaire Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

appartenant aux Néerlandais en Asie.25

Cette déduction de La Milla était, en partie, la bonne. En effet, Rolle et ses hommes avaient apparemment envisagé cette possibilité depuis longtemps, environ un an plus tôt, et ce après avoir mis la main, lors du pillage d'Acaponeta, sur deux ou trois routiers espagnols indiquant grossièrement comment se rendre aux Philippines.<sup>26</sup> Ils n'auraient pas été les premiers flibustiers à entreprendre ce voyage. Ceux d'entre eux qui étaient entrés par le Darien le savaient pertinemment. En effet, dès mars 1686, ils avaient appris que le capitaine anglais Charles Swan, qui s'était trouvé dans le golfe de Panama à leur arrivée en mer du Sud un an auparavant, avait eu dessein de traverser le Pacifique avec deux navires portant 200 hommes.<sup>27</sup> Quant à savoir si Swan avait réussi ou non son voyage, ils semblaient n'en avoir aucune connaissance, bien que les Espagnols du Pérou, eux, savaient déjà, depuis plus d'un an, que cet Anglais, ou plus sûrement son prédécesseur et compatriote John Eaton, était effectivement parvenu aux Philippines.<sup>28</sup> N'empêche, ils avaient bien eu l'intention d'imiter Swan. L'un de leurs pilotes nommé Charles écrivit plus tard qu'aussitôt après avoir capturé le *San Francisco*, ils avaient tenu conseil pour déterminer s'il convenait ou non de faire un pareil voyage. L'affaire était quasiment arrêtée lorsque l'un des flibustiers, qui avait autrefois navigué aux Indes orientales, fit tout capoter en déclarant :

« Pour moi, messieurs, je demande qu'on me dégrade ici quelque part, si l'on entreprend ce voyage. Nous sommes trop grands dormeurs pour avoir la vigilance nécessaire pour cela. J'ai quelque connaissance de ce pays-là pour avoir été aux Grandes Indes. Sommes-nous des gens pour avoir incessamment la sonde à la main, car il faut faire état d'avoir toujours un homme à l'avant et l'autre à l'arrière qui sondent à toute heure? Si notre vaisseau vient s'échouer sur quelque roche, que deviendrons-nous? Bon, si nous étions deux ou trois bâtiments de compagnie, dont les uns puissent soulager les autres. »<sup>29</sup>

Et ce flibustier n'avait pas tord. En mer de Chine méridionale, par exemple, le très dangereux banc de Paracel, formé d'une multitude d'îlots coralliens et de récifs, prélevait son lot de navires qui, par négligence ou par accident, venaient s'y échouer.<sup>30</sup> Au sud des Philippines, il n'était guère plus aisé de naviguer dans la mer des Moluques ou celle de Banda comme l'expérimentèrent, fin 1687, les hommes du *Cygnet*, l'ancien navire du capitaine Swan.<sup>31</sup>

Il est difficile de situer dans le temps la tenue du conseil où cette proposition de voyage fut rejetée. De

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, déclaration de La Milla, Santa María del Puerto, 25 décembre 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5LL/fol. 124r-132r, déclaration de Juan Díaz, Guadalajara, 4 mai 1689. L'un des hommes de Rolle consigna d'ailleurs par écrit ces instructions nautiques pour aller aux Philippines. Voir LOC G1100. L3 1696, Description des principaux endroits de la Mer du Sud, depuis les 52 degrez 30 minutes Sud, où est le d'Estroit de Magelland jusqu'au 41 degrez Nord, qui est l'isle de Calliforne, faite sur les lieux par le S<sup>r</sup> Jouan de la Guilbaudiere, p. 310-313.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Raveneau de Lussan, *Journal du voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique, en 1684 et années suivantes* (Paris: Jean-Baptiste Coignard, 1689), p. 152.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Noticias del Sur; continvadas desde 6 de Nouiembre de 1685 hasta Iunio de 1688 (Lima, 1688), 18 fol. imp. La nouvelle mentionnée dans ce pamphlet semble, en effet, plutôt avoir concerné le voyage d'Eaton, dont je parlera plus loin, entrepris un an avant celui de Swan. Quant au succès de ce dernier, il ne peut avoir été connu en Nouvelle-Espagne avant mars 1689 lors de l'arrivée du galion de Manille à Acapulco. Sur ce point, voir AGI MEXICO/58/R.1/N.13, lettre du vice-roi comte de Galve au roi d'Espagne, Mexico 22 mars 1689. Les Espagnols des Philippines l'avaient appris, eux, en 1687. Sur cet autre point, voir AGI FILIPINAS/12/R.1/N.60B, Testimonio a la letra de los autos precedidos de las declaraciones de los Ingleses que aportaron al presidio de Dapitán y vinieron del reino de Mindanao con un Español Vizcaíno, y los demás autos hechos sobre esta razón.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Huntington Library, mssHM 58286, *Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.* Par « Indes orientales » ou « Grandes Indes », on entendait, outre l'Inde proprement dite, toutes les contrées de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Elles étaient dites « orientales » par opposition aux Amériques, les « Indes occidentales ».

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> A new Account of the East Indies, being the Observations and Remarks of Capt. Alexander Hamilton, who spent his Time There from the Year 1688 to 1723 (Édimbourg: John Mosman, 1727), vol. II, p. 210-211.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> William Dampier, A New Voyage Round the World (Londres: James Knapton, 1697), p. 446-450.

mémoire, le pilote Charles écrit qu'il se tint après la prise du *San Francisco* mais avant celle de la barque du notaire Cortijo, donc dans la seconde moitié du mois d'octobre. Dans tous les cas, ce fut certainement avant le départ de la première de ces prises vers les Galapagos, puisqu'une telle proposition n'aurait pu être mise aux voix en l'absence de plusieurs membres de la compagnie. Sinon ce conseil eut lieu aux Galapagos même. Ce fut d'ailleurs vers cet archipel que le flibot mit le cap, début novembre 1689, après avoir manqué un navire sortant du port de Paita.<sup>32</sup>

Après avoir touché à l'île que les flibustiers avaient précédemment baptisée Mascarin (aujourd'hui Española), Franc Rolle avait retrouvé ses deux prises, *Le San Francisco* et la barque du notaire Cortijo, mouillant à celle nommée Notre-Dame (Floreana).<sup>33</sup> C'était le 22 novembre 1689. Le lendemain, les flibustiers envoyèrent tous leurs prisonniers dans la barque, puis ils s'assemblèrent à bord de leur flibot pour déterminer ce qu'il convenait de faire. Au cours de ce conseil, ils résolurent formellement de faire du *San Francisco* leur nouveau navire de guerre, mais la suite de leurs délibérations ne se passa pas si bien. Même leurs prisonniers, depuis la barque où ils étaient confinés, purent percevoir, par le ton des échanges, qu'il y avait quelque discorde. Lorsqu'ils leur fut permis de ensuite retourner sur le flibot et le *San Francisco*, ils virent une dizaine de flibustiers prendre leur place à bord de la barque, gardant avec eux quelque uns des prisonniers. Ils ne connurent jamais la raison de cette rupture dans les rangs de leurs ennemis.<sup>34</sup>

Ces dissidents avaient demandé la barque — et elle leur avait été cédée — pour traverser le Pacifique. Leur nombre varie toutefois selon les témoins qui assistèrent à leur départ : huit pour le pilote Charles, <sup>35</sup> neuf pour Massertie, <sup>36</sup> — et même dix pour leurs prisonniers. <sup>37</sup> Suivant les rapports des missionnaires français du Siam et de Cochinchine, c'est Massertie qui a raison, et ils étaient bien neuf, <sup>38</sup> soit huit Français et un Hollandais, accompagnés par quatre « esclaves péruviens ». <sup>39</sup> Ce dernier point est confirmé par le pilote Charles qui écrit que les dissidents prirent avec eux quatre prisonniers, <sup>40</sup> des marins, déjà membres de l'équipage de la barque ou de celui du *San Francisco* avant leur capture, vraisemblablement tous des Indiens et des hommes libres. <sup>41</sup> Les neuf flibustiers désignèrent, parmi eux, un chef. En fait, le choix semble s'être imposé de lui-même. C'était l'un des officiers de Franc Rolle, appelé le capitaine Girault, et celui-là même « qui avait tramé cette séparation ». <sup>42</sup> Trois marins indiens ayant appartenu à l'équipage du *San Francisco*, et qui faussèrent compagnie à leurs geôliers quelques

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> BnF Français 385, fol. 33v; EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 2r-3r, lettre de Francisco de Larraín à Bartolome Estupiñan, Iscuandé, 18 décembre 1689; et AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín Ibañez, Lima, 7 janvier 1692.

<sup>33</sup> BnF Français 385, fol. 33v.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín lbañez, Lima, 7 janvier 1692. Cet ancien pilote du *San Francisco* est toutefois le seul à parler d'une discorde ou querelle survenue parmi leurs geôliers à cette occasion. Le capitaine La Milla et les autres prisonniers qui furent relâchés peu de temps après n'en disent absolument rien! Cependant, on note un certain dédain envers ces neuf dissidents tant chez Massertie que chez le pilote Charles, et il est raisonnable d'affirmer que leur défection agaça beaucoup leurs camarades qui demeurèrent en Amérique.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> BnF Français 385, fol. 34r.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín lbañez, Lima, 7 janvier 1692; et AGI LIMA/88/déclaration de trois marins indiens, Guayaquil, 20 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre du missionnaire Pierre Ferreux à son confrère Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre du missionnaire Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

 $<sup>^{40}\</sup> Huntington\ Library,\ mss HM\ 58286,\ \textit{Extrait}\ du\ \textit{journal}\ de\ \textit{M}^{e}\ \textit{Charles},\ \textit{Dieppois},\ \textit{flibustier},\ sur\ son\ voyage\ dans\ la\ mer\ du\ Sud.$ 

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, déclaration de Pedro de la Milla, Santa María del Puerto, 25 décembre 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

mois plus tard, confirmèrent également le nom du capitaine de la barque.<sup>43</sup> Selon le pilote du même navire espagnol qui, lui, demeura prisonnier des flibustiers pendant deux ans, ce chef dont il ne donne pas le nom occupait jusques là les fonctions de principal pilote du flibot de Rolle.<sup>44</sup> Est-il possible d'identifier ce « capitaine Girault »? Pas formellement, mais une hypothèse relativement vraisemblable, et assez séduisante, peut être émise à son sujet.

## Quel chef?

Au cours de la décennie 1680, aucun capitaine flibustier de Saint-Domingue - et ils sont relativement tous bien connus - ne portait le nom de Girault ou Giraud. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas eu, parmi les flibustiers, un homme que l'on appelait « capitaine Girault » qui aurait, par exemple, commandé précédemment quelque navire marchand dans les Antilles ou ailleurs. Et justement, il y en avait un portant ce patronyme qui y fit un voyage en 1684, et si c'est bien le même, il aurait eu de bonnes raisons de rejoindre les flibustiers. L'homme s'appelait Paul Giraud, d'Arvert, en Saintonge. Au printemps de cette année-là, alors âgé de 26 ans, il avait reçu le commandement de la caïche Le Saint-François, de 50 tonneaux, appartenant à François Duprat, marchand de La Rochelle. 45 À bord de cette caïche furent chargée une partie des vivres de l'expédition conduite par René Robert Cavelier de La Salle qui allait établir une colonie vers l'embouchure du Mississippi avec environ 300 personnes. En juillet 1684, le Saint-François était parti de La Rochelle en compagnie de la flûte et de la barque longue employées pour cette expédition, tous trois escortées par le navire du roi Le Joli, en route pour Saint-Domingue, la seule escale prévue avant d'arriver au golfe du Mexique. Cependant, le 18 septembre suivant, juste avant de découvrir les côtes de la partie nord-est de l'île, ces quatre bâtiments furent dispersés par une tempête. Ainsi, le 27 du même mois, le Joli arrivait seul au Petit-Goâve. Il fut suivi, le 2 octobre, par les deux navires de La Salle, mais le Saint-François, lui, n'y vint jamais, et pour cause. Deux semaines plus tard, on apprenait que la caïche avait été enlevée, vers le Port-Paix, par deux piroques, de 60 hommes chacune.<sup>46</sup> En effet, depuis plus d'un mois, des flibustiers espagnols rodaient dans les parages du Port-Paix et du Cap, les deux principaux ports français à la côte nord de Saint-Domingue.<sup>47</sup> Tantôt employés comme gardes-côtes, tantôt comme corsaires, leurs équipages, composées principalement de marins italiens et grecs, avaient une sinistre réputation, surpassant en barbarie et en cruauté, affirmait-on, leurs homologues français et anglais.<sup>48</sup> D'ailleurs, quelques mois plus tard, au cap San Antonio, à Cuba, une quinzaine des marins du navire du roi Le Joli l'expérimentèrent à leurs dépens : tombés entre les mains d'Alejandro Tomás de León et de sa compagnie, ils furent tous maltraités et torturés.49 On peut vraisemblablement supposer que Paul Giraud et son petit équipage subirent le même sort. Seule certitude, leur caïche, escortée par l'une des deux piroques qui l'avaient enlevée, entra dans le port de

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> AGI LIMA/88/déclarations de Nicolás de Evía, Gabriel Mejía et Pedro Florés, Guayaquil, 20 juillet 1690. Dans ce document, le nom est rendu phonétiquement comme étant « *el capitán Chiron* ».

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín lbañez, Lima, 7 janvier 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> FR AD17 B/235/fol. 59r, rôle d'équipage du Saint-François, de La Rochelle, 9 juin 1684.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> BAC R7971-0-7-F/2/p. 1-8 (journal de l'ingénieur Jean-Baptiste Minet); BnF Français 1016, fol. 387-388, lettre écrite du Petit-Goâve, le 14 novembre 1684; et BnF NAF 9289, *Voyage de monsieur de La Salle dans l'Amérique septentrionale en l'année 1684 pour y faire un établissement dans la partie qu'il en avait auparavant découverte*, p. 1-6, relation de Henri Joustel, retranscrite par Pierre Margry à partir de l'original conservé sous FR AN (Paris) MAR/3JJ/276/1.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> FR ANOM COL/C9A/1/lettre du gouverneur Pierre-Paul Tarin de Cussy au secrétaire d'État marquis de Seignelay, 29 août 1684; et FR AD14 10B/2II/294, rapport du capitaine Nicolas Gaspard, Honfleur, 5 janvier 1685. Il y avait alors guerre officielle entre la France et l'Espagne.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> À ce sujet, voir entre autres les plaintes du gouverneur de la Jamaïque cette même année, dans AGI SANTA FE/46/R.3/N.28A, *Testimonio de cartas escritas por el gobernador de Jamayca al de Cartaxena y sus respuestas*, 39 fol.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> FR ANOM COL/C13C/3/fol. 108-109, lettre du père sulpicien Thomas d'Esmanville au capitaine Taneguy Le Gallois de Beaujeu, 2 avril 1685, suivie de la relation de ses tractations avec des flibustiers espagnols, pour le rachat de la chaloupe du *Joli* et de son équipage.

Santiago de Cuba, le 28 septembre 1684.<sup>50</sup> Il n'y a rien à leur sujet dans la correspondance du gouverneur de Saint-Domingue.<sup>51</sup> Quant au lieutenant-gouverneur et à l'intendant des Îles d'Amérique, alors en tournée d'inspection dans cette colonie au moment de l'arrivée de La Salle au Petit-Goâve, ils notèrent seulement ceci à leur retour à la Martinique :

« [Les Espagnols] ont surpris une caïche de La Rochelle, commandée par le capitaine Girault, sur laquelle on avait embarqué pour quatre mois et demi de vivres pour la subsistance des soldats de M. de La Salle... »<sup>52</sup>

Aucun document (pour l'instant) ne permet donc de savoir ce qu'il advint de Paul Giraud, et comment, s'il est bien le même officier mentionné par le pilote Charles, il a pu se retrouver, quatre ans plus tard, dans la compagnie de Franc Rolle. Quelques hypothèses peuvent toutefois être avancées. Il aurait pu, par exemple, recouvrer sa liberté lors du passage de l'un des navires de la marine royale anglaise stationnés à la Jamaïque que le gouverneur de cette île envoyait périodiquement dans les ports espagnols, dont Santiago de Cuba, pour, entre autres, récupérer des Anglais capturés par les flibustiers espagnols, et à ces occasions, des prisonniers français étaient également délivrés.<sup>53</sup> À défaut, il aura été obligé de servir à bord de la piroque de guerre espagnole qui l'avait capturée ou d'une autre, d'où il aura pu s'échapper ou d'où quelque flibustier français ou anglais aura pu le libérer.<sup>54</sup> Ensuite, il aurait encore fallu que Giraud joigne l'une des compagnies qui passèrent à la mer du Sud, et la seule candidate sérieuse apparaît être celle du flibot dont Franc Rolle devint éventuellement le capitaine, et qui appareilla de la baie de Samana en juillet 1686.55 En effet, de prime abord, il apparait impossible qu'il ait pu le faire, par voie terrestre au début de l'année précédente. Quatre des cinq compagnies françaises qui se débarquèrent à l'île d'Or, au Darien, en février et mars 1685, s'étaient trouvées aux côtes du Venezuela, dans les Petites Antilles ou en Nouvelle-Angleterre au moment de la capture de Giraud et elles n'étaient pas retournées à Saint-Domingue, ni à la Jamaïgue. Quant à la cinquième, celle d'un prise espagnole appelée vulgairement La Cascarille, son équipage avait auparavant formé environ le tiers de la compagnie du fameux flibustier Laurent de Graffe. C'était d'ailleurs sous le commandement de ce dernier que ce bâtiment avait quitté le Petit-Goâve, le 22 novembre 1684, à destination du Venezuela où De Graffe devait rejoindre son principal navire de guerre, escortant par la même occasion même temps le lieutenant-gouverneur et l'intendant des Îles d'Amérique qui s'en retournaient à la Martinique 156 Même si ces deux administrateurs ne le mentionnent pas, il n'est pas à exclure que Giraud se soit trouvé à bord de la Cascarille. Il semblerait, en effet, que les neuf flibustiers qui traversèrent le Pacifique, à tout le moins la majorité d'entre eux, aient

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> TNA CO/1/55/nº 75iv, déposition de Samuel Kempthorn, Jamaïque, 14/24 novembre 1684, résumée dans J. W. Fortescue (comp.), *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1681-1685* (Londres: Her Majesty's Stationery Office, 1898), nº 1938iv.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Même si le secrétaire d'État à la marine, le marquis de Seignelay, ordonna à Cussy de demander au président de l'Audience royale de Santo Domingo des comptes concernant la prise du *Saint-François* et celle de la chaloupe du *Joly*, aucun document n'atteste des résultats des démarches du gouverneur en ce sens. Pour cet ordre, voir FR ANOM COL/B/11/fol. 183r-186r, lettre de Seignelay à Cussy, Versailles, 13 août 1685.

<sup>52</sup> FR ANOM COL/C8A/4/fol. 73-84, mémoire du chevalier de Saint-Laurent et de Michel Bégon, Martinique, 25 janvier 1685.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Par exemple, AGI SANTO DOMINGO/109/R.3/N.58A, fol. 1-23, actes et documents relatifs à la remise de 27 prisonniers anglais et français au capitaine Edward Stanley, La Havane, 4 au 23 janvier 1686. Par ailleurs, début 1685, le gouverneur de Santiago de Cuba en avait remis une trentaine d'autres à son homologue de la Jamaïque. À ce sujet, voir ViWC Blathwayt Papers/Vol. XXV/3/lettre du lieutenant-gouverneur Molesworth à William Blathwayt, Jamaïque, 25 mars/4 avril 1686.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Parmi plusieurs cas de figure, voir ceux que j'expose dans « Les rendez-vous de l'île de la Tortue Salée en 1687 », *Le Diable Volant*, 2022 [en ligne] https://diable-volant.github.io/flibuste/blog/GdF2022a-henry-pitman.pdf (consulté le 26 juillet 2023).

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> BnF Français 385, fol. 1r. L'équipage de ce flibot, une prise zélandaise faite par François Le Sage dans le golfe de Guinée, était composée pour partie par des hommes (comme Massertie) ayant servi sous ce capitaine et par d'autres ayant appartenu à la compagnie de Michel Andresson et à celle de l'Anglais Joseph Bannister.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Raveneau de Lussan, *Journal du voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique, en 1684 et années suivantes* (Paris: Jean-Baptiste Coignard, 1689), p. 1-36; et BnF Clairambault 1016, fol. 542r-612r, *Relation d'un voyage fait à la mer du Sud en 1684*.

appartenu à la dernière et cinquième compagnie française ayant passé à la mer du Sud (soit l'équipage de la *Cascarille*) comme le laisse supposer le récit de leurs aventures, assez confus au demeurant, qu'ils colportèrent plus tard au Siam<sup>57</sup> puis en Cochinchine.<sup>58</sup> D'un autre côté, dans ses mémoires, François Martin dit bien que ces flibustiers de Saint-Domingue étaient entrés en mer du Sud par... le détroit de Magellan, donc sur le flibot de France Rolle, et il eut, lui aussi, l'occasion de parler à au moins deux d'entre eux.<sup>59</sup>

Enfin, il existe un autre élément en faveur de l'identification du capitaine Girault, flibustier, avec Paul Giraud, commandant la caïche *Saint-François*. Il réside dans les confidences que certains des hommes de Franc Rolle firent, aux Galapagos, au capitaine La Milla, à propos de la colonisation par les Français d'un lieu appelé la baie du Saint-Esprit, dans le golfe du Mexique, c'est-à-dire l'établissement que devait fonder Cavelier de La Salle, à l'ouest du Mississippi. Une fois libre de ses geôliers, La Milla déclara à ce sujet :

- « Qu'en parlant avec quelques uns d'entre eux, il les entendit dire que le roi de France avait fait peupler la baie du Saint-Esprit, et qu'il y avait là plus de 18 000 familles, et plus de 300 pièces d'artillerie, ainsi que plusieurs Indiens de paix qui allaient jusqu'à Mexico et en connaissaient toutes les nouvelles, et que le dessein du roi de France était de s'emparer, par ce lieu, de toute la Nouvelle-Espagne;
- « Et qu'il entendit l'un desdits Français dire qu'un habitant [espagnol] qui y avait eu un gouvernement ou alcaldie majeure et qui s'était retiré en France pour ses crimes, avait facilité l'acquisition de ce royaume au roi de France grâce à l'amitié des Indiens, et que le roi, pour se satisfaire de ce qu'il disait, l'envoya dans un navire de guerre qui s'en fut à ladite baie et il lui ramena trois Indiens, dont deux moururent en France, et celui qui demeura vivant, retourna dans son pays avec les familles qui allèrent s'y établir... »<sup>60</sup>

Bien que ces ouï-dire soient un peu confus, et grossièrement exagérés, soit de propos délibérés par le flibustier qui en fut l'auteur, soit d'une mauvaise compréhension de La Milla, ils contiennent quand même un fond de vérité. En effet, Cavelier de La Salle avait repris à son compte une partie d'un projet présenté aux autorités françaises par l'exilé espagnol Diego de Peñalosa, autrefois gouverneur du Nouveau-Mexique, et visant à faire la conquête de cette province et de celle de la Nouvelle-Biscaye, avec l'aide des Indiens. De même, la référence à l'Indien, qui était le serviteur de Cavelier de La Salle, ici présenté

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690; et *idem*/854/p. 544-546, journal de Bernard Martineau au Siam (pour le mois de mai 1690).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 142-143, 303-304.

<sup>60</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 3r-5r, déclaration de Pedro de la Milla, Santa María del Puerto, 25 décembre 1689. Ma traduction de l'original espagnol qui se lit comme suit :

<sup>«</sup> y que también les oyó decir hablando con algunos de ellos que el Rey de Francia tenía poblada la bahía del Espíritu Santo y que tenía allá más de dieciocho mil familias y más de trescientos cañones de artillería y muchos Indios de paz, los cuales corrían hasta Mexico y sabían todas las novedades del y que el designio del Rey de Francia era ganar a toda la Nueva España por esa parta y que, a uno de los dichos Franceses, le oyó decir que un vecino que había tenido gobierno o alcaldía mayor se había retirado por delitos suyos a Francia y que éste le había facilitado el ganar ese reino para el dicho de Francia por medio de la amistad de los Indios y que el rey, para satisfacerse de lo que decía, le envió en un navío de guerra y fue a la dicha bahía y le llevó tres Indios, de los cuales se murieron los dos en Francia, y el que quedó lo volvió a su tierra con las familias que fueron a poblar... »

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Les mémoires produits concernant ces projets sont conservés dans FR ANOM COL/C13C/3/fol. 74-94. Pour les liens entre le projet de La Salle et celui de Peñalosa, voir notamment Robert S. Weddle, *The Wreck of the Belle, the Ruin of La Salle* (College Station: Texas A&M University Press, 2001), p. 83-103.

comme quide de l'expédition, ne pouvait provenir que d'une personne bien informée. 62 Évidemment, Paul Giraud, simple capitaine de navire marchand, dont le seul lien avec La Salle était de convoyer une partie des provisions de celui-ci, pouvait difficilement connaître ces détails, notamment ce lien avec le projet de Peñalosa. En revanche, il en devait être tout autrement de son armateur Duprat, et surtout de Pierre Arnoul, l'intendant de la marine à Rochefort, qui avait affrété la caïche Saint-François, pour le compte de La Salle. Il est donc plausible que l'un ou l'autre ait pu lui faire des confidences à ce sujet. C'était sans compter Beaujeu, le capitaine de l'escorte Le Joli, qui s'affaira à discréditer La Salle avant même leur départ de La Rochelle. D'autre part, il est intriguant que deux Espagnols, l'un étant un officier sachant le français et l'autre le pilote du San Francisco Javier, qui furent tous deux longtemps prisonniers de Franc Rolle à des moments différents,63 ne firent jamais aucune allusion dans leurs témoignages à un quelconque projet de conquête française en Amérique espagnole, renseignement capital s'il en fût un. Même si ces éléments, mis ensemble, laissent supposer que le flibustier Girault est bien Paul Giraud, cela demeure une hypothèse séduisante, qui devra attendre une confirmation par la découverte de nouveaux documents. Quant aux huit autres flibustiers — nous verrons plus loin —, pour quatre d'entre eux, les patronymes ou surnoms sont connus, et pour un cinquième, le nom complet ainsi que quelques détails concernant sa carrière subséquente en Asie.

## Les préparatifs pour le grand départ

En revanche, nous sommes beaucoup mieux documenté sur le bâtiment à bord duquel ces neuf hommes et leurs quatre prisonniers péruviens voyagèrent. Cette barque est décrite comme un bâtiment de tonnage moyen comparé au *San Francisco*.<sup>64</sup> À son arrivée au Siam, six mois plus tard, on rapporta qu'elle faisait environ « 10 brasses de longueur et 9 coudées de largeur ».<sup>65</sup> Une brasse valant six pieds, et la coudée, un pied et demi, ce navire faisait donc 60 pieds par 13 ½ pieds, soit en mesures modernes, environ 19,5 m de long sur 4,4 m de large.<sup>66</sup> C'était un petit navire à un seul pont, mais avec au moins deux mâts, peut-être même trois, d'un port de 50 à 60 tonneaux,<sup>67</sup> et amplement suffisant pour la traversée du Pacifique comme le montrera l'étude des voyages similaires entrepris par d'autres flibustiers.

Tout aussi important que le bâtiment : les vivres. Le voyage prévu pouvait durer deux, voire trois mois, jusqu'à l'escale quasi obligée aux îles Mariannes, et il exigeait des provisions conséquentes. Avant eux,

<sup>62</sup> AGI INDIFERENTE/2548/*Testimonio de la causa criminal que fulminó el almirante Don Antonio de Astina*/déclaration de Denis Thomas, Veracruz, 24 octobre 1685. Ce témoin, embarqué dans l'un des deux navires de La Salle, déserta lors de l'escale au Petit-Goâve. Il il tenait ses informations, assez exactes touchant l'expédition, de la bouche même d'un domestique de La Salle.

<sup>63</sup> Respectivement Juan Díaz, prisonnier d'août 1687 à février 1689, et Juan Martín Ibañez, d'octobre 1689 à décembre 1691.

<sup>64</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 2r-3r, lettre de Pedro Baltazar de Cuellar à Bartolome Estupiñan, San José, 17 décembre 1689.

<sup>65</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau, Siam, 27 mai 1690. Dans ce document, on la qualifie de « barque ou chaloupe ». Il faut comprendre ici qu'il ne s'agit pas de l'embarcation d'un navire, mais bien ce que les Néerlandais de l'époque appelaient un *sloep*, terme désignant également un bâtiment pouvant effectuer des voyages au long cours. Voir Nicolas Aubin, *Dictionnaire de Marine* (Amsterdam: Pierre Brunel, 1702), p. 182-184. À comparer avec Nicolaes Witsen, *Aeloude en Hedendaegsche Scheeps-Bouw en Bestier* (Amsterdam: Casparus Commelijn, Broer et Jan Appelaer, 1671), p. 173-174. Dans ces deux ouvrages, des exemples sont donnés de chaloupes ou *sloepen* ayant des proportions similaires à la barque de Girault.

<sup>66</sup> Pour ces équivalences, voir Jacques Ozanam, *La Géométrie pratique* (Paris: Jacques Ozanam, 1684), p. 134-135. Le pied de roi, dont il est ici question, équivaut à 0,3248 m, ce qui donne environ 19,5 m de long et 4,4 m de large.

<sup>67</sup> L'art de bâtir les vaisseaux et d'en perfectionner la construction (Amsterdam: David Mortier, 1719), t. I, part. II, p. 15. Un tableau de proportions se trouvant dans cet ouvrage indique qu'un vaisseau 50 tonneaux aura 42 pieds de longueur de quille et 15 de largeur, et un de 100 tonneaux aura 53 pieds de long et 18 ½ de large. On comprend qu'il s'agit de mesures idéales, et qu'elles pouvaient varier considérablement. Ici, on parle de longueur de quille, mais dans le cas de la barque de Girault, la valeur donnée est sûrement la longueur de l'étrave à l'étambot, plus longue que celle de la quille. Pour des définitions de la barque à cette époque, voir Nicolas Desroches, Dictionnaire des termes propres de marine (Paris: Amable Auroy, 1687), p. 42, et Georges Guillet, Les arts de l'homme d'épée, ou le dictionnaire du gentilhomme (Paris: Gervais Clouzier, 1678), part. III, p. 40.

en 1685, le capitaine Eaton et ses hommes, pour ne pas en avoir eu suffisamment, avaient passé presque la majorité de leur voyage jusqu'à Guam au bord de la famine, avec le scorbut en prime.<sup>68</sup> L'année suivante, le capitaine Swan en avait eu tout juste assez avant d'arriver à la même île, et ce en rationnant strictement son équipage. 69 Girault et ses hommes demandèrent donc et reçurent la part qui leur revenait des vivres des dernières prises faites au Pérou. Le gros de ces provisions consistaient en 500 sacs de farine se trouvant sur la barque qui venait de leur être donnée. Or, avant cette séparation, la compagnie de Franc Rolle aurait compté 98 flibustiers, plus 12 esclaves et 23 marins prisonniers, pour un total de 133 personnes. Les neuf dissidents et leur quatre prisonniers auraient donc eu droit à 9 ou 10 % des vivres. 70 Si l'on prend uniquement la farine, puisque les qualités et quantités des autres provisions qui ont pu leur être octroyées, ou qu'ils firent avant leur départ, demeurent inconnues, ils auraient eu droit à 45 fanèques ou sacs, et chaque sac pesant nominalement 66 kg, cela représentait 3000 de nos kilogrammes, soit trois tonnes métriques!71 Évidemment, sans eau pour en faire ces pains de pâte bouillie que les flibustiers anglais appelaient doughboys, et surtout sans bois de combustion pour les cuire à la marmite, toute cette farine n'aurait servit que de lest. Pour l'eau, Girault et sa petite compagnie ont dû en faire à Floreana même, où il y avait une source, car comme on le verra, il est peu probable qu'ils se soient arrêtés ailleurs gu'aux Galapagos avant d'entreprendre la traversée du Pacifique. Quant au bois, le San Francisco étant chargé pour partie de bois à bâtir, ils en ont sûrement reçu leur part. Enfin, pour la viande, il y avait dans l'île quantité de tortues terrestres qui pouvaient être embarquées vivantes à bord, et beaucoup d'oiseaux qui, n'ayant pas la crainte des hommes, pouvaient être chassés tout aussi facilement.72

Outre leur part des provisions prises, les neuf dissidents reçurent également celle qui leur revenait du butin accumulé depuis leur départ des côtes de la Nouvelle-Galice, tant en argent qu'en marchandises. Ces dernières revêtaient une grande importance, puisque Girault et ses camarades — on s'en doutera — n'allaient pas de l'autre côté du Pacifique en si petit nombre pour faire la guerre aux Espagnols ou à d'autres nations. Ils avaient plutôt l'intention de jouer aux marchands, histoire que leur traversée ne soit pas faite sans profit. Dès le départ, leur objectif était, semble-t-il, de gagner le royaume de Siam.<sup>73</sup> Ils avaient, en effet, appris ou savaient déjà que la Compagnie des Indes orientales y possédait, depuis presqu'une décennie, son comptoir le plus à l'est en Asie.<sup>74</sup> Quant aux marchandises qu'ils reçurent, ce furent surtout des draps de Quito, que les flibustiers avaient trouvés en grande quantité sur le *San Francisco*. Il y en avait tellement que lorsque Franc Rolle et ses hommes firent ensuite un séjour de quatre mois à l'île Brûlée (l'actuelle Isabela), le temps pour eux d'équiper en guerre cette prise, ils s'en servirent pour faire des abris temporaires.<sup>75</sup> En quittant l'île, ils les laissèrent sur place aux intempéries, et ces débris impressionnèrent tant les Espagnols qui la visitèrent deux ans et demi plus tard qu'ils la

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> BL Sloane MS 54, p. 24-45.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 279-284.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> EC ANE CS/POP/Caja 12/Exp. 7/fol. 6r-8v, déclaration d'Antonio Fernández de Miranda, Santa María del Puerto, 27 décembre 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> En terme de capacité pour les céréales ou la farine, le poids d'une *fanega* (fanègue) ou *costal* (sac) équivalait alors à 1,5 *quintal* ou 6 *arrobas* ou 150 *libras*. Lors du passage au système métrique, l'arrobas fut estimée à 11,5 kg. Ainsi, une fanègue pesait environ 66 kg. La charge de 500 fanègues aurait donc représenté 33 000 kg. À ce sujet, voir Armando de Ramón et José Manuel Larraín, « Una metrología colonial para Santiago de Chile: de la medida castellana al sistema métrico decimal », *Historia*, 14, nº 1 (1979) p. 5-69.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Huntington Library, mssHM 58286, *Extrait du journal de M<sup>e</sup> Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud*; et LOC G1100. L3 1696, *Description des principaux endroits de la Mer du Sud*, p. 142-144.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre du missionnaire Pierre Ferreux à son confrère Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690; et *idem*/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Au sujet de l'implantation de la Compagnie au Siam, voir Michel Jacq-Hergoualc'h, « La France et le Siam de 1680 à 1685 : Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 82, nº 308 (3e trimestre 1995), p. 257-275. Je reviendrai plus loin sur ce point.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

nommèrent Isla Grande de los Paños, « la grande île aux draps ».76 Ces textiles étaient connus sous le nom générique de « draps de Quito », parce qu'ils étaient tissés dans la ville et dans la province du même nom, dans la vice-royauté du Pérou, avec de la laine d'alpaga, et pour les tissus plus luxueux avec celle de la vigogne.<sup>77</sup> Il y en avait de diverses variétés et qualités : les draps proprement dit<sup>78</sup>, des sortes de frises<sup>79</sup> appelées « baguettes »<sup>80</sup>, considérées comme très résistantes<sup>81</sup>, et enfin des serges<sup>82</sup> faits avec de la laine noire non teinte. Pour les flibustiers qui, en 1680, furent les premiers à hanter la mer du Sud, ces gros draps de laine paraissaient d'excellente confection.83 Pourtant, l'un d'eux leur reprochait leur manque de finesse. Il est vrai, remarquait-il, que le petit peuple du Pérou n'était vêtu que d'habits taillés dans ces draps.84 Par les lettres des missionnaires du Siam et de Cochinchine, l'on sait que Girault et ses compagnons donnèrent généreusement de ces draps et serges lors de leurs contacts avec les fonctionnaires du roi de Siam.85 Ils avaient d'ailleurs, à leur arrivée, au moins 30 ballots de ces gros draps péruviens.86 Celui de la meilleure qualité était gris, et il aurait pu valoir à Paris 4 à 5 livres tournois l'aune, soit 80 à 100 sols, mais l'autre, noir (sans doute de cette serge non teinte mentionnée précédemment), deux fois moins, soit 40 sols. Parmi leurs autres marchandises connues, il v avait plusieurs ballots de tabac en poudre qui supporta beaucoup moins bien le voyage.87 Quant au butin proprement dit, ils auraient eu en commun au moins un calice d'argent et pour 1500 livres-tournois en argent rompu, sans compter la monnaie espagnole.88

Tout ce qui devait être partagé ou amassé en prévision du voyage de la barque le fut en moins de 24 heures. En effet, dès le lendemain 24 novembre 1689, les trois bâtiments et la grande chaloupe portant

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> AGI LIMA/89/lettre de Gregorio de Igarza au vice-roi du Pérou, Paita, 26 août 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Jacques Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce* (Paris: Jacques Estienne, 1723), t. I, p. 1259 : « Ce sont aussi les Indiens qui travaillent à toutes les manufactures de lainage qui se font au Pérou, et c'est là où ils emploient les précieuses laines des vigognes et des pecos, dont ils font des tapis, des tapisseries, des draps et des serges, qui ne cèdent guère aux étoffes d'Europe pour l'ouvrage, et qui l'emportent sur eux par l'industrie, surtout dans celles qui n'ont point d'envers, et qui sont également lustrées des deux côtés. Les draps de Quito sont ceux qui ont le plus de réputation. » Voir également Amédée François Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili, du Pérou et de Brésil, fait pendant les années 1712, 1713 et 1714* (Paris: Jean-Geoffroy Nyon et al., 1716), p. 137-139.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> *Idem*, t. I, p. 1730 : « étoffe de résistance, non croisée, et très chaude, propre à faire des vêtements, etc... C'est proprement un tissu fait de fils de laine entrelacés.... »

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> *Idem*, t. II, p. 175 : « ....étoffe de laine assez grossière, propre pour l'hiver, frisée d'un côté... ».

<sup>80</sup> *Idem*, t. I, p. 312 : « *Bayette*, que l'on nomme aussi *Baguette*. Étoffe de laine non croisée, fort lâche, et tirée à poil d'un côté. C'est une espèce de revêche, ou de flanelle très grossière et très large. »

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Woodes Rogers, A Cruising Voyage Round the World: First to the South-Seas, thence to the East-Indies, and homewards by the Cape of Good Hope, begun in 1708, and finish'd in 1711 (Londres: Andrew Bell et Bernard Lintot, 1712), p. 199.

<sup>82</sup> Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce* (1723), t. II, p. 1544 : « une étoffe de laine croisée, qui se manufacture sur un métier à quatre marches... ».

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Bucaniers of America, the Second Volume, containing the Dangerous Voyage and Bold Attempts of Captain Bartholomew Sharp, and others; performed upon the Coasts of the South Sea, for the space of two years, etc., from the Original Journal of the said Voyage written by Mr. Basil Ringrose, gent., who was all along present at those transactions (Londres: William Crooke, 1685), p. 71.

<sup>84</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 152.

<sup>85</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à son confrère Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690; et FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690.

<sup>86</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>87</sup> FR IRFA AMEP/736/p. 457-460, copie d'une lettre de Marin Labbé à son confrère Jean Gravé, Faifo, 13 août 1690. — Une livre ou franc valait 20 sols.

<sup>88</sup> Mêmes sources que les deux notes précédentes, soit les lettres du missionnaire Labbé.

ceux des prisonniers qui venaient d'être libérés appareillèrent en même temps de l'île Notre-Dame (Floreana). Alors que cette chaloupe prenait la route du Pérou, Franc Rolle, avec son flibot et sa prise San Francisco, alla à l'île Brulée (Isabela) pour caréner, et la barque avec les neuf dissidents mettait le cap au nord.89 Toutefois, il semblerait que, le lendemain, lorsque Rolle arriva à cette autre île, il y aurait trouvé un billet rédigé par Girault, dans lequel celui-ci l'informait qu'il retournait dans l'Atlantique, menaçant du même coup ses anciens camarades de revenir... leur donner la chasse avec un navire de 50 canons! C'est du moins ce que rapportèrent, à leur retour au Pérou, trois marins indiens faisant parti d'un groupe de neuf prisonniers qui se sauvèrent des flibustiers à l'île Brûlée en mai 1690.90 Soit ces hommes avaient mal compris ce que leurs geôliers leur avaient dit, soit ces ceux-ci leur auront délibérément menti. En effet, comme je l'ai mentionné précédemment, Rolle et ses hommes, au petit nombre qu'ils étaient dans cette mer et toujours en risque d'être attaqués par des navires de guerre espagnols, avaient tout intérêt à diffuser, parmi leurs prisonniers, des faussetés quant à leurs desseins.91 Et pour cette même raison, s'il y avait eu quelque animosité, elle aurait été plutôt de la part de ceux demeurés en Amérique à l'encontre des neuf dissidents qui, par leur départ, les affaiblissaient, et non l'inverse. Enfin, rappelons-le, à son départ de l'île Notre-Dame, la barque avait mis le cap au nord, et non au sud-est où se trouvait l'île Brûlée.

## De la facilité de traverser le grand océan

De la traversée du Pacifique effectuée par Girault et de ses huit camarades, les documents à ma disposition révèlent vraiment peu de choses. Même la durée de leur voyage demeure imprécise. Cependant, ils possédaient, certainement, l'un de ces deux ou trois routiers espagnols trouvés lors de la prise d'Acaponeta,<sup>92</sup> ou à tout le moins une copie de ceux-ci. L'un des hommes de Rolle nommé Jouan traduisit d'ailleurs l'un d'eux, auquel il donna le titre français de « Route partant du port Acapoul pour aller aux îles Philippines ». Ce document débute ainsi :

« Pour aller auxdites îles, il faut partir dudit Capoul depuis le mois de novembre, qui est la saison de brise jusqu'à la fin de mars. Les navires qui sortent ordinairement partent sur la fin de février, ou au plus tard le 20e mars. Sortant dudit port, il faut faire gouverner au large, y aller chercher les 13 degrés Nord afin de vous mettre en hauteur des îles Ladrons, et ensuite ferez gouverner toujours à Ouest. Le vent vous sera toujours utile pour ce chemin qui peut avoir 1800 lieues de trajet dudit Acapoul aux îles Ladrons, qui sont dans le passage pour aller auxdites Philippines. Il y a bien plusieurs autres îles sur cette route, mais vous ne les voyez pas. Étant un peu Nord et Sud, vous passez au Nord des îles Barboude, mais n'en avez nulle connaissance, étant trop éloignées.

« Arrivant auxdites îles Ladrons, vous en verrez une forte grande, haute et hachée C'est l'île de St-Jean. Les galions ou hourques des Philippines s'y rafraîchissent. Cette île est établie au Nord et Sud, et si vous voulez de l'eau, sa plus grande quantité est du côté du Sud. Il y a là bien peu de chose à espérer que pour prendre un peu l'air de la terre. »<sup>93</sup>

C'était la route suivie par la *nao de China*, autrement appelée la hourque ou le galion de Manille qui effectuait, bon an mal an, cette traversée tant à l'aller qu'au retour, et ce depuis une centaine d'années. Bien que fort sommaires, ces instructions nautiques étaient suffisantes pour tout bon pilote désirant faire

<sup>89</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín lbañez, Lima, 7 janvier 1692.

<sup>90</sup> AGI LIMA/88/déclarations de Nicolás de Evía, Gabriel Mejía et Pedro Florés, Guayaquil, 20 juillet 1690.

<sup>91</sup> AHNOB OSUNA/CT.197/D.54, relation de Juan Martín Ibañez, Lima, 7 janvier 1692.

<sup>92</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5LL/fol. 124r-132r, déclaration de Juan Díaz, Guadalajara, 4 mai 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> LOC G1100. L3 1696, *Description des principaux endroits de la Mer du Sud*, p. 310-311 (mes soulignés). Jouan a traduit assez fidèlement les instructions sommaires de la traversée du Pacifique telles qu'elles figuraient dans les vieux routiers espagnols. Pour un exemple de ceux-ci, qui est une compilation réalisée à Panama en 1684, voir ES AMN Ms. 142/21/fol. 308.

la traversée du Pacifique. Comme on peut le constater, elles consistaient à gagner le 13° parallèle nord, à se maintenir à cette latitude à quelques minutes près, et à gouverner toujours cap à l'ouest, tout en se laissant porter jusqu'aux Philippines par les alizés d'est-nord-est, remarquables par leur constance dans cette région. Mais que valaient ces routiers et les cartes, mêmes schématiques, pouvant les accompagner? Un flibustier anglais, le fameux William Dampier, rapporte que, malgré leurs défauts, ces documents de navigation étaient « généralement assez justes pour l'essentiel ». La suite montre que c'était effectivement le cas.

Il ne fallait toutefois pas moins d'une soixantaine de jours au galion, partant ordinairement d'Acapulco à la fin mars, pour atteindre Guam, dans l'archipel des Mariannes, dites aussi *Islas de los Ladrones*. Et après quelques jours de ravitaillement à cette escale obligée, l'on pouvait espérer arriver à Manille au cours du mois de juin. Donc, pour un gros navire comme le galion, avec des pilotes expérimentés connaissant la route, c'était un voyage d'environ trois mois à condition de partir d'Acapulco, ou d'un autre port de la côte pacifique de la Nouvelle-Espagne. Or, Girault et ses compagnons appareillèrent, eux, des Galapagos, à plus de 2000 km à vol d'oiseau d'Acapulco, mais avec un navire beaucoup plus petit. Malgré cela, selon une version, ils auraient bien pris seulement trois mois pour traverser le Pacifique, le tout apparemment sans escale aux Mariannes puisque ce n'est pas précisé. Selon une autre, trois mois et demi pour atteindre l'île Mindanao, dans la partie occidentale des Philippines. Mais ces durées sont-elles vraisemblables, surtout sans escale? En l'absence de détails quant au déroulement de leur voyage, il convient d'étudier les traversées entreprises par d'autres flibustiers, tous Anglais, tant les précédentes, relativement contemporaines, que celles qui suivirent dans la première décennie du XVIIIe siècle. Ce sont au total cinq voyages, en 1685, 1686 et 1705, les seuls, par ailleurs, réalisés par des « étrangers », autrement dit par des non Espagnols.

Le premier de ces voyages est celui du *Nicholas*, armé à Londres par des marchands londoniens dont les principaux étaient engagés ordinairement dans le commerce avec Canaries. Ce navire avait été envoyé en mer du Sud « à la découverte »,100 expression pouvant couvrir aussi bien un voyage de contrebande qu'une entreprise de piraterie. Dès le départ, l'aspect belliqueux de l'armement du *Nicholas*, ne faisait toutefois aucune doute.101 Ce fut donc sans surprise, qu'à son arrivée en mer du Sud, son capitaine, John Eaton, s'associa pendant plusieurs mois à une compagnie de flibustiers venue, elle, par le cap Horn, dans le but avoué de piller les Espagnols.102 À la fin de 1684, il résolut de changer de théâtre d'opérations et de traverser le Pacifique. Il y avait alors 70 hommes à bord du *Nicholas*, décrit comme

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Sur ce point précis, voir William Dampier, *Voyages and Descriptions* (Londres: James Knapton, 1699), part. III, p. 11.

<sup>95</sup> Pour un exemple particulier d'un routier pour Manille, datant de 1675, accompagné d'une esquisse de carte, voir Rodrigo Moreno Jeria et Jorge Ortiz Sotelo, *Un derrotero del Mar del Sur: El Pacífico americano a fines del siglo XVII* (Ediciones Biblioteca Nacional de Chile: Santiago de Chile, 2018), p. 528-530.

<sup>96</sup> Dampier, Voyages and Descriptions (1699), préf.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Dampier, *A New Voyage Round the World* (1697), p. 245. C'est ce que confirment les données compilées pour l'ensemble des voyages effectués au XVII<sup>e</sup> siècle entre Acapulco et Manille, à partir principalement de documents provenant de l'Archivo General de Indias. Voir NOAA/WDS Paleoclimatology - Garcia et al. 2001 Manila Galleons Voyage Records, in *NOAA National Centers for Environmental Information* [en ligne] https://doi.org/10.25921/vsan-e066 (consulté le 26 juillet 2023).

<sup>98</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144-147, copie d'une lettre des pères Pierre Ferreux et Bernard Martineau, Siam, 7 janvier 1692.

<sup>99</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1418/fol. 944v-947r, 955r-960v, déclarations de Clement Bellamy et John Eaton, Batavia, 1<sup>er</sup> et 2 mai 1686.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> AGI LIMA/85/déclaration de Crisanto Darías Martín, Callao, 13 avril 1685.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 84-133.

une petite frégate de 90 tonneaux, 103 et surtout comme un excellent voilier, raison pour laquelle les Espagnols du Pérou l'avait surnommée El Tigre. Avant de quitter les Galapagos, Eaton fit charger à bord 100 à 150 sacs de farine qu'il avait laissés là précédemment, ainsi que plusieurs tortues. 104 Il fit ensuite une escale d'environ deux semaines à l'île Gorgona, à la côte de l'actuelle Colombie, le temps d'y faire de l'eau, du bois et ce qu'il put en vivres frais, soit des huitres, des conques et quelques singes. Il aurait voulu y prendre également des fruits, mais c'était la saison des pluies. Son voyage débuta, au départ de cette île, le 31 décembre. Naviguant vers le nord-ouest, il arriva le 15 janvier 1685 à la hauteur du cap Blanc, au Costa Rica, et ce même jour, il s'éloignait des côtes de l'Amérique pour entreprendre la traversée de l'océan. Dès le 4 février, le manque de vivres fut tel que près de la moitié des hommes du Nicholas commencèrent à souffrir quotidiennement de la faim. Le 7 mars, la plupart avaient le scorbut, étant réduits à manger leur pain de maïs bouilli avec des pois pourris : quatre d'entre eux en moururent. Enfin, le 24 du même mois, après 83 jours de navigation, Eaton faisait escale à Guam. Une fois pourvu en vivres frais qu'il acheta aux Espagnols, il en repartait le 2 avril. Dirigeant sa course vers le nord des Philippines, il atteignit la côte orientale de l'île de Lucon le 5 mai 1685. En tout, depuis la Gorgona. incluant son séjour à Guam, son voyage avait duré 131 jours. Apparemment, Eaton n'avait aucun routier espagnol ni prisonnier de cette nation capable de le conduire aux Philippines. Dans tous les cas, son premier pilote, le maitre William Cowley, n'y fait aucune allusion. 105 Cependant, Eaton n'était pas un flibustier mais un marchand expérimenté, capitaine ou maître de navire depuis une quinzaine d'années. 106 II serait donc surprenant qu'il n'ait pas possédé une carte nautique du Pacifique, à tout le moins un croquis ou un plan de cette région, voire un livre de navigation y faisant référence. Il était, en effet, aisé d'acheter toute la documentation nécessaire à la navigation au long cours chez les librairescartographes en Angleterre, en Hollande ou en France, sous formes imprimées ou manuscrites. 107 Même des cartes de la mer du Sud, quoique sommaires, circulaient dans le commerce depuis le début du siècle. 108 D'ailleurs, Charles Swan qui emprunta, 15 mois plus tard, la même route qu'Eaton possédait de tels documents. 109

Tout comme son prédécesseur, et quelques mois après lui, le capitaine Swan était parti d'Angleterre mais uniquement pour faire de la contrebande en mer du Sud avec les Espagnols, ce pourquoi ses armateurs, un groupe de marchands éminents, membres du conseil municipal de Londres, lui avait obtenu des

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1417/fol. 1937v-1939r, lettre d'Adriaan Willemszoon et Jan van Heyst au gouverneur général et au conseil des Indes, Cheribon, 14 février 1686.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> AGI LIMA/85/déclaration de Crisanto Darías Martín, Callao, 13 avril 1685.

<sup>105</sup> BL Sloane MS 54, p. 24-57. Il s'agit d'une copie du journal de navigation du *Nicholas*, tenu par William Cowley. Il existe plusieurs versions (manuscrites et publiées) de ce journal, mais celles, manuscrites, conservées à la British Library, sous les cotes Sloane MS 54 et MS 1050, pratiquement identiques, sont les plus détaillées quant à cette partie du voyage du *Nicholas*. Par ailleurs, le lecteur remarquera que j'ai converti toutes les dates relatives au voyage effectué par Eaton (comme je le ferai ci-après pour ceux des autres capitaines anglais) dans le calendrier grégorien, alors en usage dans la grande majorité des nations européennes, sauf pour de rares exceptions, dont celle notable de l'Angleterre où l'on se servait encore du vieux calendrier julien.

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1418/fol. 955r-960v, déclaration de John Eaton, Batavia, 2 mai 1686. On y remarquera que, parmi les armateurs du *Nicholas* figure le nom de Sir Edward Winter. La présence de cet ancien agent de la East India Company à Madras, qui ambitionnait alors à devenir gouverneur de la Jamaïque, pourrait expliquer pourquoi Eaton décida d'aller en Asie.

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Thomas R. Smith, « Manuscripts and Printed Sea Charts in Seventeenth-Century London: The Case of the Thames School », in Norman J. W. Thrower (dir.), The Compleat Plattmaker: Essays on Chart, Map and Globe Making in England in the Seventeenth and Eighteenth Centuries (Berkeley: University of California Press, 1978), p. 45-100.

<sup>108</sup> Ces représentations du Pacifique prenaient toutes comme modèle la carte dressée au début du siècle par le cartographe Hessel Gerritsz; voir BnF GE SH ARCH-30 (RES), carte de la mer du Sud, 1622 [en ligne] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55007076p (consulté le 26 juillet 2023). Pour un exemple anglais de reproduction quasiment à l'identique, voir celle figurant dans John Seller, Atlas Maritimus, or A Book of Charts, describeing the Sea Coasts, Capes, Headlands, Sands, Shoals, Rocks and Dangers, in most of the known parts of the World (Londres: John Seller, 1672), pl, 34. Pour des exemples néerlandais, voir Pascaerte Vande Zuyd-Zee tussche California, en Ilhas de Ladrones (Amsterdam: Pieter Goos, 1666) [en ligne] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59634330 (consulté le 26 juillet 2023), ou encore De Zee-Atlas ofte water-wereld (Amsterdam: Pieter Goos, 1672).

<sup>109</sup> C'est ce qui peut être déduit de Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 282, 306.

autorisations du roi lui-même et de son frère, le duc d'York. Ayant échoué à faire du commerce, il avait été contraint de s'associer avec une centaine de flibustiers venus par les terres du Darien. 110 Un peu plus tard, il fut même promu vice-amiral d'une flotte composée d'une dizaine de bâtiments portant un millier de ces hommes. Il joua ainsi le pirate, contre son gré, pendant un peu plus d'un an.111 Enfin, au début de l'année 1686, il persuada sa compagnie de traverser le Pacifique en leur faisant miroiter la prise, aux Philippines même, du fameux galion de Manille, faux prétexte qui aura, pour lui, de funestes conséquences. Inébranlable, il eut raison de toutes les objections, quitte, par exemple, à minimiser la distance jusqu'aux Mariannes, et à affirmer qu'avec son navire The Cygnet, beaucoup plus petit et léger qu'un galion, ils gagneraient Guam en 40 jours au lieu des 60 que prenaient les Espagnols. Même Dampier, alors l'un de ses confidents, jugeait les raisons avancées par son capitaine un peu faibles, d'autant plus que la question des provisions demeurait préoccupante. Leur compagnie comptait 150 flibustiers et quelques prisonniers, les deux tiers embarqués dans le Cygnet et le tiers restant dans une barque enlevée aux Espagnols. Pour nourrir tout ce monde, Swan n'avait pas pour 60 jours de vivres, soit un peu plus d'une pinte de maïs par jour par homme. C'était bien peu, surtout si on v ajoutait les rats pullulant à bord qui en gâteraient, à coup sûr, une bonne partie. 112 La présence de ces rongeurs explique en partie pourquoi les flibustiers, lorsque la faim vint à fortement les tenailler, ne mangèrent pas les deux chiens et les deux chats qui étaient à bord du Cygnet et qui reçurent leur pitance quotidienne de pain de maïs bouilli comme les hommes. 113

Les deux bâtiments partirent du cap Corrientes, marquant l'entrée nord de la baie de Banderas, le 10 avril 1686. Cependant, après 20 jours de navigation, les hommes n'en purent plus des restrictions sur la consommation du maïs imposées par leur capitaine. Dès lors, la ration individuelle quotidienne passa de 8 à 10 cuillères farine de maïs bouilli par personne. L'approvisionnement en eau fut également un problème, plusieurs étant réduits à ne boire qu'aux 9 ou 10 jours, et il y en eut même un qui ne but pas pendant 17 jours! Malgré ces privations et les protestations de l'équipage, la discipline imposée par Swan ne souffrit qu'une seule infraction : le coupable, pris en flagrant délit de vol de nourriture, reçut de chacun de ses camarades trois coups de grosse corde sur le dos. 114 Cette belle égalité, assortie d'une justice implacable, fut toute relative. En effet, dans sa cabine, Swan avait deux gallons d'huile d'olive dont lui et ses proches, incluant Dampier, mettaient une demie pinte par jour dans leur maïs, et ce en secret pour éviter de la partager avec le reste de l'équipage. 115 Cependant, le 27 mai, on calcula qu'il ne restait plus que pour 15 jours de maïs, et l'équipage dut se restreindre à un seul repas par jour. 116 Le 30, lorsque les flibustiers apercurent enfin Guam, il n'y avait plus que pour trois jours de vivres. En secret, plusieurs avaient même résolu, dès que les provisions auraient été épuisées, de tuer leur capitaine puis de le manger, et de faire subir ensuite le même sort à tous ceux de sa coterie qui leur avaient vendu l'idée de faire cette traversée, qui avait duré 51 jours. 117 À l'exemple d'Eaton l'année précédente, Swan put traiter des vivres avec les Espagnols des Mariannes. Il demeura à Guam un peu moins de deux semaines, et il lui en fallut encore autant pour gagner les côtes de la péninsule de la province de Caraga, la partie

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1437/fol. 198v-200v, copie d'une lettre en néerlandais de Charles Swan au gouverneur et au conseil des Moluques, Mindanao, 16/26 février 1687.

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Pour le détail des aventures de Swan durant cette période, allant d'août 1684 à mars 1686, la meilleure source demeure la seule version manuscrite connue du futur livre de Dampier, annotée par ce dernier : BL Sloane MS 3236, fol. 46v-94v, 119r-174v.

<sup>112</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 279-280.

<sup>113</sup> BL Sloane MS 3236, fol. 179v.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Dampier, *A New Voyage Round the World* (1697), p. 280-282. Dans son manuscrit (BL Sloane MS 3236, fol. 180r), le même auteur écrit que ce fut 10 jours après le départ que les hommes commencèrent à maugréer sur la quantité de vivres. Swan dut alors céder, et il ordonna qu'un quart de maïs de plus soit mis à bouillir.

<sup>115</sup> BL Sloane MS 3236, fol. 179v.

<sup>116</sup> NL-HaNA/VOC/inv.nr. 1483/p. 471-575, journal de bord de Francis Nelly traduit en néerlandais; la référence se trouve p. 565.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 283-286.

orientale de l'île Mindanao, aux Philippines. Cela faisait donc, escale incluse, un voyage de 77 jours, soit presque deux fois moins de temps qu'Eaton avait pris pour gagner l'archipel.<sup>118</sup>

Après Swan, il fallut attendre presque quatre ans avant que d'autres, en l'occurrence le groupe de Girault, se risquent à cette traversée dont la plus grande difficulté, comme on vient de le constater, peut se résumer à la question des vivres. Par la suite, il s'écoula une quinzaine d'années avant que d'autres étrangers, c'est-à-dire des non-Espagnols, les imitent. Ils furent trois groupes, à quelques mois d'intervalles, à chaque fois dans de petites prises espagnoles, similaires à celle que montait Girault. Ils provenaient tous à l'origine de l'équipage du corsaire anglais The Saint George. Dans le cadre de la guerre de la Succession d'Espagne (1702-1713), cette frégate et une galère nommée The Cinque Ports avaient été armées en Angleterre, sous une commission de la reine Anne, pour donner la chasse aux Espagnols en mer du Sud ainsi qu'aux Français, leurs alliés dans le conflit, qui pouvaient y faire du commerce. Cette expédition était commandée en chef par nul autre que... Dampier, également capitaine du Saint George. 119 Ce voyage est surtout connu aujourd'hui à cause de l'un des officiers du Cinque Ports nommé Alexander Selkirk qui, à la suite d'un différend avec son capitaine Thomas Stradling, se dégrada volontairement sur l'une des îles Juan-Fernández, 120 et dont les aventures sur cette île, pendant un peu plus de quatre ans, auraient inspiré le personnage de Robinson Crusoe. 121 Hormis cela, l'expédition de Dampier, qui en était à son second commandement en mer, fut un véritable fiasco, et ce en dépit de quelques prises faites sur les Espagnols. D'abord, lui aussi se brouilla avec Stradling dont il se sépara. Ensuite, à deux reprises, au Nicaragua, il vit une partie de son propre équipage l'abandonner pour traverser le Pacifique avant d'être lui-même contraint de les imiter avec ce qui lui restait de monde sous ses ordres. 122

Le 12 septembre 1704, un premier groupe de 20 ou 21 mécontents se séparèrent du *Saint George* dans le golfe de Nicoya. Ils étaient conduits par John Clipperton, décrit tantôt comme le premier contremaître de la frégate, tantôt comme son premier pilote. Leur bâtiment était une barque espagnole de 40 tonneaux, récemment capturée par leur compagnie, et chargée de brandy, de vin et de sucres. La séparation étant survenue alors que l'on carénait le *Saint George*, Clipperton et ses compagnons se retrouvèrent par chance avec la majeure partie des vivres (un peu de farine de maïs, mais aussi du pain) transbordé avec les munitions dans la barque le temps du carénage. Ils allèrent d'abord croiser au nord jusqu'à Realejo, au Nicaragua, et après avoir caréné leur barque à Amapala, dans le golfe de Fonseca, il revinrent vers le Costa Rica. De là, depuis le cap Blanco, le 7 janvier 1705, ils entreprirent leur traversée qui s'avéra particulière à deux égards. D'abord, ils ne firent aucune escale jusqu'à leur arrivée aux Philippines. En effet, durant tout leur voyage, ils ne virent qu'une seule terre, quelques jours

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> *Idem*, p. 291, 301-307. Pour les dates exactes ayant servi au calcul de la durée du voyage, voir toutefois NL-HaNA/VOC/inv.nr. 1483/p. 471-575, journal de bord de Francis Nelly.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> L'essentiel de cette expédition est bien rapportée par William Funnell, *A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas in the Ship St George, in the Years 1703 and 1704* (Londres: James Knapton, 1707), 300 p.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Concernant le séjour volontaire de Selkirk à Juan-Fernández más a Tierra (aujourd'hui improprement appelée Isla Robinson Crusoe), voir Rogers, *A Cruising Voyage Round the World* (1712), p. 124-129.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> The Life and Strange Surprizing Adventures of Robinson Crusoe, of York, Mariner, Who lived Eight and Twenty years, all alone in an un-inhabited Island on the Coast of America, near the Mouth of the Great River of Oroonoque... Written by himself (Londres: William Taylor, 1719), 364 p.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Pour une étude récente, voir Tim Beattie, *British Privateering Voyages of the Early Eighteenth Century* (Woodbridge: The Boydell Press, 2015), p. 45-62. En français, strictement parlant, Dampier et Strandling devraient être qualifiés de corsaires plutôt que de flibustiers. En effet, les propriétaires de leurs navires, ainsi que ceux qui les avaient armés et avitaillés, ne participèrent pas au voyage, et les règles de partage des prises et profits étaient donc différentes de celles suivies par les flibustiers en Amérique. Cependant, en anglais, on utilisait alors le terme *privateer* tant pour désigner celui qui faisait la course en Amérique que celui qui la faisait en Europe. C'est sans compter qu'une fois en mer du Sud, Dampier et ses hommes se comportèrent exactement comme des... flibustiers! C'est pourquoi je les qualifie ici de tels.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Funnell, A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas (1707), p. 67-68.

après leur départ, sans y aborder : une île non marquée sur les cartes nautiques de l'époque, à 10 degrés de latitude nord, à environ 330 miles du cap Blanco. 124 La seconde particularité du voyage de Clipperton en explique la première. Soit par crainte d'être arrêtés dans les Mariannes par les Espagnols (car il y avait alors la guerre), soit à cause d'une erreur de navigation, ses camarades et lui firent la majeure partie de leur voyage en suivant le 18e parallèle nord, au lieu du 13e.125 Évidemment, cela les contraignit à vivre misérablement, et à rationner leurs provisions. Pourtant, ils n'eurent aucun décès à déplorer parmi eux, et le 8 mars, ils arrivaient aux Philippines, après exactement 60 jours de navigation. La première chose qu'il y cherchèrent furent des vivres frais. 126 Pour en avoir, ils prirent en otage un prêtre espagnol qui, par curiosité, vint opportunément les visiter dans un canot. 127 L'affaire se déroula au mois de mars 1705, à l'île Catanduanes, vraisemblablement la première terre des Philippines où ces flibustiers abordèrent. Selon le rapport du président de l'Audience royale de Manille, ils ne malmenèrent pas leur otage, le curé bénéficiaire de l'île, qui leur fit donner un peu de vivres, et qu'ils récompensèrent en lui faisant quelques petits présents, dont une étole provenant d'une prise espagnole. Ils mirent ensuite le cap au sud, longeant les côtes de la province d'Albay, dans la partie sud-est de l'île de Lucon. Vers l'entrée du détroit de San Bernardino – le passage habituel des galions entrant ou sortant de l'archipel -, ils arraisonnèrent un bâtiment allant à la province de Leite sans faire de mal, là encore, à son équipage « indien ».128 Dès le mois suivant, à une date non précisée, Clipperton et ses compagnons s'arrêtèrent à Pulo Condore, la plus grande île de l'archipel du même nom, au large du Cambodge, dans la mer de Chine méridionale. À leur arrivée, ils constatèrent que le comptoir que la East India Company y avait établi quelques années plus tôt venait juste d'être détruit à l'instigation du puissant seigneur de Cochinchine, et qu'une partie des survivants s'étaient réfugiés dans le royaume voisin du Cambodge. Ce fut là qu'en juillet, Clipperton les retrouva. 129

Sous bien des aspects, le voyage de Clipperton est celui qui pourrait se rapprocher le plus de celui que Girault avait effectué avant lui. Il en est autrement des deux traversées suivantes entreprises par le reste de la compagnie du *Saint George*. Le 16 janvier 1705, un mois après un affrontement malheureux contre le galion de Manille au large des côtes de Jalisco, à la hauteur du volcan Colima, un second groupe avait rompu avec Dampier. 130 Ils étaient 36 hommes, dont un prisonnier, et parmi eux Edward Morgan, le

<sup>124</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1699/fol. 1304-1306, relation de Christoffel Wagenaar, Batavia, 14 janvier 1706. Cette île inconnue est vraisemblablement celle aujourd'hui appelée... Clipperton, un atoll à environ 1000 km des côtes mexicaines et 2500 km du Costa Rica. La plus ancienne référence associant le nom de ce flibustier à cette île (« Capt. Chipperton's Island ») se trouve sur une carte de Herman Moll, *A New and Exact Map of the Coast, Countries and Islands within ye Limits of ye South Sea Company*, publiée à Londres vers 1726. Ce *Chipperton* est évidemment Clipperton, puisqu'il est mentionné, sur cette même carte, que ce capitaine a sondé le baie de Guayaquil. Il n'y a pourtant aucune référence à cette île, ou à sa découverte, dans les deux relations de l'expédition que fit ensuite Clipperton comme capitaine corsaire en mer du Sud (1719-1721) qu'il traversa alors pour une seconde fois. À ce sujet, voir George Shelvocke, *A Voyage round the World by the Way of the Great South Sea* (Londres: John Senex et al. 1726), 468 p., et Edward Betagh, *A Voyage Round the world, being an Account of a Remarkable Enterprize, begun in the Year 1719* (Londres: Thomas Combes et al., 1728), 342 p.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Funnell, A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas (1707), p. 295-297.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1699/fol. 1304-1306, relation de Christoffel Wagenaar, Batavia, 14 janvier 1706.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Funnell, A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas (1707), p. 295-297.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> AGI FILIPINAS/129/N.40, lettre du président Domingo de Zabalburu au roi d'Espagne, Manille, 15 juin 1705. Notons toutefois que le président parle dans sa lettre de trois navires différents (un signalé à Albay, un autre à Catanduanes, et l'autre à San Bernardino). C'est exactement ce qui s'était passé dans le cas de Girault, comme nous le verrons plus loin.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1699/fol. 1304-1306, relation de Christoffel Wagenaar, Batavia, 14 janvier 1706. Voir également BL IOR/E/3/81/lettre d'Ambrose Baldwyn aux directeurs de la East India Company, Banjar, 14/24 février 1706. L'archipel de Pulo Condore (corruption du malais *Pulau Kundu*) et son île principale appartiennent aujourd'hui au Vietnam, et ils portent respectivement les noms de Côn Đảo et Côn Son. À propos du comptoir que les Anglais y avait alors, voir Danny Wong Tze-Ken, « The Destruction of the English East India Company Factory on Condore Island, 1702-1705 », *Modern Asian Studies*, 46, nº 5 (septembre 2012), p. 1097-1115.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Funnell, A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas (1707), p. 86.

subrécarque de l'expédition. Ils avaient choisi pour les commander John Ballehache, jusques là maître sur le Saint George. 131 Ils prirent place à bord d'une barque espagnole à deux mâts, d'environ 70 tonneaux, mais si rongée par les vers qu'elle prenait constamment l'eau. L'état du navire n'était pas leur seul souci, puisqu'avant même leur départ d'Amapala, le 13 février, ils furent réduits à une demie livre de grosse farine de maïs par jour avec deux onces de viande salée. En plus, ils n'avaient ni charpentier ni chirurgien pour prendre soin de leur navire pourri ou d'eux-mêmes en cas de maladie. Au moins, ils avaient des plans grossiers ou croquis du Pacifique! S'ils firent bien escale aux Mariannes, le 21 avril, ils choisirent prudemment de s'arrêter à une petite île juste au nord de celle de Guam, évitant ainsi les Espagnols, mais rencontrant brièvement quelques Chamorros, les habitants autochtones de l'archipel. D'ailleurs, ils ne s'y attardèrent qu'une journée, le temps de décider quelle route ils prendraient, soit vers le nord-ouest pour les Philippines ou vers le sud-ouest pour la Nouvelle-Guinée. Ayant choisi cette dernière option, en moins de deux semaines, ils furent réduits à six onces de farine de maïs par jour, et la nuit venue, ils avaient si faim qu'ils en étaient incapables de dormir. Pour trouver le sommeil, avant d'aller se coucher, ils avaient pris l'habitude de boire chacun une grande rassade d'eau, dont ils étaient bien pourvus. Un mois plus tard, approchant de la Nouvelle-Guinée, ils rencontrèrent, entre deux petites, îles une quarantaine de praos (sorte de piroques à balancier et à double coque) portant 400 à 500 Papous, qu'ils évitèrent prudemment, découvrant la grande île le lendemain 17 mai. Quelques jours plus tard, même l'eau commença à leur manquer, étant réduits à une pinte et demie quotidiennement. Le 28 du même mois, ils durent ainsi faire escale à Pulau Boano, petite île juste à l'ouest de Seram, puis à celle de Manipa avant de venir désarmer au comptoir de la VOC à Amboine, le 6 juin 1705. 132

Le troisième et dernier groupe du *Saint George* à faire cette navigation fut commandé par Dampier luimême. Après avoir sabordé sa frégate aux îles Lobos, à la côte du Pérou, ce dernier entreprit sa seconde traversée de la grande mer du Sud, lui aussi en janvier 1705 comme le groupe de Ballehache, dans un petit brigantin espagnol, avec les 28 hommes demeurés sous ses ordres. Apparemment sans faire escale nulle part, il serait arrivé aux côtes occidentales de l'île de Luçon vers la mi-août, puis poursuivant vers le sud, il se serait trouvé dans les parages de la Nouvelle-Guinée en octobre. De là, il mit cap au nord-ouest à destination des Philippines. Enfin, le 13 novembre, il jetait l'ancre à l'embouchure de la rivière Simoey, dans le sultanat de Maguindanao, sur l'île de Mindanao, au même endroit où près de 20 ans auparavant il avait terminé sa première traversée de la mer du Sud comme membre de l'équipage du *Cygnet*. C'est tout ce que l'on sait de ce voyage, grâce surtout aux rapports de deux agents de la VOC qui se trouvaient en mission commerciale à Maguindanao lors de l'arrivée du flibustier anglais, lesquels ramenèrent ce dernier avec eux à Ternate, dans les Moluques.<sup>133</sup> En effet, contrairement à ses voyages précédents, Dampier n'a laissé aucune relation de cette expédition.<sup>134</sup>

## **Aux Philippines**

Si Girault et ses camarades semblent avoir gardé le silence quant aux détails de leur traversée du Pacifique lors de leur arrivée en Asie du Sud-Est, ils se montrèrent un peu plus bavards à propos de leur

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 721/résolution du gouverneur général et du conseil des Indes, Batavia, 13 décembre 1705; et NL-HaNA VOC/inv.nr. 1710/p. 61-66, lettre du gouverneur Balthasar Coyett et son conseil au gouverneur général et au conseil des Indes, Amboine, 8 juin 1705. Dans sa relation, Funnell n'indique pas qui commandait ce second groupe de séditieux, mais les documents de la VOC cité ci-dessus prouvent clairement qu'il s'agit de Ballehache.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Funnell, A Voyage Round the Word, containing an Account of Captain Dampier's Expedition into the South-Seas (1707), p. 221-249.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1727/p. 269-443, relation journalière du voyage à Maguindanao de Pieter Kloek et Nicolaas Ploos, du 4 septembre au 18 décembre 1705; et NL-HaNA VOC/inv.nr. 8075/p. 8-144, lettre des gouverneurs Pieter Roselaar et Jacob Claesz au gouverneur général et au conseil des Indes, Ternate, 7 juin 1706. Voir également Rogers, *A Cruising Voyage Round the World* (1712), p. 149-150.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Si Dampier n'en fit aucune relation, ce fut à cause des démêlés qu'il eut avec ses armateurs à son retour en Angleterre, et aussi parce qu'il joignit, comme pilote en chef, l'expédition de course anglaise suivante en mer du Sud (1708-1711), celle placée sous le commandement du capitaine Woodes Rogers qui réussit là où Dampier avait échoué. À ce sujet, voir Beattie, *British Privateering Voyages of the Early Eighteenth Century* (2015), p. 60-61.

passage dans les Philippines. Toutefois, les récits qu'en firent les missionnaires apostoliques français du Siam et de Cochinchine sont pour le moins contradictoires. Une première version rapporte qu'après leur traversée qui dura trois mois et demi, ces flibustiers n'osèrent pas aller à terre à la première des îles de l'archipel qu'ils découvrirent, poursuivant plutôt directement leur route vers le golfe de Siam. Suivant la copie du document consulté qui est la source de cette version, cette île est ici nommée « Mindaro »135, et là « Mindano »136. De deux choses l'une, il s'agit soit du nom de Mindoro qui aura été mal orthographié, soit d'une corruption française de celui de l'île Mindanao. Dans le premier cas, il est vrai que Mindoro figurait, dans le ou les routiers espagnols que Girault pouvait posséder, parmi les îles marquant le passage jusqu'à Manille après s'être engagé dans le détroit de San Bernardino. Cependant, cette île était située dans la partie occidentale des Philippines, juste au sud de la grande île de Luçon. Elle ne pouvait donc pas être la première que l'on découvrait en venant de l'est. Reste la seconde hypothèse, et la plus vraisemblable: il s'agit bien Mindanao, dont le littoral oriental, lui, donne sur le Pacifique. 137 Par ailleurs, selon l'autre version de leur passage dans les Philippines, ils auraient abordé à « Manille », c'est-à-dire vers quelque point de Lucon où se situait cette ville. Ils auraient alors affronté victorieusement plusieurs petits bâtiments que les Espagnols envoyèrent pour les prendre, et dont ils tuèrent beaucoup de monde. À cette occasion, ils capturèrent même deux « Papangues », nom sous lequel les autres Européens désignaient les Indiens Philippins christianisés employés comme miliciens par les Espagnols en Asie, et majoritairement originaires de la province de Pampanga, au nord de Manille. 138 Ces deux nouveaux prisonniers se trouvèrent encore avec eux à leur arrivée dans le golfe de Siam. 139 Enfin, une troisième version, complétant ou pondérant la précédente, veut qu'ils n'auraient eu qu'un seul combat contre les Espagnols, dont ils seraient effectivement sortis victorieux, grâce à leur longs fusils — évidemment les fameux fusils boucaniers — dont la portée épouvanta leurs ennemis. 140

Ces récits contradictoires colportés par les missionnaires français d'Asie du Sud-Est trouvent un certain écho dans un rapport du gouverneur militaire des Philippines, bien qu'encore là les faits semblent tout aussi confus. En effet, en juin 1690, cet officier rapportait que, par trois fois, en début d'année, des petits bâtiments inconnus avaient été signalés dans l'archipel. Un premier navire de faible tonnage avait d'abord été aperçu, en diverses occasions, aux côtes de la province de Caraga, formant la partie nord-est de Mindanao, puis un autre, apparemment différent. Enfin, un troisième encore plus petit aurait croisé parmi les petites îles de la province de Cebu. À Manille, l'opinion générale voulut plus tard qu'il s'agissait d'un seul et même bâtiment, vraisemblablement néerlandais, ayant été dérouté après avoir quitté Ternate, dans les Moluques, en tentant de gagner un autre comptoir de la VOC.<sup>141</sup>

Avec son rapport, l'administrateur espagnol transmit quelques documents attestant du plus violent incident survenu au Caraga. Ceux-ci révèlent que le 12 mars 1690, vers la fin de la journée, un navire étranger mouilla dans le port de Surigao, village côtier à l'extrême nord de la province. À son arrivée, ce

<sup>135</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre du père Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>136</sup> FR IRFA AMEP/736/p. 390-392, autre copie de la lettre citée dans la note précédente.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> Cette conclusion est également celle de l'auteur des *Anecdotes orientales*. En effet, dans son résumé de la partie de la lettre de Labbé concernant ces flibustiers (BnF Français 25060, p. 2691), s'il écrit « Mindaro », il le corrige en le faisant suivre par le nom « Mindanao » entre parenthèses.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Pour la définition du point de vue des Hollandais, voir Marc Kooijmans et J. E. Oosterling, *VOC-glossarium : verklaringen van termen, verzameld uit de Rijks Geschiedkundige Publicatiën, die betrekking hebben op de Verenigde Oost-Indische Compagnie* (La Haye: Instituut voor Nederlandse Geschiedenis, 2000), p. 85. Au sujet des miliciens indiens des Philippines, consulter Stephanie Mawson, « Philippine Indios in the Service of Empire: Indigenous Soldiers and Contingent Loyalty, 1600–1700 », *Ethnohistory*, 63, no 2 (avril 2016), p. 381-413.

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre du père Pierre Ferreux à son confrère Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> FR IRFA AMEP/854/p. 544-546, journal du père Martineau (extrait pour le mois de mai 1690).

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15A, lettre du juge Alonso de Abella Fuertes au roi d'Espagne, Manille, 20 juin 1690. J'avais précédemment mis de côté cette source, à cause de mon interprétation initiale erronée des *Mémoires* de François Martin, par laquelle j'avais mal estimé le moment de l'arrivée de ces flibustiers au Siam, de sorte que je pensais alors qu'ils étaient arrivés bien plus tard aux Philippines que dans la première partie de l'année 1690.

bâtiment, qualifiée de patache de petit tonnage, arbora un pavillon blanc, en signe de paix. Les Français et Hollandais qui en auraient formé l'équipage appelèrent les Indiens du village, en leur faisant comprendre qu'ils voulaient leur acheter de la volaille, de la viande et d'autres provisions en échange de draps, chapeaux et autres vêtements. Une fois à bord, le gouverneur du village de Surigao et les autres Indiens qui l'accompagnaient reçurent effectivement deux verges de drap chacun. 142 Même si les sources consultées ne le mentionnent pas, ces Indiens ont, vraisemblablement, accepté de transiger avec les étrangers et de leur fournir des vivres. En effet, dès le lendemain 13 mars, ces derniers appareillèrent, mais ce fut peut-être aussi à cause de l'arrivée dans le port, au même moment, d'une caracoa (sorte de galère à balancier utilisée dans la région) venant de Tandag et portant à Manille les dépêches de l'alcalde majeur (le gouverneur) de la province de Caraga. Elle était commandée par l'adjudant Jerónimo Ravelo de La Peña. Le combat qui s'en suivit dura jusqu'à la nuit. Trois soldats de la caracoa, dont un Espagnol, furent blessés et un quatrième, un Indien, fut tué. Ravelo de La Peña et ses hommes ne purent toutefois dire avec quelles armes ces étrangers les avaient combattus, mais en examinant les blessures reçues par leurs infortunés camarades, ils constatèrent qu'elles avaient été certainement causées par des balles de mousquet. 143 Aussitôt après cet affrontement, la patache prit la direction de Butuan, autre port de Caraga, mais sur la côte ouest de l'extrémité septentrionale de Mindanao. Quant à la caracoa, elle retourna à Tandag, d'où elle était partie. 144

Mais ces « Français et Hollandais » étaient-ils bien le capitaine Girault et ses compagnons? La suite des renseignements à leur sujet tels que recueillis par les autorités espagnoles pourraient en laisser douter. Après le combat contre la caracoa, le petit navire étranger aurait brièvement mouillé à Surigao ou — ce n'est pas clair - à un port voisin. Son équipage aurait alors déclaré deux choses assez curieuses à la personne que l'officier indien commandant à endroit envoya pour savoir qui ils étaient. La première, cela faisait deux ans qu'ils croisaient parmi les Philippines. La seconde, ils venaient de livrer combat contre un autre bâtiment que la caracoa qui leur avait tué trois hommes.145 De plus, selon le témoignage du gouverneur indien de Surigao dont les propos furent rapportés à Manille par un officier espagnol, il y aurait eu 40 hommes à bord de la patache qui, par ailleurs, aurait été armée de quatre canons, deux en batterie à la proue et deux à la poupe. En revanche, on nota que ces étrangers ne se servirent pas de cette artillerie pour combattre. Enfin, les Indiens de Surigao s'étaient révélés incapables de déterminer la fabrique de la patache. Elle avait donc été construite ailleurs qu'en Asie, ou à tout le moins ce type de bâtiment ne naviquait pas aux Philippines. 146 La barque des neuf flibustiers, utilisée uniquement pour le commerce du Pérou et des autres colonies des côtes pacifiques des Amériques, entrait effectivement dans cette catégorie. 147 D'un autre côté, lors de ces incidents au Caragua, aucun Indien ne fut capturé par les étrangers. Ce n'est donc pas à cette occasion que les flibustiers auraient pu mettre la main sur les deux Papanques, qu'ils avaient encore avec eux à leur arrivée au Siam. 148 Ceux-ci auront pu toutefois

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15B/fol. 3v-8r, déclarations de l'adjudant Juan de Ojeda, et l'alférez Juan Cardoso, Manille, 13 avril 1690. Le présent texte n'étant pas une étude ethnologique des Philippines sous la domination espagnole, j'utilise ici le vocabulaire espagnol de l'époque en qualifiant d'Indiens (*Indios*) des gens qui pouvaient être soit des Kalagans, soit des Bisayas.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> idem. Voir aussi AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15B/fol. 1r-2r, lettre de l'alcalde majeur Juan de Palomares Castro au gouverneur Alonso de Abella Fuertes, Tandag, 18 mars 1690.

<sup>144</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15B/fol. 3v-6r, déclaration de l'adjudant Juan de Ojeda, Manille, 13 avril 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15B/fol. 1r-2r, lettre de l'alcalde majeur Juan de Palomares Castro au gouverneur Alonso de Abella Fuertes, Tandag, 18 mars 1690.

<sup>146</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15B/fol. 3v-6r, déclaration de l'adjudant Juan de Ojeda, Manille, 13 avril 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Un ajout tardif à la relation de Funnell mentionne un cas similaire pour Clipperton, en 1705. Le curé de Catanduanes, celui que l'Anglais retint brièvement prisonnier, s'était lui-même jeté dans la gueule du loup par curiosité, parce qu'ayant remarqué que le fabrique du navire étranger était si inhabituel dans cette mer, il avait voulu aller le voir de plus près. Cette anecdote figure uniquement chez David Henry (comp.), *An Historical Account of All the Voyages Round the World* (Londres: Francis Newberry, 1774), vol. II, p. 91-92, mais pas dans les compilations précédentes qui reprennent, et modifient également, la relation de Funnell, dont celle de John Harris (comp.), *Navigantium Atque Itinerantium Bibliotheca, or, A Complete Collection of Voyages and Travels* (Londres: Thomas Osborne et al., 1744), vol. I, p. 148.

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre du père Pierre Ferreux à son confrère Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

être capturés alors qu'ils allaient dans une embarcation pour la pêche ou la petite traite, comme ce fut le cas de marins de Jolo pris par les flibustiers du *Cygnet* quelques années plus tôt. <sup>149</sup> Enfin, dès le mois d'avril suivant, le gouverneur des Philippines envoya en patrouille une pirogue de guerre pour tenter de les prendre. À la fin juin, il n'avait eu aucune nouvelle, ni de ce garde-côte ni des étrangers qu'il poursuivait. <sup>150</sup> En l'absence d'une lettre postérieure de l'administrateur espagnol ou de son successeur traitant de ce sujet, il est impossible d'être absolument assuré que ces étrangers étaient bien des flibustiers venant des Amériques. Cependant, c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, si on excepte, par exemple, le nombre d'hommes, soit 40, embarqués dans la patache qui affronta les Espagnols, mais il était courant à l'époque d'exagérer les forces d'un ennemi pour justifier une défaite.

## Vers le golfe de Siam

Si les contradictions marquent le passage de Girault et de ses huit compagnons dans les Philippines, il en va de même pour leur première escale véritable en Asie du Sud-Est. En effet, pour les missionnaires du Siam, elle eut lieu au Camboya ou Camboje (autrement dit le Cambodge), mais pour leurs confrères de la Cochinchine, ce fut plutôt au Champa (aujourd'hui au Vietnam). Précisons tout de suite que les premiers n'eurent aucun contact direct avec ces flibustiers avant presque deux ans, alors que les seconds en eurent dès l'année de leur arrivée. La situation politique assez complexe prévalant à l'époque dans le sud de l'actuel Vietnam pourrait toutefois expliquer la méprise des missionnaires du Siam.

Le territoire qui allait devenir le Vietnam (alors nommé Đại Việt, en vietnamien) était divisé en deux entités politiques distinctes relevant nominalement d'un empereur : au nord, le Tonquin (Đàng Ngoài), où résidait ce monarque fantoche, et au sud, la Cochinchine (Đàng Trong). Chacun de ces états était dirigé par un seigneur héréditaire tout puissant et indépendant sur ses terres, sans toutefois porter le titre de roi que leur donnaient volontiers les Européens. Le second d'entre eux, la Cochinchine, avait été formé progressivement à partir de territoires conquis vers le sud aux dépens de l'antique royaume de Champa, parfois orthographié « Chiampa » ou « Ciampa ». Dans ces dernières années du XVIIe siècle, le Champa était réduit à la seule principauté de Panduranga, et littéralement coincé, du côté du littoral, par les territoires cochinchinois. Au nord, il était ainsi borné par la province de Nha Trang, et au sud, par celle du Prei Nokor, la future Saigon. Bien que cette dernière province appartînt nominalement au Camboya, le seigneur de Cochinchine y tenait garnison dans le cadre d'un long conflit régional visant à chasser le roi légitime soutenu par le Siam et à le remplacer par son propre candidat au trône. Par ailleurs, tout comme dans quelques cités portuaires cambodgiennes, il avait obtenu le droit d'établir au Champa des postes douaniers sous prétexte de taxer les ressortissants de son royaume qui s'y étaient établis ou venaient y faire de la contrebande.151 Bref, le Champa était un état vassal, ou à tout le moins - comme le remarquaient les missionnaires français de la Cochinchine — un tributaire de son puissant voisin du nord.

Quelque part entre la fin d'avril et la mi-mai, les neuf flibustiers, leurs quatre « esclaves péruviens »<sup>152</sup> et leurs deux prisonniers papangues<sup>153</sup> arrivèrent au Champa. La route qu'ils suivirent depuis les Philippines jusqu'à ce royaume et même le port où ils y firent leur escale demeurent inconnus. Pour la route, ils ont vraisemblablement empruntée la même que les hommes du *Cygnet*, trois ans plus tôt. Partant du sud-est de Luçon, ces flibustiers anglais étaient toutefois allés beaucoup plus à l'ouest, à Pulo Condore, petit

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> AGI FILIPINAS/12/R.1/N.60C/fol. 29v-31r, déclaration d'Asam, Manille, 3 février 1688.

<sup>150</sup> AGI FILIPINAS/14/R.2/N.15A, lettre du juge Alonso de Abella Fuertes au roi d'Espagne, Manille, 20 juin 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> Voir, entre autres, Nola Cooke, « Later-seventeenth-century Cham-Viet interactions: New light from French missionary sources », *Annalen der Hamburger Vietnamistik*, nos 4-5 (2009-2010), p. 13-52. Pour l'intervention de la Cochinchine au Cambodge dans les années précédant l'arrivée des neuf flibustiers, voir Mak Phoen et Po Dharma, « La troisième intervention vietnamienne au Cambodge (1679-1688), *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 92 (2005), p. 339-381.

<sup>152</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre du père Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690. Cette référence aux Papangues (les Indiens philippins) se trouve uniquement dans cette lettre.

archipel légèrement au sud-ouest du delta du Mékong, territoire cambodgien sous influence cochinchinoise. Cette navigation d'environ deux semaines n'avait pas été de tout repos, surtout à l'approche des côtes de la Cochinchine, puisqu'il leur avait fallu passer auprès du dangereux banc de Paracel, avec toutefois plus de peur que de mal. Quant au port du Champa où Girault et ses compagnons s'arrêtèrent, trois candidats apparaissent vraisemblables, soit en allant du nord-est au sud-ouest, Phan Rang à la frontière avec la Cochinche, Phan Ri ou encore Phan Thiét. 155

Suivant le rapport que ces flibustiers eux-mêmes lui firent plus tard, le prêtre Marin Labbé, l'un des missionnaires apostoliques oeuvrant alors en Cochinchine voisine, décrit ainsi ce qu'il leur advint à leur arrivée dans ce port du Champa quel qu'il fût :

« ...ayant envoyé leur canot à terre avec les 4 esclaves péruviens, le Hollandais et un Français, ils demandèrent par signes à acheter des vivres, montrant plein une écuelle de pataques<sup>156</sup>. Le mandarin<sup>157</sup> qui commande en ce lieu pour le roi de Cochinchine (parce que la plus grande partie du royaume de Ciampa est possédée par les Cochinchinois) les fit arrêter, et presque aussitôt après, renvoya le Français porter de l'eau-de-vie de la terre, des poules et des fruits à l'équipage, et fit accompagner le Français de plusieurs Cochinchinois, entre lesquels il y en avait un qui savait quelques mots de portugais et était chrétien. Les Français renvoyèrent des présents au mandarin par ces mêmes Cochinchinois, retenant seulement celui qui était chrétien.

« Le lendemain, ce mandarin ayant envoyé 7 ou 8 barques pour se saisir du petit vaisseau, nos Français levèrent l'ancre et se retirèrent, ne voulant pas se défendre, parce qu'ils avaient appris par ce Cochinchinois qu'il y avait beaucoup de chrétiens et plusieurs pères français dans le royaume de Cochinchine, auxquels ils craignaient de préjudicier. »<sup>158</sup>

Peut-être, mais ils ont assurément bien fait de partir sans combattre, parce qu'ils auraient trouvé à qui parler. À deux reprises, en 1687, lors de sa croisière en mer de Chine méridionale au départ de Mindanao, John Read, successeur de Swan comme capitaine du *Cygnet*, avait rencontré des marins du royaume de Champa, d'abord à Pulo Condore, 159 puis à Pulo Ubi (aujourd'hui Hon Khoai). Dampier, alors toujours membre de cette compagnie, s'enthousiasmait fort pour ces marins étrangers, bien armés de larges épées, de piques et de fusils, et aux navires très propres : « Ils étaient, écrivit-il à leur sujet, parmi

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> Dampier, *A New Voyage Round the World* (1697), p. 389. Malgré mes efforts, je n'ai pu trouver un document de la seconde moitié du XVIIe siècle ou du début du suivant, décrivant la navigation entre les Philippines et la Cochinchine.

<sup>155</sup> Ces noms, vietnamiens, sont ceux que les Cochinchinois donnaient à ces trois endroits. Dans leur langue, les Chams (les habitants du Champa) les appelaient, dans le même ordre, Pandaran, Parik et Hamu Lithit, et les Portugais qui furent la nation européenne qui eut le plus commerce là, Pandeirão, Panrim et Sidrão ou Chitram. Au sujet de ces ports, voir Pierre-Yves Manguin, Les Portugais sur les côtes du Viet-Nam et du Campa (Paris: École française d'Extrême-Orient, 1972), p. 168. Cet ouvrage contient également plusieurs transcriptions de routiers portugais de la région, mais aucun qui soit contemporain aux aventures de ces flibustiers.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> Savary des Bruslons, *Dictionnaire universel de commerce* (1723), t. II, p. 1001 : La pataque ou « *pataca*, c'est ainsi que les Portugais nomment la piastre d'Espagne ou pièce de huit. »

<sup>157</sup> Mot emprunté au portugais désignant les officiers et magistrats du Siam, de la Conchinchine, du Tonkin et de la Chine. Il provient du verbe *mandar*, « commander ». Pour une explication, voir *Du Royaume de Siam, par Monsieur de La Loubère, Envoyé extraordinaire du Roy auprès du Roy de Siam en 1687 et 1688* (Paris: Jean-Baptiste Coignard, 1691), t. I, p. 310.

<sup>158</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, lettre du père Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690. Ses confrères du Siam rapportèrent ainsi cette affaire: « Étant arrivé à Camboje, et un d'eux étant descendu à terre avec 4 Mexicains, on les retint, puis les Camboyens vinrent prier le capitaine de descendre. Ils retinrent 2 Camboyens, et celui qui était descendu à terre n'est pas revenu. C'était un Hollandais, un de leur compagnon. »; FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690. En plus de la brièveté du récit, on notera ici trois différences avec ce qu'écrit Labbé: 1) l'incident se passe au Cambodge et non pas au Champa; 2) les quatre « esclaves » ne sont plus péruviens, mais mexicains; et 3) des neuf flibustiers, seul le Hollandais est envoyé à terre.

les plus vifs, les plus sociables, sans crainte ni timidité, et les plus soignés et habiles dans leurs navigations de tout ceux que je pus rencontrer au cours de mes voyages ». 160 En plus, les mandarins cochinchinois officiant au Champa avaient une bien mauvaise réputation, méritée ou non, de cruauté, de barbarie et de grands voleurs. 161

Malgré tout, les huit flibustiers ayant réchappé à cette première mésaventure avaient maintenant une sorte de guide de la région, ce Cochinchinois chrétien baragouinant le portugais (langue européenne véhiculaire en Asie pour le commerce), qui allait leur être utile pour affronter l'autre déconvenue qui les attendait au Siam. En effet — et nous l'avons brièvement mentionné plus haut —, ces flibustiers avaient une idée bien arrêtée de leur destination finale ainsi que de grandes attentes, « croyant trouver les affaires des Français telles qu'ils les avaient entendues »,162 et même apparemment « espérant que l'escadre française y serait encore ».163

Depuis une décennie, la Compagnie des Indes orientales possédait bien une loge ou comptoir à Juthia, nom sous lequel les Européens désignait la capitale siamoise Ayutthaya. Son implantation avait été précédée, une quinzaine d'années plus tôt, par celle de missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris. En fait, pratiquement dès la fondation de la Compagnie, ses intérêts s'étaient trouvés amalgamés aux impératifs de la propagation de la foi catholique. Les Missions étrangères avait ainsi pavé la voie de l'aventure française au Siam, dont elles en avait été le principal promoteur. C'était là qu'était établi leur collège général pour toutes leurs opérations évangéliques en Asie. C'était même le fondateur de ce collège, Louis Laneau, évêque in partibus infidelium de Métellopolis, vicaire apostolique de Nankin et du Siam, qui avait facilité les négociations entre la cour siamoise et André Boureau-Deslandes, l'agent dépêché par la Compagnie pour établir et diriger son premier comptoir dans le royaume. 164 Ce mélange des genres, entre commerce et religion, ne laissait pas de susciter les vives critiques des deux autres nations catholiques concurrentes de la France en Asie. l'Espagne et le Portugal. La première, surtout, considérait volontiers que ces missionnaires étaient totalement inféodés au roi de France et qu'ils oeuvraient plus à accroître l'influence de leur nation dans les pays asiatiques qu'à y propager le catholicisme. Le grand armement que fit Louis XIV, à la fin de 1686, pour envoyer sa seconde ambassade au Siam avec des troupes visant à assister le monarque asiatique ami n'était-elle pas le fruit de leur travail?<sup>165</sup> De même, leurs implantations au Tonquin, en Cochinchine et à Amoy (en Chine) n'avaient pas d'autre objectif que d'y jeter les bases de comptoirs commerciaux pour la France. 166 Les autorités espagnoles des Philippines avaient d'ailleurs connaissance depuis longtemps des activités de ces missionnaires français, notamment depuis qu'en 1674, un petit navire allant du Siam au Tonquin avait été dérouté vers Manille par le mauvais temps. Ce bâtiment portait un autre évêque in partibus infidelium (c'est-à-dire dont le siège se trouvait en pays non-chrétien), celui d'Héliopolis, monseigneur François Pallu, également vicaire apostolique du Tonquin et l'un des fondateurs des Missions étrangères. Après enquête, l'Audience royale de Manille avait jugé les activités du prélat français préjudiciables tant aux

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Dampier, A New Voyage Round the World (1697), p. 400-401 (ma traduction).

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> AGI FILIPINAS/305/R.1/N.2/Autos hechos sobre el Real Acuerdo de la Audiencia y Chancillería Real de estas islas Philipinas sobre la averiguación del navío francès que vino con un obispo y otras personas de esta nación y de la Inglesa y otras naciones diferentes religiones/fol. 278-279, traduction espagnole de la relation journalière du voyage du navire La Conception par son capitaine Louis Barbot du Hautmesnil, 1674.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> FR IRFA AMEP/854/p. 544-546, journal du père Martineau (extrait pour le mois de mai 1690).

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> Un bon résumé de l'implantation de la Compagnie au Siam, voir Michel Jacq-Hergoualc'h, « La France et le Siam de 1680 à 1685 : Histoire d'un échec », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 82, nº 308 (3e trimestre 1995), p. 257-275.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> AGI FILIPINAS/305/R.1/N.10, lettre de Francisco Bernardo de Quiros au roi d'Espagne, Rome, 15 décembre 1686. C'est l'analyse qu'en font également les chercheurs modernes. Voir Marie Ménard Jacob, « Autopsie d'une liquidation : l'échec relatif de la première Compagnie royale des Indes Orientales (1664-1706) », *Outre-Mers*, t. 101, nº 378-379 (2013), p. 233-249

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> FILIPINAS/305/R.1/N.12/duplicata d'une lettre du président Gabriel de Curucelaegui y Arriola au roi d'Espagne, Manille, 1<sup>er</sup> juin 1688.

privilèges du roi d'Espagne en matière de religion qu'à ses intérêts économiques et stratégiques en Asie, et elle avait ordonné son arrestation. Il lui avait été cependant permis d'aller plaider sa cause en Espagne, via Acapulco et Veracruz. Une fois en Europe, monseigneur Pallu avait été rapidement libéré grâce à l'intervention du roi de France et du pape. 167 Or, Franc Rolle et ses hommes connaissaient, dans ses grandes lignes, les mésaventures du prélat français aux Philippines grâce à certains de leurs prisonniers, comme le nota, à Cayenne, le Jésuite Jean de La Mousse, dans un appendice à la relation que le pilote Charles avait rédigé de leurs aventures en mer du Sud. Alors ces flibustiers ont-ils pu apprendre par le même moyen ce qu'ils savaient de la présence française au Siam? En considérant qu'une partie d'entre eux avaient quitté Saint-Domingue en 1684, et une autre deux ans plus tard, ils devaient savoir — du moins pour les plus curieux d'entre eux — que la Compagnie y possédait un comptoir, et peut-être aussi les fameux échanges d'ambassades entre la Siam et la France qui s'en suivirent. 168

En effet, l'établissement de la Compagnie des Indes orientales à Juthia à peine formée, le monarque siamois Narai avait décidé de nouer des relations diplomatiques officielles avec son homologue Louis XIV. Après la disparition en mer du navire de la Compagnie portant une première ambassade (1681), il avait fallu trois ans avant qu'une autre ne fût mise sur pied. Dans l'intervalle, les Français avaient trouvé un allié inattendu en la personne du nouveau favori du roi de Siam, Constantin Phaulkon, un aventurier d'origine grecque qui avait naquère servi la East India Company. Politique habile, « Monsieur Constance », comme l'appelaient les Français, se révéla un propagandiste tout aussi efficace, sinon plus, que les missionnaires auprès du roi Narai. Pour lui, l'alliance française allait contrebalancer les intérêts, dans la région, de son ancien employeur anglais, qui entra d'ailleurs en guerre ouverte contre le Siam (1686-1687), et ceux de la VOC, la puissante compagnie néerlandaise. Accessoirement, elle lui permettrait aussi d'assurer sa propre position en cas de décès du roi, dont la santé était précaire. Dès le départ toutefois. l'entreprise française au Siam reposa sur un faux précepte, à savoir que roi Narai pourrait renoncer au bouddhisme (la religion officielle du pays) et se convertir au catholicisme. De là, l'échec relatif de la la première ambassade française au Siam (1685-1686), conduite par le chevalier de Chaumont. En coulisses, cependant, Phaulkon eut des pourparlers secrets avec le père Guy Tachard, l'un des mathématiciens et astronomes jésuites accompagnant l'ambassade, qu'il jugeait plus apte que les diplomates français officiels à concrétiser une pleine alliance commerciale et militaire entre leurs deux pays. Le Jésuite Tachard servit ainsi d'envoyé personnel officieux de Phaulkon, oeuvrant en parallèle des diplomates formant la seconde ambassade siamoise envoyée en France en compagnie de Chaumont. Il n'avait pas manqué de faire progresser les offres de Phaulkon auprès de son confère jésuite François de La Chaise, confesseur du roi, et du secrétaire d'État à la Marine, le marquis de Seignelay, et par leur intermédiaire jusqu'à Louis XIV. L'une des plus importantes de ces propositions portaient que la France pourrait tenir garnison dans la vieille forteresse de Bangkok, ainsi qu'à Merqui, dans la province de Tenasserim (aujourd'hui en Birmanie), le port de commerce du royaume dans le golfe du Bengale. Il en résulta l'envoi d'une seconde ambassade française (1687-1688) pour raccompagner celle des Siamois dans leur pays. Ce furent environ un millier de personnes, dont la moitié des soldats, qui s'embarquèrent dans une petite escadre commandée par Abraham Duquesne-Guitton. L'ambassade elle-même était conduite par Simon de La Loubère, un diplomate expérimenté, et Claude Céberet, l'un des directeurs de la Compagnie. Divers conflits entre ces derniers, Tachard, Phaulkon, Desfarges (l'officier commandant les troupes françaises stationnées au Siam) et Jean Verret (le nouveau chef du comptoir de la Compagnie à

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> AGI FILIPINAS/305/R.1/N.2, Expediente sobre la arribada al Puerto de Cavite, el año de 1674, de un patache francés con la persona de Don Franco. Palu, de esta nación y obispo de Heliopolis, vicario apostolico de Tunquin, y otros Franceses y Ingleses. Cette affaire est évidemment plus complexe que ce que j'en écris ici en quelques lignes, puisqu'elle met en cause le patronage de l'Espagne et celui du Portugal sur les missions catholiques en Asie, menacés par les activités de Missions étrangères de Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Huntington Library, mssHM 58286, *Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.* Il ne faut pas oublié aussi qu'un de ces flibustiers avait voyagé auparavant en Asie, comme je l'ai mentionné plus haut.

Juthia) minèrent considérablement cette seconde ambassade. 169

Franc Rolle et ses hommes connaissaient la plupart de ces événements jusqu'à et y compris l'envoi de la petite escadre royale commandée par Duquesne-Guitton, celle que Girault espérait trouver au Siam. Le Jésuite La Mousse le laisse deviner lorsqu'il écrit que ceux de leur compagnie qui désarmèrent à Cayenne, en 1694, déclarèrent « que le roi de France leur avait donné de grands ombrages par ses fréquents voyages vers Siam, qu'ils croient qu'il en voulait aux Manilles et aux Philippines. »<sup>170</sup> L'essentiel de ces nouvelles « siamoises » devaient vraisemblablement se trouver parmi celles venant d'Europe qu'ils trouvèrent — rappelons-le — dans cette barque venant de Panama qu'ils arraisonnèrent à la côte du Pérou, fin 1689. D'ailleurs, le départ, vers le Siam, de l'escadre de Duquesne-Guitton était une vieille nouvelle, datant alors de près de trois ans.<sup>171</sup>

En revanche, les flibustiers ignoraient tout de l'issue désastreuse de l'aventure française au Siam. En avril 1688, à l'occasion d'une grave maladie du roi Narai qui lui fut d'ailleurs fatale, une faction de l'élite siamoise fomenta une révolution de palais. Hostile au favori Phaulkon, les notables qui la composaient craignaient, avec raison, que celui-ci ne place sur le trône un candidat qui lui serait favorable avec l'appui des Français. Leur chef nommé Phetracha, l'un des principaux ministres du roi, fit arrêter et exécuter Phaulkon ainsi que tous les héritiers présomptifs mâles à la couronne siamoise, et en juillet, au décès de Narai, il se proclama roi. S'appuyant sur les sentiments anti-chrétien et anti-étranger qui embrasèrent la population du royaume, sa première action fut de tenter de déloger les troupes françaises stationnées dans le forteresse de Bangkok, dont la présence était considérée comme un affront. Cependant, en novembre, après plusieurs mois de siège et d'âpres négociations, il dût autoriser le général français Desfarges et ses hommes à quitter le Siam. Dans l'intervalle, une véritable persécution s'amorça contre les Siamois et autres asiatiques convertis au catholicisme. Parallèlement, la quasi-totalité des ressortissants européens, ceux qui n'avaient pu se réfugier dans la forteresse avec Desfarges, furent arrêtés. Ce furent évidemment, à quelques rares exceptions, une centaine de Français, tant soldats qu'ouvriers spécialisés et employés de la Compagnie, avec femme et enfants pour ceux qui en avaient, y compris les missionnaires et leurs séminaristes. Les Portugais et les Anglais, que le nouveau roi et ses partisans considéraient comme de potentiels alliés des premiers, et jusqu'aux Arméniens, n'en furent pas épargnés. Seul parvinrent à éviter toute sanction les Hollandais, qui apportèrent dès les débuts de la révolution leur soutien à Phetracha, et qui étaient d'ailleurs vus comme des ennemis des Français par les Siamois.172

Voilà ce qui s'était passé, en gros, deux ans avant l'arrivée de Girault et de ses sept compagnons dans la golfe de Siam. Depuis ce temps, les persécutions s'étaient quelque peu relâchées, surtout après que l'un des missionnaires, le père Pierre Ferreux, fut envoyé en négociateur auprès du général Desfarges, alors réfugié à Jonsalam (aujourd'hui Phuket), dans le sud-ouest du pays et qu'il en eut obtenu la libération de deux mandarins que l'officier français avait emmenés avec lui comme otages en quittant Bangkok. De tous les Français demeurés à Juthia, Ferreux et son confrère Étienne Paumard, celui-ci à cause de ses

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Concernant la présence française au Siam, voir *Les Mémoires de Siam: Les relations franco-siamoises au XVIIe siècle* [en ligne] http://memoires-de-siam.net/ (consulté le 26 juillet 2023). Cet excellent site propose des transcriptions de documents (publiés ou manuscrits), savamment annotés, touchant principalement les relations diplomatiques, politiques et militaires entre ce pays et la France dans les décennies 1680 et 1690, des notices biographiques ainsi que des textes de synthèse sur différents événements. Sur la même période, on pourra également consulter la compilation d'extraits de documents provenant des AMEP d'Adrien Launay (éd.), *Histoire de la mission de Siam, 1662-1811 : documents historiques* (Paris: Anciennes Maisons Charles Douniol et Retaux, P. Téqui, successeur, 1920), vol. I, p. 103-289.

<sup>170</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Gazette [de France], du 15 mars 1687 (nº 13), p. 160. Pourtant, ils auraient aussi dû savoir que cette escadre était revenue en France puisque cette nouvelle fut publiée dans la Gazette, du 31 juillet 1688 (nº 32), p. 383-384. Duquesne-Guitton devait retourner, avec une nouvelle escadre, au Siam dès mars 1689, mais la guerre contre les Provinces-Unies et l'Angleterre retarda de près d'une année son départ.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Ce n'est bien sûr qu'un grossier résumé d'événements pour le moins complexes. Pour en apprendre davantage, je renvoie le lecteur, encore une fois, au site *Les Mémoires de Siam: Les relations franco-siamoises au XVIIe siècle* [en ligne] http://memoires-de-siam.net/ (consulté le 26 juillet 2023).

connaissances médicales appréciées par l'élite siamoise, étaient pratiquement les seuls qui étaient demeurés libres de leurs mouvements. To furent ces deux missionnaires que le barcalon, l'un des plus importants ministres siamois, convoqua dans l'après-midi du 19 mai 1690, après avoir reçu une missive des mandarins de la tabanque ou douane du village de Bancasoi l'avisant de l'arrivée d'un petit navire français venant prétendument de Surate, en Inde, et qui aurait été jeté là par le mauvais temps. The Phra Khlang, ou « barcalon » pour les Français, était le second officier du royaume, responsable notamment des affaires avec les étrangers et du commerce. To Celui qui occupait alors cette fonction était Kosa Pan, naguère chef de la seconde ambassade siamoise envoyée en France. Ennemi du défunt favori Phaulkon, il s'était associé à Phetracha qui, en récompense, l'avait promu barcalon. Lorsque les deux missionnaires se présentèrent devant lui, il se faisait expliquer le contenu d'une lettre par François Pinheiro, fils de l'interprète officiel de la langue française à la cour siamoise. Il la leur montra et leur demanda qui pouvait en être l'auteur, mais Ferreux et Paumard répondirent qu'il n'en avait aucune idée. La lettre, en français, était adressée « à monsieur le directeur des Français », sans le nommer. Son auteur y disait à peu près ceci :

« Je me trouve embarrassé avec ces gens ici, qui me tiennent en arrêt. Je vous prie de parler au Roi afin que je puisse monter à la ville. J'ai bien d'autres choses à vous communiquer. Je le ferai lorsque j'aurai le bonheur de vous saluer. »<sup>178</sup>

Cependant, au lieu d'être signée « Girault » ou « Giraud », comme on devrait s'y attendre, la lettre aurait plutôt porté la signature d'un certain « G. Maud », le G étant, selon Ferreux, l'initiale du prénom Guillaume. S'agit-il alors de l'un des sept autres Français? Peu probable puisque d'habitude il revenait au capitaine d'un navire de s'occuper des tractations avec les autorités d'un port où il abordait... à moins qu'il ne sache pas écrire. Alors serait-ce plutôt le véritable nom de Girault, qui n'aurait été qu'un surnom? Ou plus simplement les deux missionnaires auront mal lu le nom du signataire, parce que compte tenu du papier et de l'instrument utilisé pour rédiger cette lettre, il demeure vraisemblable que certains caractères aient été mal formés. En effet, la lettre avait été écrite sur du « papier siam » à l'aide d'un *dinso*, ou crayon. 179 Or, ce papier était noir et l'on écrivait dessus avec une simple craie faite de glaise séchée. 180 Dans ces conditions, il eut été aisé de confondre le groupe de lettres « Gmaud » avec celui formant le nom Giraud, celui-ci ayant pu être altéré accidentellement par le rédacteur ou par les diverses personnes

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> Pour ces événements, voir Launay, Histoire de la mission de Siam, 1662-1811 (1920), vol. I, p. 220-263.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690.

<sup>175</sup> Nicolas Gervaise, Histoire naturelle et politique du royaume de Siam (Paris: Claude Barbin, 1688), p. 79.

<sup>176</sup> Père Pierre-Joseph d'Orléans, Histoire de M. Constance, premier ministre du Roy de Siam, et de la dernière Révolution de cet Estat (Tours: Philibert Masson, 1690), p. 53, 76, 139; Jean Vollant des Verquains, Histoire de la révolution de Siam arrivée en l'année 1688 (Lille: Jean-Christophe Malte, 1691), p. 113; et Relation des révolutions arrivées a Siam, dans l'année 1688 (Amsterdam: Pierre Brunel, 1691), p. 22-23. À ces sources, il faut également ajouter le témoignage d'un médecin allemand au service de la VOC qui visita le Siam quelques semaines à peine après que Girault et ses hommes en soient partis: Engelbertus Kæmpfer, The history of Japan... Together with a Description of the Kingdom of Siam (Londres: Johann Gaspar Scheuchzer, 1727), vol. I, p. 13-42.

<sup>177</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690. Je reproduis ici la reconstitution du texte de la lettre qu'en fit ce missionnaire d'après le rapport de ses confrères Ferreux et Paumard. Dans sa propre lettre touchant cette affaire, et dont la référence se trouve à la note précédente, le premier, Ferreux, écrit plutôt qu'en substance l'auteur y disait « qu'il était en peine là-bas, que le mandarin et autres officiers l'avaient arrêté et ne le voulaient pas laisser monter ici sans ordre de la part des Siamois et des lettres de lui, qu'il le priait d'obtenir ordre du Roi pour qu'il montât pour lui parler, et qu'étant ici, il lui conterait son affaire. »

<sup>179</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Marcel Le Blanc, *Histoire de la Revolution du Roiaume de Siam arrivée en l'année 1688* (Lyon: Horace Molin, 1692), t. II, p. 227-228; et Simon de La Loubère, *Du Royaume de Siam* (1691), t. I, p. 41-42.

qui manipulèrent, après lui, le document. C'est cette hypothèse que je privilégie ici. 181

Un ou deux jours auparavant. la barque de Girault avait abordé à Bancasoi. 182 Cet endroit. à l'embouchure d'une rivière portant le même nom, était situé à 4 ou 5 lieues à l'est de l'embouchure du fleuve Manam, la grande rivière de Siam ou Chao Phraya qui traversait Bangkok et Juthia. Il était renommé pour son balachan, cette pâte piquante de crevette utilisée comme condiment partout en Asie du Sud-Est. On y trafiquait aussi du bois d'aigle (réputé pour sa résine odorante), du sappan (une essence de bois rouge), et de l'ivoire d'éléphant. D'ordinaire, les étrangers fréquentaient peu ce lieu. 183 Les habitants de Bancasoi avaient été d'autant plus surpris de voir cette barque qu'elle arrivait en dehors de la saison où les navires venaient y commercer, et surtout à un moment où les Français n'étaient plus les bienvenus au Siam. Ils avaient bon espoir d'être autorisé à se saisir, et du bâtiment et de sa cargaison, mais ils demeurèrent prudents. 184 lls étaient donc allés à bord porter à l'équipage des fruits et autres vivres frais, puis ils avaient invité à terre l'un des étrangers, sûrement le capitaine Giraud (ou s'il s'agit bien d'une personne différente, le nommé Guillaume Maud), qui se rendit à la tabanque avec quelques échantillons de draps péruviens. 185 Le flibustier avait ainsi alors offert à chaque mandarin officiant à la douane « un paquet de serges contenant huit pièces ».186 Cette générosité était peut-être volontaire, considérant la quantité de ces étoffes qu'ils avaient à bord de la barque. Cependant, le roi Phetracha lui-même, après avoir pris connaissance de la lettre des mandarins de la tabanque de Bancasoi accompagnant celle du flibustier, jugea que ces présents avaient été faits sous une espèce de contrainte, et parmi les ordres qu'il fit transmettre à ces fonctionnaires, il y eut celui de restituer tous les marchandises qu'ils avaient reçus de ces Français.

Cet ordre et d'autres concernant ces étrangers furent remis à un officier du prince Sorasak, fils du nouveau monarque, et à un autre du barcalon Kosa Pan. Accompagnés d'Agostinho Rozado et François Pinheiro, interprètes, respectivement, du portugais et du français, ils quittèrent Juthia pour Bançasoi le 20 mai. À leur arrivée, sans doute le lendemain, ils firent remettre aux flibustiers tout ce que ceux-ci avaient distribué comme présents. Conformément aux autres ordres du roi dont ils étaient porteurs, ils leur signifièrent également que leur requête de monter à la ville était refusée. Ils leur firent comprendre que cette mesure était rendu nécessaire à cause du mauvais comportement du général et des soldats français naquère stationnés à Bangkok qui avaient été, pour cela, chassés du royaume. Toutefois, les rassurèrent-ils par les interprètes Rozado et Pinheiro, l'amitié unissant le roi de Siam et celui de France n'en avait pas été ébranlée, et ils n'avaient donc rien à craindre puisqu'eux venaient en paix.187 En conséquence, le roi leur permettait de vendre une partie de leurs marchandises, si nécessaire, afin de poursuivre leur voyage, parce qu'ils devaient promptement se retirer de Bancasoi avec interdiction de faire escale dans aucun autre port du royaume. 188 Tout ce discours n'avait, selon les missionnaires, qu'un seul but : éviter que ces flibustiers apprennent les persécutions dont leurs compatriotes avaient été victimes depuis le coup d'État de 1688. C'était trop tard. En effet, peu de temps après leur arrivée, un Chinois résidant à Bancasoi et parlant un peu le portugais, les avaient discrètement informés des

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Hormis ce nom de « G. Maud », les lettres des missionnaires français ne donnent jamais le nom du chef de ces huit flibustiers, ni ici ni ailleurs. Comme on le verra, ils en identifient cinq autres qui reviendront ensuite au Siam, mais leur capitaine n'est jamais nommé.

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Alexander Hamilton, A new Account of the East Indies (1727), vol. II, p. 193-194.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> FR IRFA AMEP/854/p. 544-546, journal de Martineau (extrait pour le mois de mai 1690).

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690.

<sup>187</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690.

déboires des Français au Siam. Face aux ordres peu cohérents des deux officiers siamois, et à la lumière de ce que ce Chinois lui avait dit, le capitaine Girault s'informa auprès de l'interprète Rozado de la condition de l'évêque Laneau et des autres missionnaires français. Il lui répondit que tous « étaient en bonne santé, et que le Roi les aimait et favorisait beaucoup ». Pourquoi donc, insista alors le flibustier, si cela était vrai, ne voulait-on pas le laisser monter à la ville? Rozado fut bien embarrassé de lui répondre quoi que ce fût. 189

Il apparait que l'autre interprète, Pinheiro, celui du français, conseilla même au capitaine Girault de ne pas s'attarder, car « il n'y avait point d'assurance sur la parole du roi de Siam ». Dans le même temps, il lui aurait communiqué le contenu d'un billet que lui avait fait remettre secrètement, avant son départ pour Bancasoi, l'évêque de Métellopolis, monseigneur Laneau, et dans lequel celui-ci demandait la charité aux nouveaux venus. Les flibustiers auraient bien voulu remettre à l'interprète une partie de leur argent, pensant qu'il serait plus en sécurité entre les mains de l'évêque plutôt que de le trimbaler avec eux dans ces mers inconnues. Pinheiro craignant que le roi ne le sût, n'accepta qu'une aumône de 30 pièces de huit que les flibustiers adressèrent à monseigneur Laneau. 190

Enfin, les flibustiers levèrent l'ancre en présence des deux officiers siamois et de leurs interprètes, sans doute le 26 mai, et ce au grand désespoir de l'évêque et des missionnaires français lorsqu'ils l'apprirent le lendemain, et au grand étonnement des habitants de Bancasoi qui étaient bien résolus à leur faire un mauvais parti. 191 À en croire, le père Ferreux, ils partirent assez déconcertés, et non sans une certaine appréhension :

« Ils sont assez embarrassés de ce qu'ils deviendront, n'ayant premièrement point de cartes bonnes de ces pays ici, et deuxièmement à cause de la guerre avec les Hollandais, dont ils n'avaient aucune connaissance. Ils s'en iront pourtant, ou à St-Martin, ou à Ste-Anne, les vents n'étant que pour ces quartiers-là. Dieu veuille les conduire. » 192

## Désarmement en Cochinchine

Le Cochinchinois que les flibustiers avaient enlevé à Champa et qui voulait rentrer chez lui, leur avait conseillé d'aller là, les assurant qu'ils y seraient bien reçus. 193 En fait, des troubles qui n'étaient pas s'en rappeler, à moindre échelle, ceux du Siam frappaient alors le plus méridional des royaumes vietnamiens. En février, le seigneur Nghia y avait interdit toute pratique de la religion chrétienne. Depuis son accession au trône, en 1687, il s'était pourtant montré favorable aux missionnaires apostoliques contrairement à son prédécesseur. Cependant, un sourd conflit opposait alors les missionnaires français et les Jésuites, principalement portugais, auxquels le pape avait ordonné quelques années plus tôt de céder la mission de Cochinchine aux premiers, et de se soumettre à un vicaire apostolique, issu des Missions étrangères de Paris. Ce conflit avait tellement pris de l'ampleur qu'il s'était répercuté au sein des diverses communautés chrétiennes de Faifo et de Hué, respectivement le principal port et la capitale du pays, et

<sup>189</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690. Le 21 mai, soit vers le même moment, Laneau avait pensé que la barque des flibustiers était en fait quelque navire envoyé soit par la Compagnie, soit par l'escadre française se trouvant alors en Inde, pour négocier les conditions de libération des Français demeurés au Siam, et il avait fait transmettre une requête au prince Sorasak pour que le bâtiment ne soit pas renvoyé sans avoir su ce qu'il venait faire dans le pays. À ce sujet, voir FR IRFA AMEP/880/p. 310, extrait d'une lettre de Bernard Martineau aux directeurs du séminaire des Missions étrangères à Paris, Siam, 27 mai 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> FR IRFA AMEP/854/p. 544-546, journal de Martineau (extrait pour le mois de mai 1690).

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 263-266, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 29 mai 1690. Saint-Martin correspondait au royaume de Tonquin, et Sainte-Anne, à celui de Cochinchine.

<sup>193</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre du missionnaire Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

c'était pour y mettre bon ordre que le seigneur Nghia avait prohibé le culte catholique. 194 Outre ces troubles religieux, la Cochinchine n'était pratiquement pas fréquentée, sauf accident de mer, par les marchands européens, contrairement à sa voisine du nord, le Tonquin, où la East India Company et la VOC possédaient des comptoirs. 195 Dans tous les cas, les seuls Français que l'on pouvait y rencontrer étaient les missionnaires. C'est grâce à l'un d'eux, Marin Labbé, alors provicaire de la Cochinchine, pour mieux dire aux lettres qu'il écrivit à ses confrères en poste à Canton, que quelques détails du désarmement des flibustiers dans ce pays sont connus. Il semble toutefois ne pas les avoir rencontrés personnellement avant la mi-août 1690, soit plusieurs semaines après leur arrivée, et cela explique pourquoi il y a des différences mineures à ce sujet suivant celle de ses lettres que l'on utilise comme source, ce qui complique, encore une fois, la restitution des faits. 196

En provenance du golfe de Siam, les flibustiers vinrent aborder à Nharu, dans la province la plus méridionale de la Cochinchine, à la frontière avec le Champa. 197 C'était peu de temps après que les premières jonques chinoises de cette année-là eurent quitté le royaume pour retourner à Canton et à Macao:

« L'arrivée de cette nouvelle sorte de gens surprit les mandarins cochinchinois qui arrêtèrent leur petit vaisseau. On leur demanda de quelle nation ils étaient. Ils répondirent qu'ils étaient Français et dirent ingénument toutes leurs aventures. » 198

En dépit de leur candeur, on peut s'imaginer qu'ils ne furent pas sans appréhender la suite. Ils ont, vraisemblablement, été victimes de mandarins cochinchinois très tatillons et zélés, comme l'expérimentèrent, quelques années plus tard, des marchands anglais venus de Madras à dessein d'établir un comptoir de la East India Company à Faifo (Hôi An, en vietnamien), le principal port de commerce de la Cochinchine, situé plus au nord. Ces Anglais avaient alors vu toutes leurs marchandises déchargées, et méticuleusement inspectées par les douaniers cochinchinois, tous leurs effets et papiers personnels non moins examinés, et eux-mêmes fouillés, sans compter un interrogatoire en règle, contenant des questions parfois bien futiles. En fait, n'eut été la découverte de leur lettre de créance et d'une missive du gouverneur anglais de Madras au seigneur de Cochinchine, prouvant qu'ils étaient venus faire du commerce, « notre navire et sa cargaison, écrivit le chef de cette délégation commerciale, eussent été passibles de saisie en vertu d'une ancienne coutume concernant les navires ietés à la côte ».199 Cette dernière éventualité guettait les huit flibustiers qui, fort de leur précédente mésaventure au Champa, pouvaient difficilement l'ignorer. Dans tous les cas, les missionnaires de Cochinchine, qui eurent alors vent de leur arrivée, craignaient qu'il en fût ainsi, et ce même après avoir appris que le seigneur Nghia aurait fait convoquer leur capitaine à Hué et qu'il l'aurait même reçu trois fois avant de le renvover à sa barque :

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> À ce sujet, voir Nola Cook, « Strange Brew: Global, Regional and Local Factors behind the 1690 Prohibition of Christian Practice in Nguyễn Cochinchina », *Journal of Southeast Asian Studies*, vol. 39, nº 3 (octobre 2008), p. 383-409.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Dampier, Voyages and Descriptions (1699), part. I, p. 7-8, 103; et Hamilton, A new Account of the East Indies (1727), vol. II, p. 208-215.

<sup>196</sup> L'arrivée des flibustiers est reconstituée essentiellement grâce à deux lettres de Labbé. La première du 26 juillet 1690 fut reçue à Canton avant le 8 janvier 1691, date à laquelle elle fut recopiée à la demande de son destinataire, Louis de Cicé, par leur confrère Jean Gravé. La seconde du 13 août 1690 ne fut toutefois retranscrite qu'un an plus tard, soit le 2 février 1692! Par ailleurs, le 26 décembre 1690, Cicé donnait à son confère Quémener, alors à Chao-tcheou, et s'apprêtant à partir pour l'Europe, d'autres détails concernant la réception que le roi de Cochinchine fit aux flibustiers, détails qui apparaissent contradictoires avec ce que Labbé écrivait sur le même sujet dans sa lettre du 26 juillet 1690. Puisque Cicé mentionne qu'il tient ces renseignements de Labbé, alors ce dernier aura écrit une troisième lettre qui, chronologiquement, fut rédigée entre celle du 26 juillet et celle du 13 août 1690.

<sup>197</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>198</sup> FR IRFA AMEP/400/p. 154-165, lettre de Louis Champion de Cicé à Louis Quémener, Canton, 26 décembre 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> BL IOR/G/40/18/p. 5-19, relation de Thomas Bowyear, Faifo, 30 avril/10 mai 1696 (ma traduction).

« Pour dire la vérité, nous ne savons ce que le roi ordonnera. Pour leurs personnes, nous savons bien qu'on ne leur fera aucune peine, mais pour les marchandises qu'ils ont apportées, je ne sais si on leur laissera. »<sup>200</sup>

En fait, ce ne fut pas seulement leur capitaine que Nghia voulut voir mais toute la bande, et c'était bien à cause du récit de leurs aventures assez extraordinaires qu'ils avaient fait aux mandarins de la douane de Nharu et qui avait beaucoup fasciné le monarque cochinchinois. Une fois au palais de Hué, les huit Français furent même conviés à manger devant ce dernier. Ils le firent bien rire par leur méconnaissance de l'usage des baguettes, et Nghia ne s'amusa pas moins de les voir incapables de manger les plats assaisonnés au balachan.<sup>201</sup> Cette pâte de crevettes et de petits poissons fermentés en saumure, extrêmement populaire dans toute l'Asie du Sud-Est, est, écrivait un Jésuite français, « si puante, qu'elle fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas accoutumés ».<sup>202</sup> Chez les plus pauvres, elle relevait le riz, et chez les plus riches, ici comme chez le roi, les ragoûts de viande. Dampier qui eut l'occasion d'y goûter lors d'un séjour au Tonquin voisin, en avait une opinion un peu moins tranchée : certes le balachan était peu le rance, mais goût n'en était pas tout à fait désagréable, une fois, bien sûr, qu'on s'y était habitué.<sup>203</sup>

Avant de congédier ces étrangers, Nghia accepta le petit présent qu'ils lui avaient apporté. 204 C'était un rubis que leur capitaine avait acheté à cet effet pour la somme de 270 pièces de huit. Plus important, il leur donna la liberté de demeurer en Cochinchine, ou d'en partir à la prochaine mousson. Ils furent également autorisés à vendre les marchandises qu'ils avaient à bord de leur barque. 205 Suivant le missionnaire Labbé, celles-ci n'avaient d'ailleurs que peu de valeur :

- « Tout leur butin consiste : 1°, en une portion de poudre de tabac, qui est déjà gâté; 2°, en des draps de laine gris et noirs (le gris pourrait se vendre en France 4 francs ou cent sols l'aune, et le noir ne pourrait pas être vendu quarante sols l'aune); 3°, une portion de morceaux d'argent du Pérou qu'ils estiment à quinze cents francs.
- « Ainsi tout leur fait pour lequel ils ont exposé plusieurs fois leurs vies ne se montera pas à grande chose. »<sup>206</sup>

Il ne pouvait pas si bien dire pour conclure la carrière de flibustiers de ces huit Français.

## Vicissitudes d'un ancien flibustier en Asie

Pour certains d'entre eux, les aventures, bien que sans lien avec leur précédent métier, n'étaient toutefois pas tout à fait terminées. Je pourrais donc s'arrêter ici, puisque la suite n'a, évidemment, plus rien à voir avec l'histoire de la flibuste, ou pour mieux dire de la piraterie. Toutefois, il est quand même assez rare de tomber, au hasard des recherches, sur des renseignements permettant de savoir ce que des flibustiers ont fait immédiatement après avoir abandonné leur métier. C'est pourquoi je vais poursuivre cette étude au-delà de ce que j'aurais fait habituellement. L'affaire n'est pas sans intérêt, parce que, contrairement aux Amériques, où la situation politique, économique et sociale était relativement simple, l'Asie du Sud, elle, apparaissait comme un environnement beaucoup plus complexe, parce que les Européens n'y

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> FR IRFA AMEP/400/p. 154-165, lettre de Louis Champion de Cicé à Louis Quémener, Canton, 26 décembre 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Gervaise, Histoire naturelle et politique du royaume de Siam (1688), p. 104-105.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Dampier, Voyages and Descriptions (1699), part. I, p. 28.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> FR IRFA AMEP/400/p. 154-165, lettre de Louis Champion de Cicé à Louis Quémener, Canton, 26 décembre 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> FR IRFA AMEP/726/p. 73-88, copie d'une lettre de Marin Labbé, Cochinchine, 26 juillet 1690.

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> FR IRFA AMEP/736/p. 457-460, copie d'une lettre de Marin Labbé à son confrère Jean Gravé, Faifo, 13 août 1690.

tenaient en fait qu'une partie du commerce entre leurs mains, qu'ils n'avaient pas là à proprement parler de colonies, et que leurs compagnies de commerce n'étaient que des acteurs secondaires comparés aux grands monarques comme l'empereur de Chine, le Grand Moghol (en Inde) ou le roi de Perse, voire même de puissances régionales de moindre importance comme les royaume de Siam, de Pegu, de Cochinchine, du Tonquin ou du Japon, et jusqu'aux petits sultanats malais de l'archipel de la Sonde parfois fort belliqueux. Cette région du monde était, en plus, beaucoup plus populeuse que les Amériques, et on y rencontrait une multitude de peuples différents, et surtout l'Islam et le Bouddhisme y étaient les principales religions, très très loin devant les divers courants de la Chrétienté. D'ailleurs en cette fin du XVIIe siècle, l'Asie fascinait déjà plus que les Amériques. Dampier lui-même considérait son expérience dans le sud-est du contient (1688-1690), suivant la fin de sa carrière de flibustier, suffisamment importante et exotique pour y consacrer plus de 200 pages dans ses deux premiers ouvrages.207 Pour les anciens flibustiers qui ne retombaient pas dans l'erreur, il y avait là-bas beaucoup à faire et à gagner. Par exemple, Thomas Gullock, l'un des anciens camarades de Dampier sur le Cygnet, y devint capitaine marchand, d'abord à l'emploi de la East India Company, et ensuite à son propre compte. développant ainsi le commerce interlope anglais avec l'île de Bornéo.<sup>208</sup> L'ancien flibustier français dont je fais maintenant étudié la carrière en Asie, ne s'y est pourtant pas distinguer par quelque exploit digne de mention. C'était un homme somme toute ordinaire, à l'exemple de bien de ses camarades, très loin de l'image stéréotypée que l'on peut se faire de quelqu'un qui avait été pirate, car les flibustiers étaient bien cela, des pirates.

Il ne s'agit pas du capitaine Girault, car comme on peut déjà le deviner, il n'est plus mentionné nulle part, sans que l'on sache ce qu'il advint de lui, mais les missionnaires apostoliques du Siam, encore eux, font allusion, ici et et là, dans leur correspondance, à cinq de des sept autres Français qui l'accompagnaient. Par exemple, en Cochinchine, au moins deux d'entre eux, soit par générosité, soit par commodité, prêtèrent une partie ou la totalité de leur argent au père Labbé et à ses confrères qui en avaient alors un extrême besoin<sup>209</sup>: un certain sieur de La Rivière, décrit comme un « fort honnête homme », 123 écus,<sup>210</sup> et un autre nommé Chazelle, plus généreux ou plus riche que son camarade, 333.211 Le premier demeura quatre ans en Cochinchine, et parce qu'il avait, peut-être, fait office de chirurgien dans leur petite compagnie, il y travailla comme intendant du missionnaire Pierre Langlois, dans les hôpitaux que celui-ci, estimé par les Cochinchinois pour ses connaissances médicales, avait établi à Hué et ses environs.212 Le second, dont la carrière en Asie est la mieux documentée de tous, possédait également en commun avec un troisième, simplement nommé Martin, une émeraude enchâssée dans une bague. Lorsque dans la seconde moitié de 1691, Chazelle et Martin quittèrent ensemble la Cochinchine pour le Cambodge, ils confièrent ce bijou qu'ils estimaient beaucoup au missionnaire Labbé.<sup>213</sup> En tout, cinq d'entre eux furent du voyage. Il s'agissait vraisemblablement d'une expédition de traite, peut-être entreprise à bord de leur ancienne barque, peut-être pas. Une fois au Cambodge, ils rencontrèrent le Jésuite portugais José Pires venant du Siam. Ce dernier avait dû s'arrêter dans le pays parce que le navire le menant au Tonquin y avait fait une escale forcée à cause du mauvais temps, et que changeant de destination, son capitaine

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> A New Voyage Round the World (1697), p. 492-520; et surtout Voyages and Descriptions (1699), part. I, 184 p.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> À propos des activités de ce personnage en Indonésie, voir les notes de recherche de F. Andrew Smith, parues dans le *Borneo Research Bulletin*: « Misfortunes in English Trade with Sukadana at the End of the Seventeenth Century », vol. 46 (2015), p. 75-92; « More Light on Thomas Gullock's Ambitions for Trade with Borneo at the End of the Seventeenth Century and on the Man Himself », vol. 49 (2018), p. 35-52 (co-écrit avec Sue Paul); et « Thomas Gullock's Arrival in the East Indies », vol. 50 (2019), p. 25-31 (co-écrit avec Raynald Laprise).

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144-147, copie d'une lettre de Bernard Martineau et Pierre Ferreux, Siam, 7 janvier 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> FR IRFA AMEP/864/p. 125-127, lettre de Bernard Martineau, Siam, 14 novembre 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> FR IRFA AMEP/863/p. 321-336, lettre de Bernard Martineau et Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 18 novembre 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> BnF Français 25063, p. 3973, transcription partielle d'une lettre de Robert Noguette Jean Gravé, Faifo, 10 février 1694. L'original de cette lettre se trouve dans FR IRFA AMEP/726/p. 185-190, mais je ne l'ai pas consultée.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> FR IRFA AMEP/850/p. 134-142, brouillon d'une lettre de Bernard Martineau et de Pierre Ferreux aux missionnaires Marin Labbé et Robert Noguette, Siam, 28 juillet 1692.

avait mis le cap vers Batavia.<sup>214</sup> Le père Pires s'apprêtait alors à retourner au Siam afin d'y trouver un autre navire pouvant le mener au Tonquin. Chazelle et Martin, ainsi qu'un troisième ancien flibustier nommé Raulin, résolurent de le suivre.<sup>215</sup>

En compagnie du Jésuite, les trois hommes arrivèrent au Siam, à la toute fin de décembre ou dans les premiers jours de la nouvelle année 1692, du moins avant le 7 janvier. Les choses y avaient bien changé pour les Français depuis leur première escale un an et demi plus tôt. En effet, le 9 septembre précédent, le roi Phetrecha avait fait sortir de prison tous les Français qui étaient encore détenus, mais il fallut que monseigneur Laneau et les autres missionnaires, libérés auparavant, se portent garants pour leurs compatriotes qui ne devaient chercher ni à fuir le royaume, ni à provoquer des troubles. Tout ce beau monde était par ailleurs à la charge de la mission comme l'expliquaient le père Ferreux et son collègue Bernard Martineau :

« Nous faisons la communauté la plus extraordinaire qu'il y ait pu être au Monde, car monseigneur a sous lui des missionnaires, des écoliers, des officiers des troupes et des soldats, des gens de la Compagnie, des gouverneurs de provinces, des capitaines, des gens de vacation comme miroitiers, ingénieurs, fontainiers, charpentiers, organistes, musiciens, etc., et enfin depuis quelques jours, 3 flibustiers, et tous gueux et fondés sur la Providence, qu'il faut pourtant nourrir et entretenir, du moins du nécessaire... »<sup>216</sup>

Chazelle, Martin et Raulin furent donc logés et nourris par les missionnaires, et ce pendant plusieurs semaines, voire des mois. En fait, ils ne furent rapidement plus que deux suite au décès de Martin, très malade, 15 jours seulement après leur arrivée. Vers le début mars, sa place fut prise par un quatrième flibustier, l'un des deux autres demeurés au Cambodge. Le nouveau venu nommé Louis et son camarade Raulin résolurent d'aller en Inde, vraisemblablement — car ce n'est pas précisé — pour proposer leurs services aux agents de la Compagnie des Indes orientales à Pondichéry. Ce ne fut pas sans sans difficulté puisqu'il leur fallut attendre des semaines avant d'obtenir des passeports pour le port de Mergui, dans le golfe du Bengale. Toutefois, à la dernière minute, Louis se désista, et ainsi le 18 juillet 1692, Raulin quittait seul Juthia pour faire le voyage par les terres jusqu'à Tenasserim, et de là, s'embarquer à Mergui. Quant à Louis, il se retira au séminaire des Missions étrangères dans la capitale, rejoignant leur camarade Chazelle qui y vivait un peu en ermite.<sup>217</sup>

L'ancien flibustier Antoine Imbert de Chazelle<sup>218</sup>, celui de la bande que nous allons maintenant suivre, eut tout le loisir de faire son examen conscience durant les longs mois qu'il demeura au séminaire. Selon le père Ferreux, il y vécut « quasi toujours en retraite et récollection, vivant plus austèrement que les autres.... [ayant] bon dessein de servir Dieu mieux qu'il n'a fait par le passé ».<sup>219</sup> Qu'avait-il donc sur la conscience? Courir les mers en forban, autrement dit en hors-la-loi, n'avait pas été très glorieux,<sup>220</sup> mais il

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144-147, copie d'une lettre de Bernard Martineau et Pierre Ferreux, Siam, 7 janvier 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> FR IRFA AMEP/850/p. 134-142, brouillon d'une lettre de Martineau et de Ferreux à Labbé et Noguette, Siam, 28 juillet 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1490/fol. 144-147, copie d'une lettre de Martineau et Ferreux, Siam, 7 janvier 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> FR IRFA AMEP/850/p. 134-142, brouillon d'une lettre de Bernard Martineau et de Pierre Ferreux aux missionnaires Marin Labbé et Robert Noguette, Siam, 28 juillet 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> Son nom complet avec ses deux prénoms est donné uniquement dans deux documents néerlandais : NL-HaNA VOC/inv.nr. 1714/Surat/p. 37-39, résolution du conseiller extraordinaire et directeur Pieter de Vos en conseil, en rade de Surate, 9 avril 1705; et NL-HaNA VOC/inv.nr. 943/p. 878-912, lettre du gouverneur général Joan van Hoorn et du conseil des Indes au directeur et au conseil de la VOC au Bengale, Batavia, 15 juillet 1705. Un troisième donne son premier prénom, celui qu'il utilisait couramment : NL-HaNA VOC/inv.nr. 1704/fol. 17-65, lettre du directeur Jacob Pelgrom et de son conseil au gouverneur général et au conseil des Indes à Batavia, Ougly, 10 octobre 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> FR IRFA AMEP/863/p. 321-336, lettre de Bernard Martineau et Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 18 novembre 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

y avait eu surtout toute cette violence. Torturer des gens pour obtenir la livraison de rançons,221 ou simplement des renseignements,222 ou laisser d'autres le faire ou l'ordonner, cela avait-il été digne d'un chrétien? Même chose pour la mutilation et le meurtre. À la suite de la prise d'Acaponeta, par exemple. les flibustiers avaient fait couper le nez et les oreilles à un religieux espagnol par - insulte suprême un esclave noir. Et lors des mêmes événements, deux hommes avaient été décapités, 223 Même les femmes n'avaient pas été pas épargnées. Avant Acaponeta, toujours en 1688, on avait ainsi tué deux Indiennes d'un village de la province de Culiacán,<sup>224</sup> chacune d'une balle dans la tête. C'était, justifia-t-on, une question de survie puisqu'il avait fallu obtenir des vivres dont on avait eu alors désespérément besoin. 225 Somme toute, et hormis ces quelques exceptions, toujours exécutées par nécessité. Franc Rolle et ses hommes ne s'étaient pas distingués par une cruauté inconsidérée, ou par leur barbarie gratuite.<sup>226</sup> En revanche, on ne pouvait en dire autant de ceux de cette compagnie qui étaient passés à la mer du Sud par le Darien et qui avaient commis bien pire avant de se joindre à Franc Rolle, groupe auquel, à la lumière de ce que nous avons déjà vu, Antoine de Chazelle a peut-être pu appartenir.<sup>227</sup> L'affaire se déroulait dans la seconde moitié de 1686, mais Il n'est pas clair si ces flibustiers étaient encore sous les ordres de leur premier chef, le capitaine François Grogniet, ou s'ils s'en étaient séparés pour continuer leurs pirateries sous la conduite d'un autre nommé Pierre Daix. Pour le pilote Charles qui servit successivement sous les ordres de ces deux capitaines, cela se passait avant cette séparation :

« Il s'est fait de grandes cruautés parmi ses gens, mais [*Grogniet*] ne les a pas pu empêcher. La faim et l'opiniâtreté des prisonniers pour fournir des vivres a fait que ses gens se sont laissés aller à des inhumanités étranges. C'est tout dire qu'ils ont eu le coeur de couper les mamelles à des femmes avant que de les renvoyer à terre. »<sup>228</sup>

C'était bien vite dit et excusé. Ces pauvres femmes auraient été capturées dans le golfe de Tehuantepec, mais leur martyre aurait eu lieu dans la baie d'Amapala, à l'île Conchagua.<sup>229</sup> Bien que les autorités espagnoles elles-mêmes ne semblaient pas savoir exactement où cette affaire s'était déroulée, il n'en demeurait pas moins que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu pareils barbares dans le pays qui, évidemment, avaient préalablement violé leurs victimes, comme le rapportait le président de l'Audience royale de Panama, assez déconcerté :

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5K/fol. 30r-36r, déclaration du père franciscain Domingo Estévez, Guadalajara, 30 novembre 1688.

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5LL/fol. 132r-136v, déclarations de Martín Casillas et Mateo Hernández, Guadalajara, 4 mai 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5LL/fol. 61v-62r, lettre de Juan Vázquez de Puga au président de l'Audience royale de Guadalajara, Matanchén, 16 janvier 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> AGI MEXICO/58/R.1/N.5K/fol. 30r-36r, déclaration du père Domingo Estévez, Guadalajara, 30 novembre 1688. Pour une confirmation, voir AGI MEXICO/58/R.1/N.5LL/fol. 124r-136v, déclaration de Juan Díaz, Martín Casillas, et Mateo Hernández, Guadalajara, 4 mai 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> BnF Français 385, fol. 15r. Il faut dire ici que l'auteur, Massertie, prend bien soin de ne pas préciser que les deux victimes étaient des femmes, sachant pertinemment que cela n'était pas à leur honneur.

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Surtout à Acaponeta, où les autorités espagnoles, à cause de leur refus de négocier, furent en grande partie responsables des sévices imposés par les flibustiers à leurs prisonniers. À ce sujet, voir *L'Enfer de la flibuste* (2021), p. 91-107, 119-200 et 316-320.

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> Par contre, si Chazelle est plutôt venu avec Franc Rolle par le détroit de Magellan, alors il pourrait avoir servi sous les ordres du capitaine Lesage, qualifié par un gouverneur de Saint-Domingue de « plus grand voleur, scélérat et cruel qu'il y ait au monde ». Sur la mauvaise réputation de cet autre chef flibustier, peut-être un peu surfaite, voir entre autres sources FR ANOM COL/C9A/1/mémoire du gouverneur Tarin de Cussy au marquis de Seignelay, Le Cap, 3 mai 1688.

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Huntington Library, mssHM 58286, *Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.* Ce passage n'est probablement pas de la main de Charles lui-même, mais plutôt de son copiste, le Jésuite La Mousse. Pour une explication, voir ce que j'écrivais à ce sujet dans *L'Enfer de la flibuste* (2021), p. 283-284.

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Funnell, A Voyage Round the World, containing an Account of Captain Dampier's expedition into the South Seas (1707), p. 108.

« Non satisfaits d'assouvir leur lubricité en les déshonorant, ils en vinrent, dans la province de Nicaragua, à leur couper les seins et le nez, puis les abandonner sur des îles désertes pour les y laisser mourir sans la consolation d'avoir pu se confesser et recevoir les Saints Sacrements. Jamais l'on a vu ou expérimenté de semblables cruautés ici, en Amérique, lesquelles jusqu'à maintenant sont demeurées impunies. »<sup>230</sup>

Ces atrocités marquèrent tant les esprits qu'une vingtaine d'années plus tard, lorsque Dampier, au commandement du *Saint George*, vint rôder aux mêmes côtes, on en racontait encore l'histoire.<sup>231</sup>

Si Antoine de Chazelle cherchait effectivement une certaine rédemption pour tout cela ou autres actions indignes d'un chrétien, il n'avait pas pour autant l'intention de consacrer sa vie à Dieu. En fait, avant même le départ de son camarade Raulin, lui-même ne cherchait qu'une occasion favorable pour l'imiter, mais il manquait alors d'argent. Il avait été victime de sa prévoyance. Avant leur départ du Cambodge, le défunt Martin et lui avaient écrit, en Cochinchine, au missionnaire Labbé lui demandant de leur faire suivre leur bague sertie d'une émeraude par le premier navire qui partirait pour le Siam.<sup>232</sup> L'affaire allait trainer en longueur. D'abord, l'on crut que Labbé n'avait trouvé personne assez sûre à qui confier cette bague, mais plus le temps passa, plus il apparut que le missionnaire ne voulait pas la rendre à son propriétaire légitime.<sup>233</sup> Toujours est-il qu'il ne renvoya jamais la bague, seulement une reconnaissance de dette en faveur de Chazelle pour sa valeur estimée, soit 100 écus, et ce trois ou quatre ans après l'avoir recue en consigne!<sup>234</sup>

Dans l'intervalle, avant la fin de l'année 1692, Chazelle put quitter Juthia. Il s'y était fait de solides alliés chez les missionnaires, principalement les pères Martineau et Ferreux qui lui fournirent d'ailleurs des lettres de recommandation auprès de personnages importants à la côte de Coromandel, la destination de l'ancien flibustier. À leur confrère Gabriel Delavigne, procureur général des Missions étrangères résidant à Pondicherry, que François Martin, le directeur général de la Compagnie là-bas, tenait en haute estime, ils l'introduisaient ainsi :

« C'est lui qui a prêté à nos messieurs de Cochinchine 333 écus, que vous aurez la bonté de lui rendre. Il faut en rabattre ce qu'on lui a fourni. Il s'est promis ici avant son départ avec la fille d'un Français nommé Duparc et soeur de la femme de monsieur le conseiller Martin. Il espère revenir ici en mai ou avril pour s'épouser et s'en retourner, avec sa femme, à la Côte. Il nous a témoigné qu'il avait quelque envie de s'engager à la Compagnie. Si vous pouvez lui rendre quelque service, il le mérite bien. Si monsieur le directeur voulait, avec lui, envoyer quelques Français pour commencer à traiter, ou pour mieux dire, répondre à l'envoi qu'a fait le Roi de Siam de la langue, et voir les intentions et prétentions des Siamois, cela nous servirait bien. Il ne serait pas convenable de charger ce monsieur Chazelle de la négociation, quoi qu'il pût bien s'en acquitter. La raison, c'est qu'on fera toujours plus de cas d'une personne qui vient de loin que d'une autre qu'on a vu ici depuis peu, et que les Siamois savent être pauvres. »<sup>235</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> AGI PANAMA/99/lettre du président Pedro de Pontefranca au roi d'Espagne, Panama, 16 août 1687. Ma traduction du passage original, qui dit ceci : « no saciando su crueldad con infamarlas con su lascivia pasaban en la provincia de Nicaragua a cortarles los pechos y narices y después de arrojarlas en islas desiertas para que ni tuviesen el consuelo de morir, habiendo confesado y recibido los Santos Sacramentos, crueldades que no se han oído ni experimentado jamas y hoy las vemos en esta America sin que a tantos excesos haya habido castigo hasta ahora. » Pour une autre confirmation de ces actes inhumains, voir AGI LIMA/88/relation de la campagne du capitaine Dionisio López de Artunduaga contre les pirates, Lima, 1er février 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Funnell, A Voyage Round the World, containing an Account of Captain Dampier's expedition into the South Seas (Londres: James Knapton, 1707), p. 108.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> FR IRFA AMEP/850/p. 134-142, brouillon d'une lettre de Martineau et de Ferreux à Labbé et Noguette, Siam, 28 juillet 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> R IRFA AMEP/969/p. 369-370, copie d'une lettre de Bernard Martineau à Antoine de Chazelle, Siam, 20 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> FR IRFA AMEP/864/p. 225-228, lettre de Pierre Ferreux, Siam, 7 mars 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> FR IRFA AMEP/863/p. 321-336, lettre de Bernard Martineau et Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 18 novembre 1692.

Antoine de Chazelle s'était donc engagé à épouser la plus jeune des belles-soeurs de Jean-Baptiste Martin, premier conseiller du Conseil établi au comptoir de Pondichéry par la Compagnie sous la présidence du directeur Martin, avec lequel il ne faut pas le confondre. Le père Martineau se chargea personnellement d'annoncer au conseiller Martin que sa famille élargie allait bientôt compter un nouveau membre qui demandait sa protection et son patronage :

« Je verrais manquer à mon devoir si je ne vous écrivais pas ces mots par le présent porteur, qui est monsieur Chazelle, lequel étant sur son départ d'ici a donné promesse de mariage à la petite Françoise, dite Panche, la plus jeune des filles du défunt François Duparc. Dans les circonstances où on se trouve, il semble qu'elle a fait une assez bonne rencontre. (...) Il a dessein d'entrer dans le service de la Compagnie, et pour cela, et pour conclure en un mot, il s'appuie entièrement sur vous. Il va se jeter entre vos bras et vous prier de lui servir d'introducteur, de protecteur, de parrain et de père. »<sup>236</sup>

Selon le père Ferreux, la promise aurait été une métisse française-indienne,<sup>237</sup> peut-être par la mère, mais rien n'est moins sûr car celle-ci portait, tout comme le père, un nom bien français, Séraphine Garbusat. Dans tous les cas, elle pouvait, à tout le moins, être qualifiée de créole, puisqu'elle était née, 14 ans plus tôt, à Pondichery.<sup>238</sup> Son défunt père, l'un des employés de l'éphémère comptoir de la Compagnie à Juthia, était décédé dans la prison où il avait été jeté avec plusieurs de ses compatriotes lors du coup d'État de Phetracha.239 Il avait marié l'une de ses filles aînées, Apollonie, au marchand Jean-Baptiste Martin, s'assurant un important patronage en cas de coup dur. Ainsi, dès que le roi Phetracha relâcha les mesures décrétées contre les Français, la famille du défunt résidant au Siam put profiter des largesses du couple Martin, sauf pour le fils (Antoine Duparc), un petit garçon vivant avec les missionnaires dans leur collège. Martin avait chargé ces derniers de gérer les subsides qu'il envoyait pour la veuve, Séraphine, femme assez difficile au demeurant, ainsi que pour ses deux filles, Françoise et son aînée Marie, alias Maquine. Cette dernière était bien mariée, mais son époux ne pouvait alors travailler et il se trouvait comme les autres à la charge des missionnaires, et lui aussi s'attendait à recevoir la charité de son beau-frère Martin.<sup>240</sup> C'était un marin nommé Jeancien Fermet.<sup>241</sup> Il avait évité d'être emprisonné comme les autres Français, parce qu'il s'était trouvé malade au moment des troubles de 1688.<sup>242</sup> Originaire d'Orléans, il était venu à Madagascar avec la première expédition de la Compagnie dans l'océan Indien, en 1665, et après que les Français durent abandonner leur petit établissement de Fort-Dauphin, il avait servi comme marin sur divers navires en Inde, qu'il soit français ou non. Il avait ainsi fait deux voyages à Manille, un premier en 1672 avec un capitaine espagnol, et le second en 1674, au départ du Siam, comme pilote de la barque portant au Tonquin feu l'évêque d'Héliopolis, mais détournée

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> FR IRFA AMEP/850/p. 369-370, copie d'une lettre de Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 16 novembre 1692. On notera ici qu'à une époque où la naissance était une chose très importante, ni Martineau ni Ferreux ne font allusion aucune allusion aux antécédents de Chazelle, à sa famille ou d'où il était originaire. J'ai effectué plusieurs recherches sur des sites généalogiques sans rien trouver de concluant sur ces sujets. Peut-être venait-il de Metz ou de Lyon, où il y avait des familles marchandes portant ce nom, mais ce n'est qu'une hypothèse non vérifiable pour l'instant à la lumière des documents dont je dispose.

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> FR IRFA AMEP/864/p. 225-228, lettre de Pierre Ferreux, Siam, 7 mars 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> FR ANOM 1DPPC/4496/p. 2, copie de l'acte de baptême de Françoise, fille de François Duparc et de Séraphine Garbusat, Pondichéry, 8 novembre 1678.

<sup>239</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 309, liste des Français faits prisonniers au Siam en 1688; autre copie dans FR ANOM COL/C1/25/fol.63.

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-367, copie de lettres de Bernard Martineau à Jean-Baptiste Martin et à sa femme Apollonie, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> Dans les lettres des missionnaires que j'ai consultées et où ce personnage est nommé, il est uniquement appelé Gentien, une variante de son prénom. Le nom complet est donné dans une lettre du missionnaire Gabriel Braud, oeuvrant au Siam, datée de juin 1700, dont un extrait est retranscrit dans BnF Français 25060, p. 2507.

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> FR IRFA AMEP/880/p. 309, liste des Français faits prisonniers au Siam en 1688.

vers l'île de Luçon par le mauvais temps.<sup>243</sup> Jeancien était « assez bon homme, mais d'une petite étendue d'esprit, qui s'imagine souvent qu'on doit suivre ses petites vues préférablement à toutes autres ». Il y avait définitivement mieux à espérer d'Antoine de Chazelle.<sup>244</sup>

Cependant, au départ de l'ancien flibustier pour Mergui, les soeurs Duparc, Marie et Françoise, étaient en quelque sorte otages des Siamois. Elles avaient, en effet, été victimes d'une vieille coutume locale que l'on appliquait maintenant aux filles des Français. L'un des ambassadeurs envoyés par Louis XIV venus dans le royaume quelques années auparavant décrivait ainsi cette coutume :

« De temps en temps on prend des filles à Siam pour le service du Vang [*le palais*], ou pour être maîtresses du roi, si ce prince s'en accommode, mais les Siamois ne baillent leurs filles que par force, parce que c'est pour ne les revoir jamais, et ils les rachètent tant qu'ils peuvent pour de l'argent. De sorte que cela devient une espèce de concussion, car on prend beaucoup de filles à dessein simplement der les rendre aux parents, qui les rachètent. »<sup>245</sup>

Cette fois, il ne s'agissait pas de pouvoir à la domesticité ou au harem du roi lui-même, mais à celle de son fils aîné, le prince Sorasak. Bien que les deux soeurs Duparc figuraient sur la liste des filles devant entrer au service du prince dans ce que l'on appelait le « petit palais », seule Marie y était effectivement employée, et ce au grand désespoir de son mari Jeancien Fermet qui ne l'avait pas revue depuis. Quant à Françoise, elle en était sauve pour le moment. Elle avait, en effet, été placée auprès de René Charbonneau, l'un des rares Français ayant conservé du crédit auprès des nouveaux dirigeant Siamois.<sup>246</sup> Ancien auxiliaire laïc de la mission, marié à une métisse portugaise, Charbonneau était un chirurgien réputé dans le royaume, et à cause de cela, il n'avait pas été inquiété par le nouveau monarque Phetracha qui lui avait permis de se réfugier dans la loge de la VOC à Juthia durant tout le temps des persécutions contre les Français.<sup>247</sup> Chazelle était donc confiant de faire retirer Françoise de ce joug siamois qui pesait sur elle, trop confiant même. Cela lui valut d'ailleurs, une fois à Pondichéry, de vives critiques de la part de sa future belle-soeur Apollonie et des autres parents de sa fiancée là-bas, qui le blâmèrent de ne pas l'avoir épousée puis de l'avoir amenée avec lui. Usant de toute sa diplomatie, le père Martineau eut beau expliquer au conseiller Martin que l'affaire prendrait du temps à se régler et qu'un mariage précipité n'aurait rien changé, <sup>248</sup> — et l'avenir lui donna raison —, <sup>249</sup> madame Martin, Apollonie, demeura en froid avec Chazelle pendant plus d'un an.<sup>250</sup>

L'arrivée de Chazelle à Pondichéry peut être située en mars 1693.<sup>251</sup> Il serait donc bien l'un de ces deux flibustiers que Martin, le directeur, mentionne être arrivés au comptoir ce mois-là — l'autre étant

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> AGI FILIPINAS/305/R.1/N.2/Autos hechos sobre el Real Acuerdo de la Audiencia y Chancillería Real de estas islas Philipinas sobre la averiguación del navío francés que vino con un obispo y otras personas de esta nación y de la Inglesa y otras naciones diferentes religiones/fol. 39, 52, déclarations de Jeancien Fermet, Cavite, 22 et 27 octobre 1674

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-366, copie d'une lettre du père Bernard Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> Simon de La Loubère, *Du Royaume de Siam* (1691), t. I, p. 388-389.

<sup>&</sup>lt;sup>246</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-366, copie d'une lettre du père Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> À propos de Charbonneau, voir entre autres Tara Alberts, « Translating Surgery and Alchemy Between Seventeenth-century Europe and Siam », *Osiris*, 37 (2022), p. 251–272.

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-366, copie d'une lettre de Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 421-424, lettre d'Antoine Pinto à Gabriel Delavigne, Siam, 8 février 1695.

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> FR IRFA AMEP/955/p. 33-34, lettre d'Antoine de Chazelle à Gabriel Delavigne, Masulipatam, 6 avril 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> Lorsque Martineau écrit le 19 décembre 1693 à Jean-Baptiste Martin, il dit qu'il vient de recevoir une lettre de la femme du conseiller datée du mois de mai précédent dans laquelle celle-ci le remerciait d'avoir pris soin de sa mère ainsi que de ses trois frère et soeurs. Elle répondait ainsi aux nouvelles contenues dans la lettre du même Martineau, de novembre de l'année précédente, dont Chazelle était porteur.

vraisemblablement Raulin parti de Juthia quatre mois avant lui — venant de Mergui, via Aceh, à Sumatra, dans un premier navire, et de là, dans un autre portugais, vers la côte de Coromandel.<sup>252</sup> Ce fut effectivement le trajet emprunté par Chazelle. Il entretint par ailleurs une correspondance pour le moins assidue avec le père Martineau, pas moins de six lettres, trois de Mergui, une d'Aceh et deux autres de Pondichery. Malheureusement, aucune d'elles n'est parvenue jusqu'à nous. Dans l'une, il faisait notamment une proposition, peut-être de nature commerciale, que Martineau désapprouva. Plus intéressant, dans une autre, il lui racontait avoir rencontré de « bons amis anglais ».<sup>253</sup> S'agissait-il vraiment d'anciens flibustiers comme lui? S'il est vrai qu'il y avait alors aux Indes orientales quelques anciens de la compagnie du *Cygnet*,<sup>254</sup> rien n'est moins sûr. En fait, ces « bons amis anglais » étaient plutôt Francis Delton et William Minchin, marchands, indépendants de la East India Company, qui avaient quitté Juthia en janvier 1689 pour venir s'établir dans le sultanat d'Aceh,<sup>255</sup> où Chazelle aura pu les rencontrer, à tout le moins le premier qui y armait des navires à cette époque allant, entre autres, au Siam.<sup>256</sup>

À Pondichéry, son arrivée coïncida avec la nouvelle de mouvements inquiétants d'une importante flotte de la VOC qui vint d'ailleurs mouiller à Negapatam, comptoir de la compagnie néerlandaise, plus au sud à la côte de Coromandel. En août, les craintes se matérialisaient : les Hollandais assiégeaient Pondichéry. Le 7 septembre 1693, après quelques combats, le directeur Martin dut capituler et livrer le comptoir de Pondichéry aux mains de son homologue Laurens Pit, gouverneur des établissements de la VOC à la côte de Coromandel.<sup>257</sup> Bien que ni Martin ni Pit n'écrivent rien à ce sujet,<sup>258</sup> deux flibustiers de la défunte compagnie du capitaine Girault (donc Chazelle et Raulin) auraient participé à la défense de la place :

« On a su depuis qu'ils étaient allés vers les Grandes Indes, qu'ils s'étaient encore séparés vers Camboya, et que deux d'entre eux se trouvèrent à la défense de Pondichéry quand les Hollandais l'enlevèrent aux Français, qu'ils y avaient fort bien fait leur devoir, et qu'après la prise, ils étaient encore allés vers les Hollandais, chez qui ils espéraient avec quelque apparence monter quelque bâtiment. On sut cela depuis par des Français venus de Pondichéry à Paris, car pour eux ils firent mystère de leur dessein, disant qu'ils ne songeaient que se venir rendre à Cayenne. »<sup>259</sup>

C'est ce que rapporte le journal du pilote Charles, ou pour mieux dire le Jésuite La Mousse.... depuis Cayenne! En fait, comme je le remarquais ailleurs<sup>260</sup>, il est impossible que la nouvelle de la prise de

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 303-304.

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 369-370, copie d'une lettre du père Martineau à Chazelle, Siam, 20 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> Par exemple, et surtout un certain John Morgan, résidant alors au comptoir danois de Tranquebar; Henry Dodwell (éd.), *Records of Fort St. George: Diary and Consultation Book of 1696* (Madras: Government Press, 1921), p. 47, résolution du gouverneur et du conseil de Fort Saint George, 6/16 avril 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> Dampier, *Voyages and Descriptions* (1699), p. 152-154, 178; et NL-HaNA VOC/inv.nr. 1459/fol. 525v, 564v, journal de Malacca pour les 4 juin et 25 août 1689.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Pour les navires faisant de la traite entre le Siam et Aceh à cette époque, dont un appartenant à Delton, voir NL-HaNA VOC/ inv.nr. 1534/p. 54, 58, 64, 92, 140, journal de Malacca pour les 3, 16 et 25 octobre 1692 et 18 février 1693. D'autres navires de Delton faisaient également, depuis Aceh, la traite avec les ports siamois du côté du golfe du Bengale. À ce sujet, voir Henry Dodwell (éd.), *Records of Fort St. George: Diary and Consultation Book of 1693* (Madras: Government Press, 1918), p. 170, journal du du Fort Saint George à Madras, 7/17 janvier 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 306-365.

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> La majorité des documents néerlandais relatifs à la prise de Pondichery sont conservés dans NL-HaNA VOC/inv.nrs. 1526 et 1540.

<sup>&</sup>lt;sup>259</sup> Huntington Library, mssHM 58286, Extrait du journal de Me Charles, Dieppois, flibustier, sur son voyage dans la mer du Sud.

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> L'Enfer de la flibuste (2021), p. 323-324 (note 98).

Pondichéry qui ne fut connue en France que vers la mi-1694<sup>261</sup> ait pu parvenir à Cayenne au moment où Charles s'y trouvait, soit en avril et mars de la même année. En revanche, il est vraisemblable que l'affaire y était connue lorsque La Mousse retranscrivit et annota la relation du flibustier, soit vers fin 1695 ou au début 1696.<sup>262</sup> D'ailleurs, il n'y a aucune trace ni d'un Chazelle ni d'un Raulin dans deux listes de prisonniers français dressées après la reddition de Pondichéry.<sup>263</sup> De plus, un confrère de Lamousse, le père Tachard, témoin de la prise de Pondichery et déporté à Batavia avec la majeure partie des Français du comptoir, qui revint à Paris en octobre 1694, ne mentionne pas, dans sa relation de ces événements, la présence d'anciens flibustiers.<sup>264</sup> Dans tous les cas, le directeur Martin qui n'était pas un grand admirateur de ces écumeurs des mers et de leurs exploits, n'aurait pas manqué de signaler leur double jeu après la reddition si tel avait été le cas. Quelques années plus tard, alors que des flibustiers en majorité anglais mettaient à mal la navigation dans l'océan Indien, nuisant ainsi aux affaires des Européens dans toute l'Inde, il en dira ceci :

« Les corsaires des îles Antilles de l'Amérique continuent à courir les mers des Indes. Non seulement ils attaquent indifféremment les nations sans distinction, mais encore ils exercent les mêmes cruautés sur les personnes qui tombent entre leurs mains, dont l'on a tant d'exemples dans les histoires des courses des flibustiers sur les Espagnols de l'Amérique, et peut-être que les comptoirs, ainsi que les peuplades le long de la côte auront à souffrir de ces corsaires. Il est de l'intérêt des nations de l'Europe qui ont des établissements dans les Indes de concourir conjointement à réprimer ces voleurs... »<sup>265</sup>

Antoine de Chazelle avait toutefois définitivement tourné la page sur son ancien métier, et il s'intégrait lentement mais sûrement aux réseaux commerciaux français en Inde. Lors de la prise de Pondichéry, il se trouvait vraisemblablement à São Tomé de Meliapor, vieux comptoir portugais qui avait périclité au profit de son voisin anglais immédiat, le fort Saint-George, à Madras. C'est ce qui ressort de l'unique lettre de Chazelle — et elle est autographe — qui soit parvenue jusqu'à nous. En voici la teneur in extenso :

## Monsieur,

Je souhaite que la présente vous trouve en parfaite santé. Je suis arrivé ici le 28e du mois passé, où j'ai été très bien reçu de monsieur de Chalonge, lequel m'a fait toutes sortes de civilités, et plusieurs offres. Je lui ai remis ces deux cabinets, lequel ne m'a pas paru fort content qu'on lui les aie envoyés, et il a donné une pagode pour fret.

J'avais dessein d'acheter des sarasses pour faire présent à Siam, conforme monsieur Ferreux m'a dit, mais je n'en ai pu trouver aucune ici.

Je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de me raccommoder avec madame Martin, car depuis cette petite dispute que vous savez que j'eus avec elle, j'ai toujours conçu qu'elle me gardait quelque chose sur le coeur, quoi que j'ai fait ce que j'ai pu pour la faire revenir, mais je n'y ai rien pu gagner, et je demeure en attendant,

## Monsieur,

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Mercure Galant dédié à Monseigneur le Dauphin, Aoust 1694 (Paris: Guillaume de Luyne, Théodore Girard et Michel Brunet, 1694), p. 15-68.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Archives SJ-France MS IB2/n° 51, lettre du père Jean de la Mousse à Michel Bégon, Cayenne le 21 avril 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1527/fol. 821-824, copie d'un liste faite à Negapatnam, 29 décembre 1693, et nv.nr. 1540/fol. 365-367, copie d'une autre à Batavia le 23 novembre 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> BnF Français 19030, p. 11-20.

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> FR ANOM COL/C2/fol. 252-355, copie d'une lettre conjointe de François Martin et d'André Boureau-Deslandes aux directeurs de la Compagnie à Paris, Ougly, 30 décembre 1697.

Votre très humble et très obéissant et affectionné serviteur,

De Chazelle.

De Masulipatnam, ce 6e avril 1694.

Je partirai d'ici à la pleine lune pour Mirguy, où je me donnerai l'honneur de vous écrire les nouvelles que j'y apprendrai. Je vous prie aussi, derechef, de vous ressouvenir de mon affaire envers le révérend père Michel Ange. J'ai écrit à monsieur Guéty sur cette affaire, et aussi au père Michel Ange.<sup>266</sup>

Cette lettre frappe d'abord par son français (du XVIIe siècle) quasi impeccable, ainsi qu'une belle main d'écriture (fig. 2), ce qui révèle que son auteur avait de l'éducation. Son contenu n'en est pas moins intéressant, puisqu'il montre que, malgré la perte de son « protecteur », le conseiller Jean-Baptiste Martin, qui avait compté au nombre des prisonniers renvoyés en Europe par les Hollandais après la prise de Pondichery<sup>267</sup>, Chazelle avait bien su se débrouiller. Il faut dire qu'il pouvait toujours compter sur le destinataire de sa lettre, Gabriel Delavigne, le procureur général des Missions étrangères, le second personnage auguel Martineau et Ferreux l'avaient recommandé à son départ de Juthia. Delavigne s'était réfugié à São Tomé bien avant l'arrivée des Hollandais à Pondicherv, et en août 1693, il v avait été rejoint par un groupe de Français, dont Apollonie Duparc, l'épouse du conseiller Martin.268 Or, c'est à Saõ



Fig. 2 — signature d'Antoine de Chazelle FR IRFA AMEP/955/p. 34 © Institut de recherche France-Asie

Tomé que Chazelle fut présenté à François Guéty, qu'il mentionne dans le post-scriptum de sa lettre, marchand particulier qui y était établi de longue date et que le directeur Martin à Pondichéry avait utilisé régulièrement par le passé pour des missions commerciales et diplomatiques auprès du sultan de Golconde puis du Grand Moghol, notamment concernant le droit de la Compagnie de maintenir son ancien comptoir à Masulipatnam.<sup>269</sup> Il n'est pas exclu non plus que Chazelle soit allé chez les Anglais, à Madras. Sa lettre parle, en effet, d'une affaire, dont la nature n'est pas précisée, qu'il avait, sans doute,

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> FR IRFA AMEP/955/p. 33-34, lettre d'Antoine de Chazelle à Gabriel Delavigne, Masulipatnam, 6 avril 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1527/fol. 467, liste des prisonniers français de Pondichéry embarqués sur les navires à destination des Pays-Bas, Batavia, 30 novembre 1693. Parmi les autres prisonniers de marque se trouvait le père Tachard.

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 321.

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> *Idem*, vol. II (1932), p. 247, 250, 253, 403, 405-406, 415, 432, 450, 467, 471, 484-485, 508, 524-526, 528, 533, 546, 551, 556, 558, 566, 574-575, et vol. III (1934), p. 328-329, 331, 363-364.

proposée au père Michel-Ange de Bourges. C'était l'un des capucins français officiant à l'église catholique de cette ville, que les autorités de la East India Company appréciait beaucoup :

« Les Anglais de Madras... les ont toujours considérés comme les principaux soutiens de leurs établissements, parce que ces pères ont retenu et attiré à Madras une quantité prodigieuse de riches Portugais de Saint-Thomé, qui d'ailleurs contribuent beaucoup à la grandeur du commerce. »<sup>270</sup>

Cependant, en cette période de guerre, les va-et-vient incessant du père Michel-Ange entre São Tomé et Madras avait tant exaspéré les Anglais qu'en mars 1693, le président-gouverneur du fort Saint George et son conseil le confinèrent aux limites de l'église Saint-André, à Madras, et il n'en était ressorti qu'après avoir promis de se consacrer uniquement aux affaires religieuses.<sup>271</sup> Cela explique peut-être pourquoi le père Michel-Ange semblait réticent d'accepter l'affaire, quelle qu'elle fût, que Chazelle lui proposait.

Cette lettre révèle également que Chazelle agissait aussi en commissionnaire, comme tout bon marchand, et que, pour la livraison d'effets personnels appartenant à Pierre Le Philipponnat de Chalonge, chef du comptoir de la Compagnie à Masulipatam,<sup>272</sup> il reçut une pagode, monnaie d'or ayant cours en Inde. Il devait donc être embarqué comme marchand particulier dans le navire qui l'avait mené là. Enfin, les « sarasses » que Ferreux lui avait conseillé d'acheter étaient des toiles de coton fin imprimé à motifs variés produits à la côte de Coromandel.<sup>273</sup> Il comptait, sans doute, les offrir à sa fiancée Françoise Duparc qui comme toute jeune femme de son âge — elle avait alors 15 ans — appréciaient beaucoup ces textiles,<sup>274</sup> s'il avait pu, bien sûr, en trouver. Le 18 avril 1694, il quittait Masulipatam « à bord du vaisseau du pilote Corneille », vraisemblablement un Hollandais, pour retourner à Mergui via les îles Nicobar pour y porter une lettre au missionnaire en résidence là-bas, le père franciscain d'origine italienne Angelo d'Albano.<sup>275</sup>

Chazelle retourna effectivement à Juthia, un peu plus de 18 mois après en être parti. Il en rapportait des lettres adressées aux missionnaires de l'Inde à leurs confrères du Siam, ainsi que des livres que Delavigne lui avait confiés pour aider les écoliers du collège des Missions étrangères à apprendre à lire. Il se faisait également l'écho de diverses trivialités apprises à Pondichéry et ailleurs, par exemple en disant au père Martineau que la mère indo-portugaise de l'un de ces écoliers, veuve d'un soldat français, « y faisait commerce de son corps ».<sup>276</sup> Plus important, il épousait, enfin, Françoise Duparc. Cependant, le prince Sorasak refusait toujours de libérer, de son service, la jeune mariée et sa soeur Marie. L'infatigable Martineau aida l'ancien flibustier pour obtenir leur libération — dans les faits, il s'agissait d'obtenir pour elles des passeports les autorisant à quitter le royaume —, démarches qui firent d'ailleurs rater à Chazelle, en novembre, l'occasion d'aller au Bengale alors que son vieux camarade La Rivière, revenu

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> Mercure Galant dédié à Monseigneur le Dauphin, Janvier 1691 (Paris: Guillaume de Luyne, Théodore Girard et Michel Guérout, 1690), p. 92-95.

<sup>&</sup>lt;sup>271</sup> Henry Dodwell (éd.), *Records of Fort St. George: Diary and Consultation Book of 1693* (Madras: Government Press, 1918), p. 59 et 66, résolutions des 13/23 mars et 6/16 avril 1693. Toutefois, selon une autre version, le père Michel-Ange aurait assigné à résidence parce qu'il avait refusé de payer une nouvelle taxe imposée sur son église par Sir John Goldsborough, le nouveau commissaire général de la compagnie anglaise en Inde, de passage à Madras. À ce sujet, voir BnF Français 25063, p. 4668, transcription partielle d'une lettre d'Antonio Pinto, Pondichéry, 10 avril 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>272</sup> Mémoires de François Martin, vol. III (1934), p. 198, 364.

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Kooijmans et Oosterling, *VOC-glossarium* (2000), p. 104.

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-366, copie d'une lettre du père Bernard Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> BnF Français 25060, p. 2283, transcription partielle d'une lettre de Pierre Le Philipponnat de Chalonge à Gabriel Delavigne, Masulipatnam, 24 avril 1694; l'original se trouva dans FR IRFA AMEP/955/p. 39-42, mais je ne l'ai pas consulté.

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> BnF Français 25063, p. 4292, transcription partielle d'une lettre du père Alexandre Pocquet à Gabriel Delavigne, datée de Siam le 8 novembre 1694. Cette lettre se trouve dans FR IRFA AMEP/864/p. 121-124, mais je ne l'ai pas consultée.

récemment de Cochinchine, fut du voyage.<sup>277</sup> Tout cela en vain, parce qu'au début 1695, n'ayant pu obtenir la permission d'amener sa femme, il partait seul pour une nouvelle destination, le Bengale.<sup>278</sup>

Avant son départ, il apparaît que Chazelle colporta une curieuse rumeur concernant Charbonneau, auquel sa jeune épouse avait été confiée, rappelons-le, pour éviter d'aller servir le prince Sorasak, et qui la traitait comme sa propre fille.<sup>279</sup> Selon Marie Duparc qui rapporta cette histoire à Apollonie et à une autre de leurs soeurs en Inde, Chazelle aurait dit à qui voulait l'entendre que Charbonneau avait connu charnellement Françoise et que le vieil homme lui aurait proposé de coucher avec sa propre femme pour se dédommager. Ce ne pouvait être que vrai, puisque Françoise elle-même le confirmait! L'ancien flibustier étant alors reparti, monseigneur Laneau avait dû convoquer Françoise à l'église pour l'interroger à propos de cette affaire, et elle avait avoué, le père Martineau étant aussi présent, qu'elle avait raconté cette histoire par crainte de son mari. Convié à son tour devant l'évêque, Charbonneau lui-même jura sur les Évangiles que c'était faux. Voyant que ce n'était qu'un mensonge de Chazelle, monseigneur Laneau lui interdit dès lors l'entrée du séminaire.<sup>280</sup>

L'ancien flibustier était-il jaloux à ce point, ou tout cela n'était-ce qu'élucubration de sa jeune épouse? En effet, la « petite Panche » apparaît avoir eu un caractère difficile, fantasque même, comme ses soeurs et leur mère.<sup>281</sup> En partant pour le Bengale, Chazelle avait confié au père Ferreux, car Martineau se préparait à aller en Chine, la gestion d'un petit capital pour l'entretien de sa femme et de leur enfant qui naquit après son départ. Le pauvre Ferreux, qui n'avait ni la patience ni le tact de Martineau, fut rapidement exaspéré par les demandes d'argent de la jeune mariée, que ce soit pour refaire sa maison ou pour se procurer des médicaments pour son enfant malade. François Duparc alla même jusqu'à faire un scandale parce que, selon elle, les missionnaires retenaient de l'argent qu'ils devaient à son mari. En mars 1696, Ferreux, irrité, soldait « pour avoir la paix » tous ses comptes, remettant à Françoise tout l'argent et autres effets appartenant à Chazelle dont il avait la garde, moins ce que ce dernier devait à un capitaine hollandais. Et il chargeait Delavigne, résidant toujours à São Tomé, d'en aviser le principal intéressé pour qu'il lui envoie des reçus.282 Les ennuis matrimoniaux de Chazelle n'étaient pas finis pour autant, car il apparaît que sa femme n'eut pas avant longtemps la possibilité de sortir du Siam. Trois ans auparavant, le père Martineau avait écrit que, pour les retirer, elle et sa soeur Marie, de la liste des filles devant servir au palais du prince Sorasak, il faudrait l'intervention du père Tachard, qui devait alors revenir au Siam comme ambassadeur.<sup>283</sup> Cependant, le Jésuite ne vint que dans les derniers jours de 1698, et alors il ne put obtenir la libération de « ces deux filles de Français », que l'on peut supposer être les soeurs Marie et Françoise Duparc, et ce malgré la promesse que lui fit le barcalon Kosapan de s'occuper de cette affaire, laquelle n'était toujours pas réglée en juin 1699.284

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> FR IRFA AMEP/864/p. 125-127, lettre du missionnaire Bernard Martineau à Gabriel Delavigne, Siam, 14 novembre 1694.

<sup>&</sup>lt;sup>278</sup> FR IRFA AMEP/861/p. 421-424, lettre d'Antoine Pinto à Gabriel Delavigne, Siam, 8 février 1695.

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 369-370, copie d'une lettre de Bernard Martineau à Antoine de Chazelle, Siam, 20 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> BnF Français 25060, p. 2504. L'auteur des *Anecdotes orientales* retranscrit une partie d'une lettre en portugais écrite par la belle-soeur de Chazelle, Marie Duparc, et adressée à ses soeurs aux Indes. Il m'a été impossible d'obtenir copie de cette lettre (conservée sous FR IRFA AMEP/864/p. 161-164), datée de Siam, le 3 novembre 1695, car le document était trop endommagé pour le manipuler.

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-365, copie d'une lettre du père Bernard Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> FR IRFA AMEP/864/p. 225-228, lettre de Pierre Ferreux à Gabriel Delavigne, Siam, 7 mars 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>283</sup> FR IRFA AMEP/969/p. 361-365, copie d'une lettre de Bernard Martineau à Jean-Baptiste Martin, Siam, 19 décembre 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>284</sup> BNF Français 25057, p. 663, 850-854, transcription d'une lettre du père Tachard à Gabriel Braud, 6 février 1699, et celle de la relation du second, datée de Siam, le 9 juin 1699. J'émets ici l'hypothèse que ces deux filles sont bien les soeurs Duparc, bien que nulle part les noms des captives ne soient donnés. Il n'est donc pas exclu qu'il s'agisse d'autres femmes.

Voilà ce que j'ai pu trouvé concernant les débuts de la vie en Asie de cet ancien flibustier de Saint-Domingue. Je n'ai pas recherché systématiquement la suite de ses aventures. De toute évidence, il reste encore, ici et là, quelques références à ses activités, tant dans les Archives des Missions étrangères de Paris que dans les Archives nationales d'Outremer, notamment dans les sous-séries C1 (Extrême-Orient) et C2 (Compagnie des Indes et Inde française), peut-être même ailleurs. Du reste, au hasard de quelques recherches dans le fond des archives de la VOC, j'ai retrouvé l'homme mentionné dans une affaire concernant la saisie, à Surate, d'un navire appartenant à de riches marchands perses résidant au Bengale en 1705. C'est avec cette affaire que je vais conclure ces notes sur Chazelle. Pour tenter d'en comprendre les circonstances et d'expliquer pourquoi il se trouvait dans ce grand port de commerce du Gujarat, dans le nord-ouest de l'Inde, il faut toutefois remonter neuf ans en arrière.

En 1696, l'ancien conseiller Jean-Baptiste Martin, désormais son beau-frère, était revenu en Asie. Il avait été promu directeur général de la Compagnie à Surate, poste auquel il devait mourir deux ans plus tard. Cependant, ce comptoir, le plus ancien de la Compagnie, comme tous ceux qui lui restaient, avait du mal à survivre. Les flottilles de la VOC sillonnant l'océan Indien étaient alors littéralement maîtresses des mers, particulièrement dans le golfe du Bengale. L'avantage de l'ennemi néerlandais, joint au peu de vaisseaux envoyés de France par la Compagnie, avait forcé les directeurs généraux français en Inde à recourir à toutes sortes de stratagèmes pour maintenir les échanges commerciaux entre le comptoir de Surate et celui d'Ougly, au Bengale. La méthode éprouvée consistait à employer des navires portugais ou maures par lesquels Jean-Baptiste Martin à Surate et Boureau-Deslandes à Ougly s'échangeaient argent et marchandises.<sup>285</sup>

En mars 1697, l'un de ces navires, Le Fateh Murad, fut arraisonné à la côte de Malabar par le commandeur Paulus Huntum, chef d'une petite escadre de cinq navires de la VOC. Il appartenait à un marchand hindou de Surate et ses principaux officiers et marchands étaient de la même nation, mais son capitaine, Fernão Manuel Tello, était portugais. Il voyageait d'ailleurs sous un passeport délivré par le gouverneur portugais de Daman qui, à l'exemple des directeurs Martin et Deslandes, avaient pris une participation dans son armement. Il était parti de Surate le 23 mai 1696 à destination du Bengale. Il devait y prendre Apollonie Duparc, la femme de Martin, mais à son arrivée à Ougly, celle-ci avait pris un autre navire maure pour rejoindre son mari à Surate. Autre fait intéressant, à Ougly, d'où Fateh Murad appareilla le 29 décembre pour retourner à Surate, le directeur Deslandes avait intégré à l'équipage un pilote nommé Jean Le Hedois de Bassemaison et trois autres marins français. La présence de ces quatre Français, des lettres de Martin et Deslandes adressées au capitaine portugais trouvées à bord et les connaissements prouvant qu'une partie de la cargaison appartenait bien aux deux directeurs français, justifièrent la saisie du navire et de sa charge par le commandeur Huntum.<sup>286</sup> L'affaire impliquant Chazelle, qui se déroule, elle, lors du conflit suivant, la guerre de la Succession d'Espagne, ressemble beaucoup à celle-ci, à une exception près - et elle de taille -, les agents de la Compagnie n'avaient aucune participation dans le navire maure dont il était le premier pilote. En tout cas, les documents de la VOC relatifs à cette autre affaire ne le mentionnent pas.

Parti du Bengale, en décembre 1704 ou janvier 1705, le *Darya Daulat Rhamani* était un navire de 130 à 135 pieds de long, dont la valeur était estimée à 40 000 roupies. Il appartenait aux frères Mahmed Taqi et Mahmed Bakir, fils du défunt marchand Mahmed Sahid, et habitants d'Ougly. Le subrécargue ou premier marchand du navire, celui représentant à bord les intérêts des propriétaires était Nasir Ali Beg.<sup>287</sup> Tous trois étaient originaires d'Ispahan, en Perse, et ils faisaient la traite en Inde avec ce navire depuis cinq

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> Paul Kappelin, La Compagnie des Indes orientales et François Martin: étude sur l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde sous Louis XIV (1664-1719) (Paris: Augustin Challamel, 1908), p. 335-336.

<sup>&</sup>lt;sup>286</sup> Tous les documents, en portugais et en néerlandais, relatifs à cette affaire se trouvent dans NL-HaNA VOC/inv.nr. 1588/fol. 704-733, et NL-HaNA VOC/inv.nr. 1593/fol. 622-666.

<sup>&</sup>lt;sup>287</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1714/Surat/p. 41-43, sommaire des cargaisons des navires maures saisis dans la rade de Surate, Java, 29 juin 1705.

ans.<sup>288</sup> Le nachoda, c'est-à-dire le capitaine ou le maître du Darya Daulat Rhamani, s'appelait Mahmed Yusuf,<sup>289</sup> qui assurait également les fonctions d'écrivain du bord. Parmi son équipage, il comptait quatre marins européens : trois Français, soit Chazelle et deux autres nommés Jacques Monvoisin et Honoré Rhodes, ainsi qu'un Danois. Le navire portait à Surate une très riche cargaison, estimée à 600 000 roupies.<sup>290</sup> Selon le témoignage d'un Français qui visita le Bengale à cette époque, il y avait, en effet, un grand négoce se faisant depuis ce royaume du nord-est de l'Inde vers ce port du Gujarat. On y portait les soies confectionnées à Cassimbazar, réputée la meilleure, du sucre, des toiles de jute pour les emballages, du miel et de la cire, et au retour, on en ramenait du poivre, de la cannelle et du café de Moka.<sup>291</sup> C'était exactement ce qui avait été chargé à bord du *Darya Daulat Rhamani*, en plus de gros draps de Coromandel, de barres de fer, de l'opium, du poivre long et du borax. De tout cela, Chazelle ne possédait en propre que 40 paquets de sucre, sur un total 2349 que comptait le navire. Dansdans le livre de compte tenu par le nachoda Yusuf, il était désigné, sans être nommé, sous ces mots de « capitaine français ».<sup>292</sup> Pourtant, les Néerlandais eux le qualifièrent de subrécargue ou de maître dudit navire.<sup>293</sup> En fait, il en était plus correctement le principal ou chef pilote comme le notait le directeur du comptoir de la VOC à Ougly.<sup>294</sup> Si Chazelle pouvait exercer cette fonction, cela montre qu'il avait acquis suffisamment d'expérience dans la navigation dans l'océan Indien, et on peut présumer que la présence de son défunt beau-frère dans le grand port du Gujarat l'avait, à l'origine, conduit là-bas. Enfin, le fait également qu'il ait été employé par de riches marchands persans, et non par la Compagnie, n'est peut-être pas étranger à la situation politique sévissant alors à Surate. En effet, la ville avait beau être « la plus florissante, la plus riche et la plus marchande de toutes celles des Indes »295, les affaires qu'y faisaient les compagnies néerlandaise, anglaise et française étaient souvent interrompues par les diverses prohibitions et amendes décrétées par le Grand Moghol contre les Européens en représailles aux prises de navires de ses sujets par des flibustiers irréguliers venant des Antilles, surtout des Anglais, et ce depuis 1687.<sup>296</sup> Encore récemment, en août 1703, les capitaines Thomas Howard et John Bowen, des flibustiers venant de Madagascar, avaient capturé deux, devant le port de Surate, deux navires de la flotte de Moka, 297 L'un d'entre eux appartenait au richissime armateur de la ville, Abdul Ghafur, dont les navires étaient souvent la cible des pirates européens, et cette piraterie avait immanquablement provoqué une nouvelle vague de représailles commerciales. Cette fois, les autorités de la VOC à Batavia refusèrent de payer les

<sup>&</sup>lt;sup>288</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 8991/p. 527-530, traduction néerlandaises de deux lettres en perse de Nasir Ali Beg, l'une au gouverneur général des Indes néerlandaises et l'autre conseiller extraordinaire Pieter de Vos, Cochin, 27 avril 1706. D'ailleurs, le précédent voyage du *Darya Daulat* l'avait conduit en Perse. Voir NL-HaNA VOC/inv.nr. 1704/fol. 66-69, liste de navires arrivés au Bengale entre le 17 novembre 1704 et le 15 novembre 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>289</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1714/Surat/p. 41-43, sommaire des cargaisons des navires maures saisis dans la rade de Surate, Java, 29 juin 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>290</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1714/Surat/p. 37-39, résolution du conseiller extraordinaire et directeur Pieter de Vos en conseil touchant le navire maure *Darya Daulat Rhamani*, rade de Surate, 9 avril 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>291</sup> Voyage du sieur Luillier aux Grandes Indes avec une Instruction pour le Commerce des Indes Orientales (Paris: Claude Cellier, 1705), p. 244-245.

<sup>&</sup>lt;sup>292</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1713/Malabar/p. 273-285, état de la cargaison du navire *Darya Daulat Rhamani*, 9 avril 1705

<sup>&</sup>lt;sup>293</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 943/p. 878-912, lettre du gouverneur général Joan van Hoorn et du conseil des Indes au directeur et conseil de la VOC au Bengale, Batavia, 15 juillet 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>294</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1704/fol. 17-65, lettre du directeur Jacob Pelgrom et de son conseil au gouverneur général et au conseil des Indes à Batavia, Ougly, 10 octobre 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> Voyage du sieur Luillier aux Grandes Indes avec une Instruction pour le Commerce des Indes Orientales (Paris: Claude Cellier, 1705), p. 244-245.

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> Pour des exemples de ces représailles, voir BnF Français 6231, fol. 24r, 27r, 28r, 29v et 32v-33r.

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 8736/p. 113-148, déclarations de Richard Chalk, John Webber et Richard Ranton, Cochin, 17 au 26 juillet 1704; et J. J. Cotton (éd.), *Records of Fort St. George: Diary and Consultation Book of 1703* (Madras: Government Press, 1927)p. 88, lettre du capitaine George Weoley au gouverneur du fort Saint-Georges à Madras, Cochin, 25 octobre/4 novembre 1703.

compensations financières exigées, d'autant plus qu'elles avaient un vieux contentieux avec Ghafur. Une flotte sous la conduite du commandeur Meijndert de Boer vint donc assurer le blocus du port de Surate avec ordre de saisir tout navire et cargaison appartenant à des sujets du Grand Moghol.<sup>298</sup> C'est dans ces circonstances, au moment où De Boer se retirait de Surate, le 9 avril 1705, que fut arraisonné le *Darya Daulat Rhamani*. Lorsque les officiers néerlandais découvrirent Chazelle et ses deux compatriotes à bord, il fut aussitôt résolu qu'ils seraient envoyés, compte tenu de l'état de guerre entre la France et les Provinces-Unies, comme prisonniers à Batavia.<sup>299</sup>

Le navire portant les trois Français arriva dans le port de la capitale des Indes néerlandaises le 8 juillet 1705.300 Leur sort était réglé d'avance conformément à la pratique bien établie en temps de guerre en Asie : les ressortissants du camp adverse qui étaient capturés devaient être déportés en Europe. Cependant, cette coutume souffrait une exception : ceux qui avaient femme et enfants aux Indes pouvaient, s'ils le souhaitaient, retourner auprès des leurs. Pareille exception humaniste avait été jadis convenue entre le directeur François Martin et son homologue néerlandais Laurens Pit après la prise de Pondichery 12 ans plus tôt, afin de ne pas séparer les familles.301 Chazelle fit donc valoir auprès des autorités néerlandaises à Batavia qu'il était marié au Siam, et cela lui évita la déportation en Europe. Le gouverneur général Joan van Hoorn le fit donc embarquer à bord de la flûte *De Dieren* assurant alors la liaison avec le Bengale, avec ordre au directeur du comptoir de la VOC à Ougly de laisser retourner le Français parmi ceux de sa nation pour qu'il puisse retrouver son épouse.302 Chazelle quittait ainsi Batavia une semaine seulement après y être arrivé.303 En octobre, le directeur Jacob Pelgrom avisait son supérieur Van Hoorn que ses ordres avaient été ponctuellement exécutées, et que le chef pilote français Antoine de Chazelle s'en était retourné chez lui.304

En Asie, l'ancien flibustier fut donc tantôt marchand particulier, tantôt pilote louant ses services à divers propriétaires de navire, mais a-t-il jamais été employé par la Compagnie comme il l'avait voulu à son arrivée au Siam? En 1719, la vieille Compagnie des Indes orientales fut supprimée et absorbée, sous l'influence de l'Écossais John Law, le principal conseiller financier du régent duc d'Orléans, à la nouvelle Compagnie perpétuelle des Indes, fusionnant toutes les compagnies françaises possédant un monopole commercial aux Amériques, en Afrique ou en Asie. Cette nouvelle entité envoya 2 millions d'écus dans les comptoirs français en Asie pour solder toutes les sommes dues par l'ancienne compagnie. Or, Chazelle comptait parmi les créanciers de celle-ci, ou plutôt maintenant sa veuve Françoise Duparc, comme le rapportait, de Pondichéry, le procureur général des Missions étrangères à l'un des directeurs du séminaire de la société à Paris : « On a payé ce qu'on devait à la veuve de monsieur Chazelle, à qui le séminaire de Siam avait prêté, écrivait-il. »<sup>305</sup> On comprend ici que, si avant son décès la Compagnie lui devait de l'argent, lui-même avait dû emprunter aux missionnaires du Siam, preuve s'il en faut qu'il n'était pas mort en homme riche.

<sup>&</sup>lt;sup>298</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1681/fol. 3-302, lettre du gouverneur général Joan van Hoorn et du conseil des Indes au Conseil des XVII, Batavia, 30 novembre 1704.

<sup>&</sup>lt;sup>299</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1714/Surat/p. 37-39, résolution du conseiller extraordinaire et directeur Pieter de Vos en conseil touchant le navire maure *Darya Daulat Rhamani*, rade de Surate, 9 avril 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>300</sup> ID-ANRI K66a/inv.nr. 2527/p. 607-609, journal de Batavia, 8 juillet 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>301</sup> À ce sujet, voir entre autres les *Mémoires de François Martin*, vol. III (1934), p. 361.

<sup>&</sup>lt;sup>302</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 943/p. 878-912, lettre du gouverneur général Joan van Hoorn et du conseil des Indes au directeur et conseil de la VOC au Bengale, Batavia, 15 juillet 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>303</sup> ID-ANRI K66a/inv.nr. 2527/p. 622, journal de Batavia, 15 juillet 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>304</sup> NL-HaNA VOC/inv.nr. 1704/fol. 17-65, lettre du directeur Jacob Pelgrom et de son conseil au gouverneur général et au conseil des Indes, Ougly, 10 octobre 1705.

<sup>&</sup>lt;sup>305</sup> BnF Français 25060, p. 2504, transcription partielle d'une lettre de Gaspard Guéty à Henri-Jean Tremblay, 30 janvier 1721; l'original se trouve dans FR IRFA AMEP/960/p. 193-196.

Donc quelque part entre 1705 et 1720, Antoine de Chazelle est décédé, peut-être dans son lit, peut-être en mer. Il faut dire que naviguer dans l'océan Indien et la mer du Chine méridionale comportait sa part de danger. Outre les naufrages toujours possibles, ces eaux n'avaient rien à envier à la mer des Antilles quant aux mauvaises rencontres que l'on pouvait y faire. Il n'y avait pas à craindre que les flibustiers de Madagascar, Ainsi, peut-être a-t-il fini comme son beau-frère Jeancien Fermet qui, le 6 janvier 1700, à une petite île à la côte du Cambodge, avait trouvé la mort aux mains des Cochinchinois, alors qu'il était second pilote d'une barque appartenant à René Charbonneau, qui était aussi du voyage et qui échappa à ce funeste destin. Même Charbonneau, qui avait pourtant la haute estime du roi Phetracha, avait dû attendre des années avant qu'il n'obtienne la permission de pouvoir sortir du Siam et d'aller lui-même au Bengale pour faire la traite au lieu d'y envoyer des petits navires où il avait un intérêt. 306

## Conclusion

Dans un premier temps, ces modestes — et peut-être trop fournies — « notes de recherche » ont permis d'établir que la paternité du premier voyage français à travers le Pacifique doit être attribué à des flibustiers de Saint-Domingue. Ensuite, la revue de voyages similaires entrepris par d'autres écumeurs des mers, des Anglais, leurs contemporains, a révélé que cette traversée était relativement facile pour autant que l'on ait de bons pilotes et que les vivres soient suffisants, et que, chose plus ou moins surprenante, aucun de ces voyages ne se solda par un échec. Troisièmement, l'étude de l'arrivée en Asie du Sud-Est du capitaine Girault et de ses huit camarades a montré, une fois de plus, la grande résilience des flibustiers, même en petit nombre, lorsqu'ils se retrouvaient dans des situations ou des régions qui leur étaient totalement inconnues, et cela est particulièrement vrai pour ceux qui, par désespoir de ne plus pouvoir piller les Espagnols dans la mer des Antilles, s'étaient lancés dans les entreprises à la mer du Sud. Enfin, la section finale consacrée principalement à la vie de l'un de ces neuf dissidents de la compagnie de France Rolle, après qu'il eut abandonné la piraterie, confirme là aussi qu'au-delà des clichés, le métier de flibustier n'était pour plusieurs qu'une étape, peut-être même une erreur de parcours, et non une fin ou même une carrière en soi, et que l'aventurier du XVIIe siècle pouvait réaliser ses ambitions sans nécessairement plonger dans la violence.

Copyright © Raynald Laprise, 2023.

référence et URL : Raynald Laprise, « Des Galapagos au Siam : les premiers Français à travers le Pacifique ». In *Le Diable Volant*, 2023 [en ligne] <a href="https://diable-volant.github.io/flibuste/blog/GdF2023-des-galapagos-au-siam.pdf">https://diable-volant.github.io/flibuste/blog/GdF2023-des-galapagos-au-siam.pdf</a>

<sup>&</sup>lt;sup>306</sup> BnF Français 25060, p. 2507, transcription partielle d'une relation du père Gabriel Braud, de juin 1700.